

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et administration: 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460 SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 6121 Administration, Main 6120

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

CEUX QUI SONT "ISOLÉS"

Nous ne sommes plus aux temps de 1917, où tout ce qui était canadien français, parlait français et venait du Québec...

Le Globe de 1917 n'a pas été le dernier à multiplier les articles hostiles à l'endroit de notre province. Il a publié à pleines colonnes, après qu'il eut abandonné M. Laurier pour se rallier à M. Borden...

Dans un tout récent article, (Globe, 11 décembre, Office is not the true bond) il parle de notre prétendu isolement du reste du pays.

Un mot encore. Les vidangeurs doivent sans doute chômer, bien que le public n'en sache rien. Les poubelles restent exposées à tous les vents dans le quartier dont nous parlions hier.

Le Globe est un peu en retard pour le constater: il aurait pu voir tout cela dès avant l'arrivée de M. Meighen, au poste de M. Borden.

Le Globe est fort aimable de nous traiter aujourd'hui si amicalement, de nous défendre presque. La vérité, c'est que le Globe se rend compte qu'après tout la politique d'intimidation et de calomnies pratiquée à notre endroit, aux pires temps de la guerre, n'a rien donné, rien produit, que nous n'y avons rien perdu et qu'aucun de ceux qui ont conduit la campagne contre nous n'y a en somme rien gagné, sauf de l'argent de provenance louche et prompt à retourner en son, comme la farine du diable dont parle le proverbe.

Ce sont là toutes choses que le Québec suit et connaît dès la première heure du mouvement coalitionniste qui enfanta le cabinet Borden-Rowell-Meighen, en 1917, choses à cause desquelles les Canadiens français se sont abstenus d'appuyer M. Borden et ses amis.

Que ce soit l'intérêt ou un sentiment tardif de justice à l'égard du Québec qui dicte les paroles élogieuses dont il est l'objet de ce temps-ci, peu importe. On reconnaît que nous ne sommes pas les "isolés". Et c'est cela qu'il faut souligner.

Georges PELLETIER.

POLITIQUE MUNICIPALE

SECOURS AUX MISEREUX. — ET CELA DURE TOUJOURS.

Un échévin a proposé, dans un but d'économie, de renvoyer les soumissions pour la construction des trottoirs et d'autres travaux publics et d'en demander de nouvelles, le printemps prochain. A cette époque, dit-il, le coût des maté-

riaux aura probablement baissé et les travaux pourront être exécutés à meilleur compte. Il nous semble que les commissaires devraient tenir compte de cette suggestion; des travaux de ce genre ne peuvent, en effet, être entrepris pendant la saison d'hiver. On ne perdrait rien à attendre; on peut même y gagner beaucoup.

Mais il y a un autre genre d'économie contre la pratique de laquelle nous devons mettre l'administration en garde. Ils se proposent, nous ont-ils dit, d'acheter des appareils pour faire faire méca-

quement et économiquement l'enlèvement de la neige. D'abord, il est douteux que les machines rendent tous les services qu'on en attend. Notre climat est rigoureux et déconcerte souvent des mécanismes qui fonctionnent uniment plus au sud; et ensuite, ce n'est pas le moment de priver un grand nombre d'ouvriers de leur gagne-pain. M. Verville reconnaît qu'il y a actuellement vingt mille chômeurs dans la ville de Montréal. En temps normal, la mauvaise saison crée toujours de l'oisiveté forcée; mais les sans-travail trouvent l'occasion de gagner quelques dollars ici et là, en travaillant à l'enlèvement de la neige pour le compte de la ville. A une pareille époque où le chômage s'aggrave du fait que les denrées sont hors de prix, ce serait cruel de priver les ouvriers de ce gagne-pain de fortune. Jusqu'ici, il nous semble bien que les machines promises par la commission n'ont pas été achetées et que l'on a complètement négligé l'entretien des rues, ce qui ne fait pas sans l'affaire des piétons ou des conducteurs de voitures hippomobiles ou automobiles, que celle des chômeurs.

Dans une période pareille, lors de la grippe qui, produisant tant de chômage forcé, la ville recourt à des mesures extraordinaires: elle donne, à notre mémoire est fidèle, dix mille dollars à la Société des conférences de Saint-Vincent de Paul, avec la charge d'en faire la distribution. Elle vota la moitié de cette somme, à la Charity Organization. Pour ce qui était de la population catholique, on ne pouvait trouver un meilleur médium, ni plus chrétien, ni plus désintéressé. C'est le moment de répéter ce geste. Dès avant que les commissaires se mettent à la confection du budget, nous leur rappelions que l'hiver serait particulièrement rude et qu'ils devaient songer à soulager la misère générale, en votant une somme spéciale à cette fin. Il leur est encore possible de s'amender. On a retranché sur le budget des réceptions municipales, mais cela n'est pas encore suffisant. La misère sera beaucoup plus dure que celle de 1918, et il faut avouer que la vie coûte plus cher qu'alors; il faut donc proportionner la subvention à l'étendue des besoins.

M. Décaré n'est pas tenu, aurait-il dit, de donner du pain aux citoyens, mais seulement de voir à la bonne administration de la ville; l'assistance est une des obligations de la ville; mais elle la pratiquera avec le plus d'efficacité, le plus d'économie et le plus de justice en exerçant indirectement par l'entremise des sociétés privées.

M. Décaré comprendra sûrement son devoir en cette circonstance; et nous n'ajoutons pas la moindre créance à la boutade qu'on lui prête.

Un mot encore. Les vidangeurs doivent sans doute chômer, bien que le public n'en sache rien. Les poubelles restent exposées à tous les vents dans le quartier dont nous parlions hier. Cela dure depuis six jours. L'état des rues où sont exposés ces récipients, qui n'ont rien des caissettes odorantes dont on bordait dans les fêtes antiques, les allées des jardins, est infect.

M. Décaré assure qu'il doit voir à la bonne administration de la ville; et depuis quand les services d'hygiène ont-ils cessé d'être de son ressort?

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR

LA BAGUETTE DE FEE

De nos jours, le manèment du sceptre exige du doigté et du courage. C'est une arme dangereuse et qui s'exploite facilement. Il faut que les traditions d'honneur et de soumission au devoir aient une forte emprise sur les âmes pour que les rois n'abandonnent pas en choeur.

Don Quichotte et Sancho Pança se livrent en eux une lutte terrible et quotidienne. Qui voudrait aujourd'hui d'un sceptre royal? Mais le sceptre le plus recherché, particulièrement à l'époque où nous sommes, c'est la baguette de fée. Elle est docilement obéie, elle crée du bonheur. Sur un signe d'elle, le papa Noël inclina, comme un petit enfant, son front charmé; il chargera son échine courbée par les ans d'une botte qui contiendra absolument les jouets demandés par les tout petits. Sans doute, chez les parents de ressources modestes, la baguette n'est pas toute puissante; mais elle reprend en finesse ce qu'elle perd en force. Elle excelle à évoquer les desirs des enfants, à les guider, à les limiter surtout. Ainsi inconsciemment suggestionnés, ils maintiennent leurs exigences dans le rayon où la baguette peut commander. Mais gagnée par la générosité, par le plus réel des plaisirs qui soit ici-bas celui de faire des heureux, la baguette s'exagère parfois sa puissance et ne sait pas à point mettre un frein aux desirs enfantins. Des lende-mains de Noël seront entrés dans un foyer trop pauvre, qui auront laissé en souffrance des dettes criardes.

Mais qu'importe; de toutes ces privations on est amplement payé par l'éclaircissement de plaisir qui traverse les yeux de l'enfant au moment où il aperçoit dans l'ombre des branches du sapin ses convi-tives palpables et même, promet l'énigmatique trompeuse, incassables. Incassables! Ils ne sont pas pour les terribles brutalités de la pointe d'éventrée rendra tout son sang dans une hémorragie granuleuse; le cheval sera dans un état tel que la Société de Protection des animaux s'en emparera, si elle le voyait.

LA PRESSE ET L'ACTION INTELLECTUELLE

La conférence de M. Bourassa au collège Sainte-Marie — Les conditions de l'action intellectuelle et les dangers qui la menacent chez nous — Le rôle de la presse — La nécessité d'une presse catholique et nationale.

Hommages de MM. Guy Vanier et Arthur Letondal à l'oeuvre du "Devoir".

Hier soir, salle académique du collège Sainte-Marie, M. Bourassa a donné sa cinquième conférence de la série montréalaise: la presse et l'action intellectuelle. Il parlait sous les auspices du comité central de l'A. C. J. C. dont le président, M. Guy Vanier, a prononcé une élégante allocution qu'on trouvera ci-dessous. L'hommage de M. Vanier à l'oeuvre du Devoir a été repris par le président d'honneur de la réunion, dans une belle allocution que nous sommes heureux de publier presque intégralement. M. Bourassa a traité de l'importance de l'action intellectuelle, de ses conditions, des dangers qui la menacent chez nous, du rôle de la presse et de la nécessité d'une presse catholique et nationale. Écoutez avec une extrême attention dans la première partie de son discours, il a été vivement applaudi dans la dernière on perçait davantage l'émotion. L'auditoire était l'un des plus complets que nous ayons encore rencontrés.

Deux élèves du collège Sainte-Marie, MM. Romuald Chayer et Rodrigue Lefebvre, pianistes, et un ancien élève, M. Albert Cornélien, chanteur, ont exécuté aux applaudissements de l'auditoire, un joli programme artistique.

M. Guy Vanier

Mesdames et Messieurs, — pendant il y a dix-sept ans, — pendant que dans cette Alma Mater je n'étais moi-même qu'à mes premiers thèmes grecs, — un prêtre et quelques jeunes gens se réunissaient en réunions intimes dans l'antichambre de cette vaste salle. Inquiétés par la stérile éparpillement des jeunes énergies, et par la mollesse et la lourdeur de l'opinion du temps, des éducateurs clairvoyants préconisaient une campagne d'idées auprès de la jeunesse avec acharnement, que se la venant à l'action sans se soucier de la légalité. Sous diverses formes le projet flottait dans les esprits, quand déjà ce prêtre entouré de jeunes gens jetait les bases d'une nouvelle et durable alliance.

On déplorait l'apathie et la médiocrité de la masse. L'absence d'une presse indépendante et vigoureuse rendait d'une pénible lenteur tout essai de rénovation patriotique ou sociale. L'opinion était abandonnée aux coleries, qui se la disputaient avec acharnement, que se la venant à l'action sans se soucier de la légalité. Sous diverses formes le projet flottait dans les esprits, quand déjà ce prêtre entouré de jeunes gens jetait les bases d'une nouvelle et durable alliance.

Le "Devoir" reste dans notre pays l'un des meilleurs produits du journalisme à conscience. Par le contrôle des nouvelles, l'heureuse variété de ses rubriques, la qualité et l'abondance de sa rédaction, il a conquis le droit de cité dans nos foyers; il figurera avec honneur dans l'histoire de notre vie intellectuelle.

Tous ceux qui pensent, tous ceux qui écrivent, tous ceux qui se devouent, peuvent venir prendre publiquement au "Devoir" ce témoignage qu'ils ont trouvé leur tâche moins ingrate, grâce à l'atmosphère de culture et au sens de responsabilité morale qu'il s'est attaché à développer chez ses lecteurs. Si, faute de temps, j'ajoute au moins une simple mention pour rappeler les campagnes d'opinion conduites dans ses colonnes pour libérer la race des servitudes qui retardaient le plein essor de son génie, ne serons-nous pas maintenant unanimes à faire des vœux pour la prospérité et la constante diffusion du "Devoir", et à reconnaître les titres tout particuliers que possède son directeur à nous parler ce soir de la presse et de l'action intellectuelle.

M. Bourassa

M. Bourassa, remerciant M. Vanier de son cordial salut et soulignant le beau talent du président de l'A.C.J.C., entre aussitôt dans son sujet. Il annonce qu'il s'efforcera d'abord de marquer la nécessité, l'impérieuse et constante nécessité, de l'action intellectuelle, d'une pensée ordonnée et généralisée d'action, pour la direction des sociétés; il marquera ensuite le désespoir actuel, faute de principes directeurs, de l'action intellectuelle; il indiquera l'influence dominante de la presse dans ce désarroi et la nécessité, pour y porter remède, d'une presse ordonnée,

PASCALOU.

LA BAISSE

Des compilations officielles de la Gazette du Travail, à Ottawa, il ressort que les prix de gros ont baissé au nombre-indexe 317.6 en octobre à 304.2 en novembre 1920. En ce novembre-ci, le nombre-indexe a été sensiblement plus bas que celui de novembre 1919, où il fut de 307.7. Nous sommes encore loin, cependant, des prix d'avant-guerre, et même des premiers mois de la guerre, puisqu'en novembre 1914 le nombre-indexe fut de 137.5. Pour les prix de détail, la baisse aussi est assez manifeste, car le budget d'alimentation hebdomadaire d'une famille de cinq personnes, fixé à \$15.83 à la mi-octobre 1920, a été de \$15.32 à la mi-novembre. Il était de \$14.23 en novembre 1919, ce qui démontre que les prix de détail ont monté dans l'interval et baissent plus lentement, maintenant, que ceux du commerce de gros. Il ne faut pas espérer jamais connaître, du moins d'ici très longtemps, des prix comparables à ceux d'avant-guerre. Et cela se comprend. Rien que les impôts du contribuable canadien ont triplé et quadruplé; et les dettes des nations se sont multipliées d'une façon fantastique. Il faut payer tout cela, sous forme de droits de douane, de taxes d'achat, etc., qui font monter le prix de revient de tout ce qui sert à la consommation, au vêtement, au logement et le reste. Néanmoins, la baisse est venue et, à compter du printemps prochain, elle s'accroîtra, surtout si les récoltes de l'automne de 1921 sont un tant soit peu considérables.

Potins

Au prix où est le papier, les journaux qui font du journalisme dépendent, chaque fois qu'ils y versent un tant soit peu, des centaines de piastres à donner à leurs lecteurs des renseignements sans valeur et qui ne sont que de vulgaires ragots de commères. Ainsi, hier, un journal de Québec a donné une forte demi-colonne à la reproduction du témoignage d'une vieille personne qui prétendait avoir vu un tas de choses et n'a rien vu du tout, dans l'affaire de cette jeune fille trouvée morte dans un parc québécois, l'été dernier. "Je n'ai pas la track tout de suite. Je me suis reposée. J'ai regardé les fleurs. Ah! C'était bien beau, ce soir-là. Je trouvais ça beau, bien beau... Je marchais tranquillement. Je trouvais ça bien beau... C'est, en somme, la substance de la déposition de cette personne âgée. Le journal québécois reproduit cela tout au long, avec une demi-colonne au moins d'autres inepties comme celle-ci: "Je ne suis pas venue pour raconter des histoires de théâtres, je suis venue pour dire la vérité. La vérité, c'est que cette dame n'a rien vu, mais qu'elle est surtout préoccupée de passer pour bien informée et de paraître dans les affaires de cette sorte, afin de voir son nom dans les gazettes. Dans trois ou quatre autres enquêtes sur des crimes, elle a comparu pour ne rien dire. Elle avait "vu bien des choses", mais, en réalité, ses indications n'ont jamais rien valu. Il faut que les journaux soient à court de copie ou bien en mal de sensation pour aller publier tout au long les racontars vides de pareils témoins. Cela peut donner l'air bien informé, mais cela n'a aucun sens, encore moins de bon sens, même si c'était "bien beau, ce soir-là, bien beau."

LA SITUATION ACTUELLE

Et, montrant l'urgence nécessaire actuelle d'une action intellectuelle ordonnée, l'orateur continue (nous ne faisons que marquer ses points principaux): L'oeuvre est d'autant plus opportune que le monde présente aujourd'hui un effroyable spectacle. Incohérence et désarroi d'idées; folles poussées d'orgueil; intense egoïsme intellectuel; déchéance de l'esprit; dégradation de l'intelligence et du goût; égarement de la raison; sensualisme effréné—tels sont les degrés qui ont marqué rapidement la décadence depuis la rupture de l'unité chrétienne. L'abaissement logique s'annonce dans le retour à la pire des barbaries, à la formidable ruée d'appétits sauvages, servis par les engins de la science matérialisée: c'est le juste châtiement de l'orgueil de l'esprit et de la concupiscence charnelle, servis par une fausse culture intellectuelle.

L'orateur rappelle le mot de Salomon, l'auteur du Grand schisme d'Occident: "Les grands faits historiques, même quand ils paraissent élever inopinément, ont dans le passé des racines profondes et multiples. Leur cause première est presque toujours intellectuelle...".

Un peuple, paraît-il, a le gouvernement qu'il mérite. C'est encore plus vrai de la presse. Une race qui n'a pas l'avantage de pouvoir appuyer ses initiatives sur le prestige et la force du nombre, ressent plus particulièrement le devoir très net d'organiser chez elle une presse libre, énergique et sûre. Le monde est aujourd'hui à la remorque de l'opinion encore plus que de l'idée. Or, l'opinion, c'est le journal qui la domine et qui la forme à sa fantaisie. Cette puissance moderne profitera-t-elle aux agitateurs ou aux éléments d'ordre? Convient-il que la presse se ravale au niveau de la vulgarité qui rit à grosse gorge, ou d'elle-même plutôt exercer un magistère de suprême dignité en développant le goût, l'esprit de finesse, le culte des idées, l'amour passionné de la vérité? La réponse ne dépend que de nous.

FAISONS TAIRE LES QUERELLES MESSIQUES

Faisons taire les querelles messiques et les dissentiments qui nous portent que sur des détails. Le bon commandant de reconnaître les services rendus par "Le Devoir", et de soutenir hardiment les hommes de coeur qui voient dans le journalisme plus qu'une entreprise commerciale et qui se livrent avec dévouement, à l'apostolat difficile de la bonne presse.

Le "Devoir" reste dans notre pays l'un des meilleurs produits du journalisme à conscience. Par le contrôle des nouvelles, l'heureuse variété de ses rubriques, la qualité et l'abondance de sa rédaction, il a conquis le droit de cité dans nos foyers; il figurera avec honneur dans l'histoire de notre vie intellectuelle.

LA BAISSE

Des compilations officielles de la Gazette du Travail, à Ottawa, il ressort que les prix de gros ont baissé au nombre-indexe 317.6 en octobre à 304.2 en novembre 1920. En ce novembre-ci, le nombre-indexe a été sensiblement plus bas que celui de novembre 1919, où il fut de 307.7. Nous sommes encore loin, cependant, des prix d'avant-guerre, et même des premiers mois de la guerre, puisqu'en novembre 1914 le nombre-indexe fut de 137.5. Pour les prix de détail, la baisse aussi est assez manifeste, car le budget d'alimentation hebdomadaire d'une famille de cinq personnes, fixé à \$15.83 à la mi-octobre 1920, a été de \$15.32 à la mi-novembre. Il était de \$14.23 en novembre 1919, ce qui démontre que les prix de détail ont monté dans l'interval et baissent plus lentement, maintenant, que ceux du commerce de gros. Il ne faut pas espérer jamais connaître, du moins d'ici très longtemps, des prix comparables à ceux d'avant-guerre. Et cela se comprend. Rien que les impôts du contribuable canadien ont triplé et quadruplé; et les dettes des nations se sont multipliées d'une façon fantastique. Il faut payer tout cela, sous forme de droits de douane, de taxes d'achat, etc., qui font monter le prix de revient de tout ce qui sert à la consommation, au vêtement, au logement et le reste. Néanmoins, la baisse est venue et, à compter du printemps prochain, elle s'accroîtra, surtout si les récoltes de l'automne de 1921 sont un tant soit peu considérables.

LA BAISSE

Des compilations officielles de la Gazette du Travail, à Ottawa, il ressort que les prix de gros ont baissé au nombre-indexe 317.6 en octobre à 304.2 en novembre 1920. En ce novembre-ci, le nombre-indexe a été sensiblement plus bas que celui de novembre 1919, où il fut de 307.7. Nous sommes encore loin, cependant, des prix d'avant-guerre, et même des premiers mois de la guerre, puisqu'en novembre 1914 le nombre-indexe fut de 137.5. Pour les prix de détail, la baisse aussi est assez manifeste, car le budget d'alimentation hebdomadaire d'une famille de cinq personnes, fixé à \$15.83 à la mi-octobre 1920, a été de \$15.32 à la mi-novembre. Il était de \$14.23 en novembre 1919, ce qui démontre que les prix de détail ont monté dans l'interval et baissent plus lentement, maintenant, que ceux du commerce de gros. Il ne faut pas espérer jamais connaître, du moins d'ici très longtemps, des prix comparables à ceux d'avant-guerre. Et cela se comprend. Rien que les impôts du contribuable canadien ont triplé et quadruplé; et les dettes des nations se sont multipliées d'une façon fantastique. Il faut payer tout cela, sous forme de droits de douane, de taxes d'achat, etc., qui font monter le prix de revient de tout ce qui sert à la consommation, au vêtement, au logement et le reste. Néanmoins, la baisse est venue et, à compter du printemps prochain, elle s'accroîtra, surtout si les récoltes de l'automne de 1921 sont un tant soit peu considérables.

Aucune économie ne peut être

BLOC-NOTES

La baisse

Des compilations officielles de la Gazette du Travail, à Ottawa, il ressort que les prix de gros ont baissé au nombre-indexe 317.6 en octobre à 304.2 en novembre 1920. En ce novembre-ci, le nombre-indexe a été sensiblement plus bas que celui de novembre 1919, où il fut de 307.7. Nous sommes encore loin, cependant, des prix d'avant-guerre, et même des premiers mois de la guerre, puisqu'en novembre 1914 le nombre-indexe fut de 137.5. Pour les prix de détail, la baisse aussi est assez manifeste, car le budget d'alimentation hebdomadaire d'une famille de cinq personnes, fixé à \$15.83 à la mi-octobre 1920, a été de \$15.32 à la mi-novembre. Il était de \$14.23 en novembre 1919, ce qui démontre que les prix de détail ont monté dans l'interval et baissent plus lentement, maintenant, que ceux du commerce de gros. Il ne faut pas espérer jamais connaître, du moins d'ici très longtemps, des prix comparables à ceux d'avant-guerre. Et cela se comprend. Rien que les impôts du contribuable canadien ont triplé et quadruplé; et les dettes des nations se sont multipliées d'une façon fantastique. Il faut payer tout cela, sous forme de droits de douane, de taxes d'achat, etc., qui font monter le prix de revient de tout ce qui sert à la consommation, au vêtement, au logement et le reste. Néanmoins, la baisse est venue et, à compter du printemps prochain, elle s'accroîtra, surtout si les récoltes de l'automne de 1921 sont un tant soit peu considérables.

Potins

Au prix où est le papier, les journaux qui font du journalisme dépendent, chaque fois qu'ils y versent un tant soit peu, des centaines de piastres à donner à leurs lecteurs des renseignements sans valeur et qui ne sont que de vulgaires ragots de commères. Ainsi, hier, un journal de Québec a donné une forte demi-colonne à la reproduction du témoignage d'une vieille personne qui prétendait avoir vu un tas de choses et n'a rien vu du tout, dans l'affaire de cette jeune fille trouvée morte dans un parc québécois, l'été dernier. "Je n'ai pas la track tout de suite. Je me suis reposée. J'ai regardé les fleurs. Ah! C'était bien beau, ce soir-là. Je trouvais ça beau, bien beau... Je marchais tranquillement. Je trouvais ça bien beau... C'est, en somme, la substance de la déposition de cette personne âgée. Le journal québécois reproduit cela tout au long, avec une demi-colonne au moins d'autres inepties comme celle-ci: "Je ne suis pas venue pour raconter des histoires de théâtres, je suis venue pour dire la vérité. La vérité, c'est que cette dame n'a rien vu, mais qu'elle est surtout préoccupée de passer pour bien informée et de paraître dans les affaires de cette sorte, afin de voir son nom dans les gazettes. Dans trois ou quatre autres enquêtes sur des crimes, elle a comparu pour ne rien dire. Elle avait "vu bien des choses", mais, en réalité, ses indications n'ont jamais rien valu. Il faut que les journaux soient à court de copie ou bien en mal de sensation pour aller publier tout au long les racontars vides de pareils témoins. Cela peut donner l'air bien informé, mais cela n'a aucun sens, encore moins de bon sens, même si c'était "bien beau, ce soir-là, bien beau."

LA SITUATION ACTUELLE

Et, montrant l'urgence nécessaire actuelle d'une action intellectuelle ordonnée, l'orateur continue (nous ne faisons que marquer ses points principaux): L'oeuvre est d'autant plus opportune que le monde présente aujourd'hui un effroyable spectacle. Incohérence et désarroi d'idées; folles poussées d'orgueil; intense egoïsme intellectuel; déchéance de l'esprit; dégradation de l'intelligence et du goût; égarement de la raison; sensualisme effréné—tels sont les degrés qui ont marqué rapidement la décadence depuis la rupture de l'unité chrétienne. L'abaissement logique s'annonce dans le retour à la pire des barbaries, à la formidable ruée d'appétits sauvages, servis par les engins de la science matérialisée: c'est le juste châtiement de l'orgueil de l'esprit et de la concupiscence charnelle, servis par une fausse culture intellectuelle.

L'orateur rappelle le mot de Salomon, l'auteur du Grand schisme d'Occident: "Les grands faits historiques, même quand ils paraissent élever inopinément, ont dans le passé des racines profondes et multiples. Leur cause première est presque toujours intellectuelle...".

LA BAISSE

Des compilations officielles de la Gazette du Travail, à Ottawa, il ressort que les prix de gros ont baissé au nombre-indexe 317.6 en octobre à 304.2 en novembre 1920. En ce novembre-ci, le nombre-indexe a été sensiblement plus bas que celui de novembre 1919, où il fut de 307.7. Nous sommes encore loin, cependant, des prix d'avant-guerre, et même des premiers mois de la guerre, puisqu'en novembre 1914 le nombre-indexe fut de 137.5. Pour les prix de détail, la baisse aussi est assez manifeste, car le budget d'alimentation hebdomadaire d'une famille de cinq personnes, fixé à \$15.83 à la mi-octobre 1920, a été de \$15.32 à la mi-novembre. Il était de \$14.23 en novembre 1919, ce qui démontre que les prix de détail ont monté dans l'interval et baissent plus lentement, maintenant, que ceux du commerce de gros. Il ne faut pas espérer jamais connaître, du moins d'ici très longtemps, des prix comparables à ceux d'avant-guerre. Et cela se comprend. Rien que les impôts du contribuable canadien ont triplé et quadruplé; et les dettes des nations se sont multipliées d'une façon fantastique. Il faut payer tout cela, sous forme de droits de douane, de taxes d'achat, etc., qui font monter le prix de revient de tout ce qui sert à la consommation, au vêtement, au logement et le reste. Néanmoins, la baisse est venue et, à compter du printemps prochain, elle s'accroîtra, surtout si les récoltes de l'automne de 1921 sont un tant soit peu considérables.

LA BAISSE

Des compilations officielles de la Gazette du Travail, à Ottawa, il ressort que les prix de gros ont baissé au nombre-indexe 317.6 en octobre à 304.2 en novembre 1920. En ce novembre-ci, le nombre-indexe a été sensiblement plus bas que celui de novembre 1919, où il fut de 307.7. Nous sommes encore loin, cependant, des prix d'avant-guerre, et même des premiers mois de la guerre, puisqu'en novembre 1914 le nombre-indexe fut de 137.5. Pour les prix de détail, la baisse aussi est assez manifeste, car le budget d'alimentation hebdomadaire d'une famille de cinq personnes, fixé à \$15.83 à la mi-octobre 1920, a été de \$15.32 à la mi-novembre. Il était de \$14.23 en novembre 1919, ce qui démontre que les prix de détail ont monté dans l'interval et baissent plus lentement, maintenant, que ceux du commerce de gros. Il ne faut pas espérer jamais connaître, du moins d'ici très longtemps, des prix comparables à ceux d'avant-guerre. Et cela se comprend. Rien que les impôts du contribuable canadien ont triplé et quadruplé; et les dettes des nations se sont multipliées d'une façon fantastique. Il faut payer tout cela, sous forme de droits de douane, de taxes d'achat, etc., qui font monter le prix de revient de tout ce qui sert à la consommation, au vêtement, au logement et le reste. Néanmoins, la baisse est venue et, à compter du printemps prochain, elle s'accroîtra, surtout si les récoltes de l'automne de 1921 sont un tant soit peu considérables.

LA BAISSE

Des compilations officielles de la Gazette du Travail, à Ottawa, il ressort que les prix de gros ont baissé au nombre-indexe 317.6 en octobre à 304.2 en novembre 1920. En ce novembre-ci, le nombre-indexe a été sensiblement plus bas que celui de novembre 1919, où il fut de 307.7. Nous sommes encore loin, cependant, des prix d'avant-guerre, et même des premiers mois de la guerre, puisqu'en novembre 1914 le nombre-indexe fut de 137.5. Pour les prix de détail, la baisse aussi est assez manifeste, car le budget d'alimentation hebdomadaire d'une famille de cinq personnes, fixé à \$15.83 à la mi-octobre 1920, a été de \$15.32 à la mi-novembre. Il était de \$14.23 en novembre 1919, ce qui démontre que les prix de détail ont monté dans l'interval et baissent plus lentement, maintenant, que ceux du commerce de gros. Il ne faut pas espérer jamais connaître, du moins d'ici très longtemps, des prix comparables à ceux d'avant-guerre. Et cela se comprend. Rien que les impôts du contribuable canadien ont triplé et quadruplé; et les dettes des nations se sont multipliées d'une façon fantastique. Il faut payer tout cela, sous forme de droits de douane, de taxes d'achat, etc., qui font monter le prix de revient de tout ce qui sert à la consommation, au vêtement, au logement et le reste. Néanmoins, la baisse est venue et, à compter du printemps prochain, elle s'accroîtra, surtout si les récoltes de l'automne de 1921 sont un tant soit peu considérables.

Aucune économie ne peut être

Aucune économie ne peut être

LETTRES AU "DEVOIR"

Notes ou publications que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'expriment sur le papier, de l'encre, en timbre-poste, et à nous une porte de temps, afin de nous en faire un plaisir.

DU FRANÇAIS

Monsieur le Directeur. Pourquoi, sur la porte de la salle d'attente de la Compagnie des Tramways, n'y a-t-il qu'un double WAITING ROOM ? On tient pourtant à la clientèle française.

Le troisième récit de M. J. Bonnet

M. Joseph Bonnet a donné, hier soir, son troisième récit historique au temple St Paul and St Andrew, avec un programme consacré à la période romantique allemande.

Plus à la portée des auditeurs que les précédentes, cette soirée avait attiré une foule beaucoup plus nombreuse, malgré le temps peu sûr et il est certain que les applaudissements, s'ils avaient été de mise, auraient été nourris.

Monsieur Bonnet, M. Liszt et M. Schumann étaient représentés par leurs œuvres les plus intéressantes. Du premier, la sixième Sonate en ré mineur, celle qui commence par le choral de la Réforme avec variations, suivi d'une fugue sur le thème du choral, et qui se termine, — particulièrement assez rare dans une sonate, par un Andante, — est celle que je préfère parmi les six.

Le deuxième choral fournit riche matière à ce que, faute d'autre terme, on peut appeler variations, mais, qui semble plutôt un paraphrase. Ce choral, que les protestants emploient pour l'oraison Dominicale est merveilleusement traité.

Des trois Préludes de Brahms, le premier a pour thème un choral que Léo Hassler a publié en 1610, qu'on retrouve dans le recueil des "Douze Tantum Ergo, Grégoriens" de Dom Pothier et que les protestants aussi affectionnent pour leur culte. La mélodie est fondée sur un mode grec : dominante la, finale mi.

Les deux autres sont moins intéressants, mais tous les trois sont traités avec la maîtrise du contrepoint un peu lourde, mais ample, qui distingue le compositeur.

La pièce principale de tout le programme était la monumentale Fantaisie et Fugue sur le choral de Franz Liszt. Saint-Saëns dit que c'est l'œuvre la plus extraordinaire qu'on ait jamais écrite pour l'orgue. Et tous ceux qui l'entendent hier, et qui ne connaissent Liszt que par ses Rhapsodies, eurent la révélation, qu'ils n'avaient jamais pu acquiescer auparavant, qu'ils se trouvaient en présence d'un des plus grands génies du siècle dernier.

Après cette œuvre splendide, robuste, inspirée, ne valdrait rien, il faut l'entendre telle que la joue M. Bonnet et suivre en même temps sur la partition.

La délicieuse Etude en canon de Schumann, sa Fugue No 6 sur le nom de Bach (si bémol, la, ut, si naturel) et une élégante Esquisse fermaient le programme.

Il est inutile de décrire le jeu de M. Bonnet; c'est la perfection même et si, jusqu'ici, on a pu l'admirer, jamais elle n'est apparue aussi grande que dans l'œuvre de Liszt ou l'Etude de Schumann.

L'orgue, on ne saurait trop le répéter, n'est pas un instrument expressif, le seul moyen qu'il possède pour cela étant la boîte à volets du récit et la pédale de crescendo, ce qui ne constitue que la dynamique proportionnelle. Il s'ensuit donc que l'artiste n'a de ressources en ce sens que la registration et il ne faut pas oublier que la section qu'on appelle le récit est toujours la moins nombreuse de l'instrument. C'est donc à la technique que doit d'ailleurs posséder tout exécutant, et surtout à la registration, qu'on reconnaît le véritable organiste.

Le récit d'hier et surtout la Fantaisie de Liszt ont plus que les précédents démontré tout le grand art de M. Bonnet dans sa plénitude.

Il reste encore un récit de M. Bonnet à venir. Le programme ne comprendra que des auteurs contemporains, vivants, ou morts depuis peu.

Fred. PELLETIER.

AVANT LES GRATTE-CIEL

M. L'ABBE OLIVIER MAUREAULT, P.S., HIER SOIR, A SAINT-SULPICE, A PARLE DE L'ARCHITECTURE MONTREALAISE D'IL Y A CENT VINGT-CINQ ANS. — LE PROGRAMME MUSICAL.

Un auditoire assez nombreux est allé entendre le concert-causerie donné par les étudiants en architecture, à la salle Saint-Sulpice, hier soir.

Le concert a été des plus intéressants et l'auditoire a applaudi sans réserve Mlle Blanche Gonthier. Cette artiste possède une voix qui évoque très souvent celle de Galli-Curci. Mlle Gonthier excelle particulièrement dans les vocalises et la chansonnette et en a chanté d'exquises hier soir. Avec l'air de Lakmé, "le son des clochettes", elle a enlevé l'auditoire.

M. Albert Chamberland est un excellent virtuose, tend à exceller dans les pièces de virtuosité; toutefois nous préférons de beaucoup les révéries qu'il a jouées en rappel. Son talent s'y révèle plus personnel et sa technique aussi impeccable.

M. Henri Prieur a chanté de fort jolies choses. Sa voix est ordinairement peu sympathique, mais il sait tout de même se rendre très agréable. Mlle Camille Bernard possédait une voix très pure qui manque peut-être de chaleur et de timbre. Elle a chanté avec beaucoup d'art dans un duo avec M. Arthur Lapierre.

La causerie a été donnée par M. l'abbé Olivier Maurault, P.S., et nous avons vécu avec lui toute une période de la petite histoire canadienne. Le sujet portait sur l'architecture montrealaise avant l'apparition des "gratte-ciel".

En commençant, le conférencier ne cache pas son peu d'admiration pour les rééditions de tours de Babel qui ornent Montréal de ce temps-ci. Il ne goûte guère non plus l'emploi à profusion du fer-blanc pour agrémenter les coupoules et les ornements. C'est d'ailleurs, dit-il, "une tradition de famille" que l'emploi du fer-blanc.

Puis, il fait un tableau de la ville, il y a cent vingt-cinq ans. Douze cents maisons formaient toute la cité d'alors. Elles étaient toutes en pierre et la plupart n'avaient qu'un étage. A vrai dire, l'élévation fut le moindre souci de nos aïeux et l'apparence la plus ingubue et la plus morose fut au monde.

De toutes ces maisons et édifices, il ne reste maintenant que le vieux Séminaire, le Château de Ramessy, l'église de Bonsecours et les quatre vieilles demeures éparses çà et là.

Nos aïeux avaient résolu la question de langues en n'apprenant pas un seul mot saxon; de quoi s'indignaient fort les voyageurs yankees. Par contre, les Anglais apprenaient le français. Ils avaient besoin de ça et là.

Nos aïeux pratiquaient toutes les vertus patriarcales d'hospitalité et de bienveillance, et les pique-niques au Mont-Royal devinrent une institution consacrée que les thés à l'anglaise n'ont jamais pu bien remplacer.

Les pique-niques allaient parfois se faire très loin, et très souvent les Montrealais allaient visiter les Québécois. Il paraît que dès ce temps-là la route de terre jouissait d'une popularité continentale.

Cependant, avec les années, Montréal grandit et s'agrandit dans ses allures architecturales, et de bons fils d'Albion s'émerveillaient qu'elle ressemblât à Londres et présidèrent du groupe français. Tous les voyageurs anglais ou yankees sont médués par les toits de fer-blanc qui les aveuglent et vantent les beautés naturelles de l'endroit.

La société reste la même, toujours bienveillante et hospitalière, mais d'après un Anglais, J. Samson, manque de culture, il attribue tout naïvement la chose à un "froid extrême" qui gèle et engourdit l'esprit!

Les grandes attractions de l'architecture de ce temps sont la colonne Nelson, le Champ de Mars et le Mont-Royal. La première était peinte en jaune et en bleu et constituait alors la merveille de l'Amérique du Nord. On lui a reproché de représenter l'armoire à dos tourné au fleuve et le visage vers la prison qui se trouvait en face.

En 1830 apparaissent les quais au nombre de quatre. En 1875, ils sont déjà montés au chiffre de seize.

De 1820 à 1880 se trouve l'époque glorieuse de Montréal. Elle est alors estimée une des plus belles villes du continent. Depuis, les gratte-ciel se sont élevés, ont rompu l'harmonie d'ensemble, les cheminées s'élèvent maintenant en forêts au travers des treillis inextricables des poteaux de téléphone, de télégraphie, etc., etc., et la métropole a perdu tout son antique cachet de grâce et de beauté.

Le conférencier termine en parlant de l'état des rues. La rue Saint-Paul attirait les malédictions des voyageurs et les chroniqueurs anglais du temps en font des tableaux navrants. Toutefois, l'un d'eux, M. Shaw, s'est extasié sur nos rues pavées de bois. Il appert que dès ce temps-là les Canadiens parlaient patois et que des Saxons féroces de "Prisian french" déplorait notre peu de connaissances grammaticales.

M. l'abbé Maurault termine en citant les éloges d'un Français, M. Leclercq, sur les beautés de la ville montrealaise.

Les courtiers en assurance

Le prochain dîner-causerie de l'Association des courtiers d'assurance de Montréal aura lieu à l'hôtel Freeman, jeudi le 16 courant, à 11 h. M. G. D. Finlayson, surintendant du département des assurances au Canada, parlera sur l'assurance contre le feu depuis cinquante ans et les projets d'avenir. (Communiqué).

L'assistance maternelle

La partie de cartes donnée le 25 novembre au bénéfice de l'Assistance Maternelle en l'hôtel Ritz a rapporté la jolie somme, tous frais payés, de quatorze cents dollars. Les directrices de la Société adressent leurs remerciements aux bienfaiteurs de l'oeuvre.

CHRONIQUE D'OTTAWA LE PROBLEME DE L'IMMIGRATION

Les restrictions imposées depuis quelque temps. — A propos de représentation proportionnelle.

Ottawa, 14. — Avant la prochaine session, le cabinet aura à régler en partie deux questions importantes qui menacent de lui causer beaucoup d'ennuis et qui donneront lieu probablement à une législation: La question de l'immigration et celle du chômage. Les Etats-Unis ont ces deux mêmes problèmes à résoudre, car les conditions sont les mêmes des deux côtés des frontières.

Les émigrés des pays centraux arrivent en foule aux ports de l'Atlantique fuyant la famine, les prix élevés et les misères de l'Europe. La situation est devenue si alarmante que le Congrès américain a résolu de prendre des mesures radicales pour empêcher les immigrants de prendre pied sur le continent. Depuis le début de la guerre, les fonctionnaires des bureaux de l'immigration canadiens ont cessé toute propagande dans les pays du centre de l'Europe et ont fait tous les efforts pour arrêter une immigration en masse. Mais les individus ne se résignent pas à leur position et cherchent une terre plus fortunée où transporter leurs pénates. Les compagnies de navigation connaissent les lois du Canada; mais elles persistent à amener dans les ports des immigrants qui ne sont pas dûment qualifiés selon les lois; elles sont ensuite obligées de les ramener, à leurs frais, en Europe, et de les déposer au port d'embarquement. Des personnes en vue du département de l'immigration affirment que des gens intéressés font en sous-main de la propagande dans certaines contrées européennes et sont les causes de ce mouvement de population qui menace de nous submerger. Ces personnes spéculeraient sur la misère de ces malheureux afin de leur enlever le peu d'argent qu'ils possèdent.

A l'approche de l'hiver le gouvernement fait tout en son pouvoir pour arrêter le courant d'immigration des Iles Britanniques. On demande maintenant que chaque immigrant ait \$250 en arrivant au Canada et on n'admet que ceux qui ont des parents ou ont une somme suffisante d'argent pour se supporter pendant un temps assez long.

La conduite des autorités est assez sage. Ceux, en effet, qui arrivent au commencement de l'hiver, et qui veulent s'établir sur des terres, ne pourront commencer à travailler avant de longs mois de froid rigoureux. Parmi ceux-ci, on remarque un bon nombre d'Autrichiens qui feraient des agriculteurs de premier ordre, s'ils recevaient un peu d'appui de la part des gouvernements. Pour la plupart ce sont de beaux hommes sains, bien faits, forts et ardents au travail, ayant une éducation assez soignée et qui regarderaient comme un aubaine de pouvoir s'établir sur les belles terres canadiennes. Toutes les misères qu'ils pourraient endurer pendant la période de colonisation et d'établissement seraient toujours incomparablement moins dures que celles qu'ils souffrent dans leur patrie. On sait que l'Autriche a été réduite par les diplomates du Congrès de Versailles au rang d'une puissance de troisième ordre, avec des territoires peu considérables. La ville de Vienne, à elle seule, contient le tiers de la population, que les campagnes d'alentour ne réussissent pas toujours à faire vivre. Les Autrichiens sont catholiques et s'assimileraient facilement, ils n'aspirent qu'à vivre une vie tranquille après l'effroyable dérangement de la guerre et le dégoût de la paix qui a fait de leur pays une contrée sans force, presque inhabitable. On raconte que le gouvernement a donné des terres à des officiers et à des soldats qui, depuis la fin de la guerre ont énormément fait pour diminuer la disette et la famine de Vienne.

Mais avec la crise qui sévit actuellement dans le monde ouvrier américain et canadien et avec l'approche des froids de l'hiver, n'importe quelle immigration serait dangereuse. Le chômage, à Toronto et à Montréal, commence à inquiéter le gouvernement. Il fait faire actuellement dans tous les départements une enquête pour savoir quels travaux publics pourraient être poussés avec plus de vigueur afin de donner de l'ouvrage aux sans-travail. Le ministère de la voirie de la province d'Ontario promet d'employer un bon nombre, mais les travaux cessent quand la neige sera trop épaisse. On ne croit pas que la situation s'améliore beaucoup avant que la crise industrielle et la crise des prix soient passées. Elles menacent de paralyser en grande partie les manufactures et les marchés. Les banques accordent beaucoup plus difficilement du crédit, pour ne pas souffrir de la période de stagnation et d'inertie qui commencent. Dans ces conditions, les émigrants, loin de trouver le travail et les bons gages qu'ils espèrent, seraient à la charge du public et s'exposeraient à souffrir des maux aussi grands que ceux qu'ils fuient.

Interrogé au sujet de l'émigration, M. Calder a répondu qu'il croit que les lois actuelles suffisent à enrayer le mouvement. Les présentes restrictions seront suffisantes; mais si la chose devenait nécessaire, le cabinet qui considère maintenant la question, pourra proposer une loi nouvelle à l'ouverture du parlement.

La province d'Ontario et les quatre provinces de l'Ouest s'entendent de plus en plus de la représentation proportionnelle. Les essais se font de côté et d'autre, dans les élections municipales et dans les élections provinciales, à la grande satisfaction apparente du corps électoral.

À la prochaine élection du maire et des échevins, la ville de Moose Jaw (Saskatchewan) décidera si elle doit adopter ce nouveau mode de voter. Parmi les autres villes qui en ont fait l'expérience, on cite en premier lieu Winnipeg, où, en dernière élection provinciale, les députés de Winnipeg ont été élus d'après ce système. Voici ce qu'en dit la Manitoba Free Press: "D'après le vieux régime, la cité se divisait en deux camps et les votes se trouvaient dans la nécessité de voter pour l'un ou pour l'autre. L'esprit de classe était plus intense, on invoquait les intérêts de section, et les électeurs votaient pour le parti, même s'ils n'aimaient pas son candidat, afin de ne pas l'affaiblir. Mais cette difficulté disparaît lorsque le voteur indique son choix de candidats par un vote de préférence. L'antagonisme de parti est éliminé et les électeurs divers leurs préférences parmi les divers candidats selon leurs désirs... Tout ceci est bien. C'est un moyen d'enlever des élections l'amertume de l'esprit de parti et de mettre l'électeur dans une position où il peut user de sa raison et de son jugement pour résoudre les problèmes de la ville."

La province d'Ontario adoptera probablement ce système avant longtemps. Un sous-comité de comité parlementaire de l'Assemblée législative le recommanda. On s'assurera d'abord à Hamilton et à Ottawa, dans un groupe de municipalités rurales de l'est, et ensuite de l'ouest de l'Ontario. On espère qu'il sera ainsi possible de faire l'éducation du peuple et de lui faire apprendre cette manière de voter un peu compliquée.

Dans la province de Québec et dans les Provinces Maritimes, il n'y a à signaler aucun essai de ce genre.

Léo-Paul DESROSIERS.

Oeuvres diverses de M. Henri BOURASSA

Table listing works in French and English with prices. Includes titles like 'Le Devoir, son origine, son passé, son avenir', 'La langue française au Canada', 'The Foreign Policy of Great Britain', etc.

Il reste quelques exemplaires des ouvrages suivants, réservés exclusivement aux bibliothèques de collèges ou autres bibliothèques publiques. Les Ecoles du Nord-Ouest (1905) 10. Le projet de loi navale (1910) 10. La Conférence impériale et le rôle de M. Laurier, (1911) 25. Le Canada à Lourde, (1914) 25. Que devons-nous à l'Angleterre? (1915) 2.00. Le Devoir et la guerre — Le conflit des races, (1916) 1.00. Hier, Aujourd'hui, Demain (1916) 75. Le Pape, arbitre de la paix (1918), Edition de luxe 1.00. Id 1.00. Edition de grand luxe 2.00.

A toute commande par la poste, ajouter 2 sous pour chaque brochure à 10 sous, 3 sous pour chaque brochure à 15 ou 25 sous, 15 sous pour que devons-nous à l'Angleterre? et 10 sous pour Hier, Aujourd'hui, Demain et Le Pape, arbitre de la paix. Pour faire recommander, ajouter 5 sous. Toute commande doit être adressée à l'Administration du Devoir. Les remises par chèques, mandats, etc., doivent être payables au pair à Montréal et porter le timbre de guerre.

Etrennes Scintillantes

La mode change, le diamant reste. Son éclat et sa pureté lui constituent une royauté à laquelle nul autre joyau n'a pu jusqu'ici porter atteinte. Le diamant sera donc encore, cette année, un cadeau très apprécié. Si vous doutez de son charme, faites-en l'épreuve. Mettez-vous en face de nos vitrines et vous verrez bientôt l'attraction qu'exerce le diamant sur celui qui le regarde. A contempler ce caillou lumineux, on en devient par la pensée l'heureux possesseur; on le voit briller à son doigt, ponctuer de son étoile radieuse la broche ou la barrette que nous chérissons déjà, trembloter en gouttes scintillantes au bout d'oreilles qui vous sont chères. Encore quelques instants, et du rêve vous passerez à la réalité, c'est-à-dire à l'achat.

La bague à diamant demeure le bijou préféré, quoique, de nos jours, elle se voit disputer son empire par la lavallière et le pendentif. La barrette devient aussi en grande faveur, et la boucle d'oreille qui, devant l'indifférence universelle, avait dû s'éclipser pour un temps, va renaitre son prestige, surtout depuis qu'elle embellit l'oreille sans la mutiler.

Mais le diamant n'est pas la parure exclusive des dames; les hommes s'en parent volontiers, et leurs épingles de cravates, leurs boutons de manchettes et leurs bagues sont sertis de la gemme précieuse.

Le diamant est donc une source inépuisable d'inspirations à ceux qui hésitent sur le choix de l'article qu'ils veulent offrir en étrennes. Du reste, il n'est pas nécessaire d'y mettre une forte somme; les bijoux que nous avons énumérés sont en vente depuis \$25.00, et l'on peut faire un superbe cadeau sans dépasser les \$100.00.

Notre magasin est ouvert dans la soirée.

Scott & Bousquet Freres Limitée Bijoutiers et joailliers 479-Est rue Ste-Catherine

UNE ENQUÊTE SUR LES TAUX

LA COMMISSION DES CHEMINS A DECIDE DE TENIR UNE ENQUETE GENERALE SUR LES TAUX DE CHEMIN DE FER AU MOIS DE MARS PROCHAIN. — LA JURIDICTION DE LA COMMISSION EST CONTESTEE.

Ottawa, 15. — (S.P.C.) — A la suite d'une séance de la commission des chemins de fer qui sera tenue en mars, la commission fera une enquête générale sur les taux de chemins de fer dans tout le Canada. C'est ce qui a été décidé à une conférence tenue hier matin entre la commission, les représentants des chemins de fer et d'autres intéressés à la question. L'itinéraire de la commission sera arrêté à une assemblée générale qui sera tenue au mois de mars. En attendant, les voies ferrées soumettront aux intéressés toutes les informations désirées sur leurs taux.

On a suggéré que la commission commence son enquête à Vancouver au commencement d'avril et termine dans les provinces maritimes. Le président de la commission, M. Carvell, et la majorité de ses collègues abondent dans ce sens. Au dire du président, le problème ferroviaire comporte trois difficultés: les taux pour l'Ouest ne sont pas équitables en comparaison avec ceux de l'Est; la Colombie Britannique demande l'abolition des taux spéciaux pour les montagnes; la Nouvelle-Ecosse et les changements de tarifs de la restauration des taux différentiels en existence avant 1915.

M. H. J. Symington, conseil du gouvernement du Manitoba, et M. D'Arcy Scott, qui représentait la Saskatchewan, avec le premier ministre Martin, ont instamment demandé que les preuves soient établies par les chemins de fer, étant donné que M. Carvell, dans son jugement récent, a reconnu que les taux de l'Ouest étaient plus élevés. La commission s'est montrée réfractaire à cette opinion.

Lorsque la commission s'est réunie hier matin, un véritable contingent d'avocats et de représentants étaient présents. Citons: le premier ministre Martin et M. D'Arcy Scott, pour la Saskatchewan; J. Symington, pour le Manitoba; R. E. Finn, pour la Nouvelle-Ecosse; I. C. Rand, pour la Nouvelle-Brunswick; le vice-président Dalrymple, F. H. Phippen et Norman Guthrie, pour le Grand-Tronc; E. W. N. Tilley, M. Flintoff, W. B. Lanigan et M. McGinnis, pour le Pacifique Canadien; J. E. Walsh, S. B. Brown et H. W. McDonnell, pour les manufacturiers; F. Chrysler, pour l'association des chemins de fer; W. H. Stillson, pour le Board of Trade de Montréal; A. D. Huff, pour la compagnie Riordon; M. Huckleby, pour la compagnie Canadian Pulp and Paper; F. Nickle, pour la Eastern Canada Live Stock Union, et autres.

M. R. E. Finn, de la Nouvelle-Ecosse, a prétendu hier que la commission des chemins de fer n'a pas juridiction sur les lignes du gouvernement. Aucun arrêté ministériel n'a été adopté, dit-il, conférant cette juridiction à la commission. M. Carvell a répliqué que le ministre des chemins de fer a envoyé à la commission une lettre la priant de considérer les lignes du gouvernement sur le même pied que les autres voies ferrées en ce qui concerne les taux. Il a ajouté n'avoir aucun doute que les chemins de fer de l'Etat se conformeront à toute décision que prendrait la commission.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI: — jusqu'à 20 mots, 15 sous; 21 à 50 par mot supplémentaire. DEMANDES D'ELEVES: — jusqu'à 20 mots, 15 sous; 21 à 50 par mot supplémentaire. TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — jusqu'à 20 mots, 15 sous; 21 à 50 par mot supplémentaire. CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 15 sous par mot supplémentaire. TROUVE: — jusqu'à 20 mots, 15 sous par mot supplémentaire. MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER: — jusqu'à 20 mots, 15 sous; 21 à 50 par mot supplémentaire. A VENDRE: — jusqu'à 20 mots, 15 sous; 21 à 50 par mot supplémentaire. CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande. VHS ET LEGAUX: — 10 sous la ligne agate par insertion. NAISSANCE, DECES, MESSES: — 50 sous. PROMUCTIONS: — 50 sous. CARNET MONDIAIN, NOTES, PERSONNELLES, ETC. — \$100 par insertion.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. SUIVEZ les cours, jour ou soir. Licence automobile, nos cours, 200 francs. Cours privés pour dames. S'ad. Colombe, 708 Demingway Est. Tél. Est 4344.

A VENDRE

OEUFs ET VOLAILLES 20 couples pigeons Carneau rouges, à 83 le couple. Pigeons White King, blancs, double grosseur du pigeon ordinaire, quelques couples seulement à 85.00. Doubles Faints blancs de choix, 68. Sujets primes aux meilleures expositions du pays. Voyageurs, toutes nuances, \$3.00 la paire. Trios oies Embden et Toulouse, de \$15.00 à \$25.00, selon la valeur. Dinons de race Bronze, 12 2/3 livres, \$20.00 pièce. Canards Roux, Pekin à \$15.00 le trio. Pintades perle, à \$7.50 le trio. Cochons race Rock Barré, Blanc, Perdre, \$3.50. Lesthorn blanc, brun, \$3.00. Livrés à votre maison. Viande de cheval fraîche, chevrons en sautoir \$4.00 le cent livres, en quartiers, indispensable pour les poules ponduses. Oeufs strictement frais de la semaine, 12 douzaines à la fois, \$1 la douzaine ici. Tout en fait de volailles de races pures. Timbres pour informations. Brochure illustrée de 20 gravures des races de volailles avantageusement connues au pays. 25 sous, par poste. Lapins de toutes races. Brevets vos besoins. Ecurie noire, mixte, en sautoir \$4.00 le cent livres et English Ring Neck. Poneys, etc. La Ferme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe, Qué.

PROPRIETES A VENDRE

Alexandre Dupuis (Etabli en 1897) COURTIER EN IMMOBILITES Finances, Assurances, Placements 43 PLACE D'ARMES (près Craig) MAIN 7513. Rés., St-Louis 2205.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, que le plus haut salaire payé? Que quelques semaines d'apprentissage suffisent; système moderne. Position assurée, pourcentage payé au professeur. S'adresser Moler Barber College, 61 St-Laurent.

REPARATIONS

MEUBLES de toutes sortes polis et rembourrés; matelas et Wadford refaits. Echangeons meubles neufs contre vieux. Holland, Frères et Cie, 1234 St-Denis et Laurier. St-Louis 3276.

SERRURIERS

E. TELLIER serrurier-armurier, 268 Dorchester Est, angle St-Denis. Montréal. Spécialité réparations de gramophones, serrures, clés, etc. à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

LES DOCTEURS RECOMMANDENT BON-OPTO POUR LES YEUX

Les médecins et les oculistes prescrivent Bon-Opto comme étant un remède sûr à prendre chez soi pour soigner les maladies d'yeux et pour restaurer la vue. Vendu avec la garantie de remboursement d'argent par tous les droguistes.

ANTIKOR-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORPS SUIVE SPECIALE, SANS DOULEURS EN VENTE PARTOUT 25+ FRANCO PAR LA POSTE A. J. LAURENCE, MONTREAL

INVENTIONS

Pour obtenir un Brevet d'invention, une marque de commerce, un dessin industriel, etc., en vertu de la Loi sur les brevets, consultez PIGEON & LYMBURNER Editeurs d'Invention, rue Craig Ouest, 101 Main 3025. Montréal, P.Q.

PAPA

La saucisse au porc frais est excellente — marque S. L. CONTANT Chez votre boucher

Province de Québec, Cour Supérieure District de Montréal, No 3109. Dame MARIE BLANCHE ANTONIA BOURCHARD, des cités et district de Montréal, épouse de feu M. Alfred BOURCHARD, a été autorisée à ester en justice, demanderesse, vis à vis de JEAN BOURCHARD, des cités et district de Montréal, défendeur. Une action en séparation de biens a été prise en ce cas. Montréal, 20 novembre 1920. Procureur de la demanderesse, PIERRE ARBOUR.

Province de Québec, Cour Supérieure No 2557. Dame MARGUERITE GUERIN, de la paroisse de St-Idroire, district de Montréal, veuve d'Antoine Prud'homme, en son vivant cultivateur, du même district, a été autorisée à ester en justice, demanderesse, vis à vis de JEAN BOURCHARD, des cités et district de Montréal, défendeur. Une action en séparation de biens a été prise en ce cas. Montréal, 20 novembre 1920. Procureur de la demanderesse, PIERRE ARBOUR.

SERVICE ANNIVERSAIRE BEAUDRY. — Samedi, le 18 décembre courrant en la chapelle de Notre-Dame de Lourdes (vis-à-vis l'église St-Jacques), à 8 heures, sera chanté un service anniversaire pour le reposé de feu M. Dr Joseph-André Beaudry. Parents et amis sont priés d'y assister.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET UN PEU PLUS FROID

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 49
Même date l'an dernier... 48
Aujourd'hui minimum... 15
Même date l'an dernier... 15

BAROMETRE
A 8 h. du matin, 29.17 ; à 11 h., 29.13 ; à 1 h., de l'après-midi, 29.11.

GALENDRIER

DEMAIN, JEUDI, 16 DECEMBRE 1920

SAINT EUSEBE

Le lever du soleil, 7 heures 41.
Coucher du soleil, 4 heures 12.
Coucher de la lune, le soir, 10 h. 32.
Premier quartier de la lune, le 15, à 9 h. 46 m. du matin.

Le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est la proie des flammes

Le feu s'est déclaré à cinq heures ce matin, dans un dortoir. — Tous les élèves sont saufs. — Les pompiers de Lévis se sont rendus sur les lieux, par train spécial.

Québec, 15 (S. P. A.). — Un incendie s'est déclaré à cinq heures, ce matin, au collège classique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dans le comté de Kamouraska. La brigade des incendies de Lévis a été mandée sur les lieux et est partie par train spécial à sept heures. On espère sauver la nouvelle aile de la bâtisse, mais les pertes seront quand même très considérables. Cette institution mesure quatre cent pieds de façade et reçoit environ 550 élèves pensionnaires.

Québec, 15. — A midi, nous recevons les détails suivants sur l'incendie de Sainte-Anne; le feu s'est déclaré ce matin vers cinq heures, dans un dortoir du troisième étage de l'aile Saint-Antoine, qui comprend la partie est du collège. Dès que le feu fut découvert, on organisa le sauvetage. Tous les élèves et les élèves de la maison réussirent à se sauver. On sauva aussi tous leurs effets. Les flammes se communiquèrent rapidement à toute l'aile Saint-Antoine. L'alarme fut aussitôt donnée et les paroissiens de Sainte-Anne se portèrent en grand nombre sur les lieux du sinistre. En même temps, on demanda du secours à Lévis. A 8 heures 25, le chef Marsan, accompagné des pompiers Côté, Després, Charest et Gagné, partait, par train spécial, avec une pompe et deux divoirdiers, portant 1,500 pieds de boyaux.

On se rappelle que les dépendances du collège de Sainte-Anne, qui ont déjà été incendiés le 2 août 1916, alors que les réparations et agrandissements étaient à peine terminés.

DERNIERE HEURE.

Québec, 15. — Le notaire Charles Baillargeon, de cette ville, un ancien élève de Sainte-Anne, a eu une conversation téléphonique avec quelqu'un de Sainte-Anne, ce matin. Il a appris que le feu s'est déclaré vers 5 heures, ce matin dans l'aile de la partie est du Collège. A neuf heures tout le collège, moins la nouvelle construction, à l'épreuve du feu, était en flammes. On n'a aucun espoir de mettre le feu sous contrôle. Malgré la violence de l'incendie, les pompiers volontaires, aidés des pompiers de Lévis espèrent sauver les constructions neuves qui sont situées du côté ouest. La nouvelle chapelle inaugurée il y a trois ans fait partie des constructions neuves. Les vastes usines où se trouve le système de chauffage sont aussi situées de ce côté.

L'aile Saint-Antoine, qui a été la première détruite, a été érigée il n'y a que quelques années. Cette partie est affectée aux élèves du cours classiques dans cette partie du collège que se trouvaient le laboratoire de chimie et le cabinet de physique.

MARCHANT OU REGRATTIER?

Le juge Coderre a refusé d'accorder le bref de certiorari qui avait été demandé par "Granatstein and Sons" contre la Cour du recorder et le recorder Geoffroin.

Le requérant voulait obtenir l'annulation du jugement qui avait été rendu par le recorder dernièrement. "Granatstein and Sons", dont le commerce consiste à acheter des retables d'étoffe chez les manufacturiers de vêtements et à les revendre en gros pour en faire du papier, ont été traduits en Cour du recorder sous l'accusation d'avoir illégalement tenu un commerce de bric-à-brac ou de "junk dealer" sans avoir obtenu auparavant un permis de l'hôtel de ville. Le recorder a condamné l'inculpé à payer une amende de \$100. Ce dernier prétend que ce jugement est injuste et que son commerce n'exigeait pas l'obtention d'un permis spécial. Le requérant prétend qu'il n'était pas un marchand de bric-à-brac et que son commerce était tout différent.

UNE ETROITE SURVEILLANCE

LES SERGENTS RECOIVENT DES ORDRES FORMELS DE CONTROLER LE TRAVAIL DES AGENTS DE POLICE. — UN SYSTEME DE FICHES ET DE CARTES. — DIVERS.

M. Gaudet a transmis aux officiers et aux agents de police les nouvelles instructions des services de faction. Elles sont destinées à accroître l'efficacité de chaque service et à assurer une surveillance plus étroite de l'agent qui en est chargé.

La feuille d'ordre venue du cabinet du directeur parle d'elle-même, tant elle est explicite et n'offre point d'ambiguïté; elle régle les moindres détails du service. Elle est ainsi conçue: 1. — Les sergents inscriront sur la formule prescrite les noms des agents qui appartiennent à leurs escouades respectives et à qui est assigné un service de faction. Ils feront un rapport à l'officier de service en indiquant l'heure et l'endroit où se trouvera chaque agent lors de leurs visites d'inspection. Si un agent est absent de son poste de faction, le sergent devra s'assurer des raisons de son absence et en faire rapport en conséquence.

2. — Avant de quitter le poste, chaque agent sera muni d'une feuille de présence (time slip) portant son nom et son numéro matricule, et sur lequel les sergents enregistreront, au moyen d'un poinçon, l'heure ou les heures de leurs visites, qui devront correspondre avec les inscriptions faites dans le rapport mentionné au paragraphe 1. Les agents remettront ces feuilles à l'officier en charge du poste lorsqu'ils auront terminé leur service de faction.

3. Les feuilles de présence seront comparées avec les rapports des sergents par l'officier en charge du poste et ce dernier les transmettra à l'inspecteur de la division pour l'inspection du surintendant de la police et du directeur de la Sécurité Publique.

4. Les Officiers et les agents ne devront pas oublier qu'ils doivent être alertes et vigilants sur leurs postes et qu'ils doivent se conformer strictement à ces instructions.

5. Les instructions ci-dessus entreront en vigueur le lundi, 20 décembre 1920, à 6 heures de l'après-midi.

DES EMPLOYES SONT CONGÉDIÉS.

M. Desroches, échevin d'Hochebourg, a clamé, ce matin, avec vigueur, contre l'administration qui dirige le service de la voirie, la laxité de négligence et même d'incompétence.

Il demande pourquoi, lundi soir, tous les employés préposés à l'entretien des trottoirs et au nettoyage des rues ont été congédiés, alors que le lendemain leur travail aurait été si nécessaire pour prévenir l'inondation des trottoirs et des rues.

Il n'est pas étonné que les chefs du service aient eu tant de difficultés à engager des hommes, hier matin, après les ordres formels donnés par la ville.

M. Desroches est allé aux preuves, et ce matin, MM. Blanchard et Fortin, ingénieurs en charge du service, lui ont répondu, rapportant, qu'ils avaient renvoyé des équipes la veille, pour obéir aux ordres de la commission.

Il prétend que ce geste est une preuve de mauvaise administration, car c'était le temps de nettoyer à fond les trottoirs déjà recouverts d'une couche de glace, afin de faciliter l'écoulement des eaux, advenant une pluie abondante. Aussi ce qu'on aurait dû prévoir dit-il, est arrivé, et nous marchons maintenant dans l'eau et la neige.

Dans mon quartier, ajouta-t-il, savez-vous hier, on a transporté les enfants à l'école en voiture, et que personne ne pouvait s'aventurer dans les rues, qui étaient de vrais lacs, surtout à Rosemont. C'est une situation intolérable!

UNE NOUVELLE ECOLE.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal fera construire une nouvelle école dans le quartier Saint-Gabriel, rue d'Aragon, et non rue d'Argenson, comme nous l'annoncions, hier. Les permis nécessaires sont accordés et les travaux commenceront incessamment. La rue d'Aragon se trouve à la Côte-Saint-Paul.

UNE TEMPÊTE SUR LES LACS

UN VENT DE SOIXANTE MILLES À L'HEURE SOUFFLE SUR LES GRANDS LACS. UN REMORQUEUR SOMBRE — SUR L'ATLANTIQUE — MOUVEMENT DES NAVIRES.

Détroit, 15. Le vent a soufflé en tempête, à 60 milles à l'heure, dans la région des Grands Lacs, hier. Plusieurs navires qui étaient attachés à leurs quais ont brisé leurs amarres. Un remorqueur a sombré et plusieurs autres cargés ont dû aller chercher refuge dans les baies et les havres. Le Lake Huron, remorqueur appartenant au capitaine R. P. Thompson, a coulé à pic et l'équipage a eu de grandes difficultés à se sauver. L'accident est arrivé sur le lac Huron à quelques milles de Lexington. Les vagues ont commencé à laver les ponts, et l'eau est entrée dans la cale et a éteint complètement les feux. Finalement lorsque le remorqueur était sur le point de sombrer l'équipage s'est embarqué dans les chaloupes de sauvetage et a pu regagner le rivage. Pendant un certain temps les marins eurent à lutter contre une mer déchaînée, ces vagues hautes comme des montagnes menaçaient à chaque minute d'engloutir leurs frêles embarcations. Ils réussirent cependant à atteindre le rivage où ils furent secourus par des fermiers.

Le deuxième accident est arrivé quelque temps après lorsque le Frank Harsen a brisé ses amarres sous la force du vent et est parti à la dérive sur le lac. Un remorqueur a été envoyé à sa poursuite et a réussi malgré les vagues à le ramener à son quai.

Un grand nombre de navires qui sont en retard ont été retenus dans la rivière Detroit à cause de la tempête. La navigation doit se clore dans quelques jours sur les Grands Lacs. Les autorités maritimes ont cependant laissé les bouées et les phares pour aider aux navigateurs qui sont en retard. Le Sullivan qui devait arriver dans la rivière Detroit hier matin venant de Fort-William, avec un chargement de grains n'est pas encore arrivé. On n'en a pas entendu parler. On croit qu'il est allé se réfugier dans la rivière Soo. Huit autres navires canadiens chargés de grains ont trouvé un refuge dans cette rivière. Ils attendent que le vent soit tombé pour continuer leur route.

Cette tempête ne s'est pas fait sentir que sur les Grands Lacs puisqu'un rapport que la navigation s'est faite très difficilement sur les côtes de l'Atlantique où le vent était très fort. De Saint-Jean, Terre-Neuve, on rapporte que deux golettes de pêcheurs se sont perdues en mer, tandis qu'une troisième s'est jetée à la côte. Toutes les trois sont des pertes totales, croit-on. La "Ludwig" chargée de poissons s'est perdue au large des côtes de Malaga, en Espagne. Le capitaine s'est noyé. La "Belliveau" qui revenait d'Espagne s'est perdue en plein océan. L'équipage est sauté d'un rapport reçu à Saint-Jean de Terre-Neuve. La "Harriet", parti de Saint-Jean, ces jours-ci, pour l'Europe s'est jetée à la côte au nord de l'île de Terre-Neuve. C'est une perte totale.

La "Anna G. Lord", dit un message du "Queen Elizabeth" a sombré en mer mais l'équipage a été sauvé. Cette golette était partie du Portugal pour Boston, avec un chargement de sel. L'équipage a été recueilli par le "Queen Elizabeth".

UN NOUVEAU SERVICE.

Les navires de la marine marchande du Canada feront maintenant le service des ports de l'Australie. Ils partiront de Saint-Jean en hiver et de Montréal en été. Déjà les navires de cette marine font le service en Australie en partant des ports de la côte du Pacifique. D'ores et déjà l'Australie sera reliée au Canada par l'est et par l'ouest. Le premier navire qui inaugurer ce service sera la "Canada Planter" qui partira de Saint-Jean à la fin du mois de janvier. Les départs se feront mensuellement.

MOUVEMENTS DES NAVIRES.

Le "Mégantic", ligne "White Star", quitte Portland aujourd'hui et doit faire escale à Halifax, demain matin, avant de partir pour Liverpool. Il portera à son bord 295 passagers de première classe, 295 de seconde et 800 de troisième.

Le "Canada", même ligne, est arrivé à Liverpool hier, venant de Portland et d'Halifax.

L'Empress of Britain, ligne du Pacifique part cet après-midi, de Saint-Jean, N.B., pour Liverpool.

L'Empress of France, même ligne, doit partir de Liverpool aujourd'hui pour se rendre à Saint-Jean, N.B.

Le "Scottian", même ligne, part de Saint-Jean, samedi, se dirigeant vers Southampton et Anvers.

Hollande-Serbie

La Haye, 15. — (S.P.A.) — Le ministre des Affaires étrangères a rédigé une longue déclaration pour expliquer pourquoi la Hollande a rappelé son ambassadeur de Belgrade et a renvoyé le chargé d'affaires serbe à La Haye. Le Parlement hollandais était désireux d'en savoir davantage sur cet incident. Le gouvernement déclare qu'il n'y a pas de conflit avec la Serbie, mais que la dignité de la Hollande ne permet pas que son ambassadeur reste à Belgrade pour y recevoir un traitement impertinent.

M. Mackenzie-King qui doit assister au banquet Gouin, qui aura lieu à l'hôtel Viger, demain soir, arrivera à Montréal demain midi et prendra le dîner au "Reform Club".

LES VALISIERS EN SYNDICATS

UNE NOUVELLE ORGANISATION DES SYNDICATS CATHOLIQUES ET NATIONAUX. — UNE RÉUNION DU CONSEIL CENTRAL. — UNE DÉCLARATION DE L'ABBÉ BELLEAU SUR LA GREVE DE THETFORD MINES.

Une nouvelle section du Syndicat catholique et national des Travailleurs en cuir, vient d'être organisée, celle des Valisiers. L'assemblée de fondation a eu lieu dimanche, à la salle paroissiale, 1939, rue Saint-Dominique. M. Albert Pichette a rempli les fonctions de président temporaire. M. l'abbé Hébert, MM. J.-B. Beaudoin et J.-B. Delisle ont porté la parole.

M. Delisle a dit que les ouvriers obtiennent autant d'avantages matériels dans les Syndicats catholiques que dans les unions internationales; en plus ils respectent les deux grandes idées de religion et de patriotisme.

M. J.-B. Beaudoin a exposé les raisons de la formation de syndicats catholiques et nationaux. Il déclare que la question sociale n'est pas seulement une question économique mais avant tout une question morale et religieuse.

M. l'abbé Edmond Hébert, après avoir donné quelques précisions sur le fonctionnement du Syndicat, a indiqué les principes qui doivent guider ce dernier: harmonie du capital et du travail, conciliation et arbitrage, formation de comités conjoints pour le règlement des conditions de travail et la solution des différends ouvriers.

On procéda ensuite aux élections. MM. A. Mayer et N. Lavoie sont élus président et secrétaire d'élection. On a obtenu les résultats suivants: Président, M. J. O. DeLarivière; vice-président, M. Armand Lefebvre; secrétaire-archiviste, M. Léopold Filion; secrétaire-financier, M. Ernest Hébert; trésorier, M. Alfred Mayer. Le Comité exécutif et les autres officiers seront nommés à la prochaine réunion du Syndicat qui aura lieu, dimanche prochain, le 20 décembre, à la salle paroissiale, 1939, rue Saint-Dominique, à 2 heures de l'après-midi. Le nouveau Syndicat a demandé son affiliation au Conseil central des Syndicats catholiques et nationaux.

Plusieurs patrons ont reconnu ce syndicat.

AU CONSEIL CENTRAL

Le Conseil central des syndicats catholiques et nationaux a été informé, à sa dernière séance de tous les détails concernant la grève des mineurs catholiques et nationaux de Thetford Mines. Un journal de cette ville avait publié que M. l'abbé Fernand Belleau, aumônier de ce syndicat, avait été défavorable à l'augmentation de la grève de l'heure demandée par les ouvriers et qu'il avait fait part de ses idées au géant Sharp, de la compagnie King and Bell. Le journal en question disait également que le syndicat catholique des mineurs, avait en l'occurrence refusé le tribunal d'arbitrage.

Voici le texte de la réponse de M. l'abbé Belleau. Après avoir noté qu'il se soit déclaré contre l'augmentation des salaires et cité la conduite au cours de la grève comme appui à cette assertion, il répond de la sorte à la deuxième accusation: "Il est faux que nous ayons déclaré la grève après avoir refusé le tribunal d'arbitrage; c'est le contraire qui est vrai; ce n'est que lorsque la compagnie nous eût répondu qu'elle n'avait rien à faire avec un tribunal d'arbitrage, que l'assemblée à l'unanimité et après une requête signée en faveur de la grève par plus des quatre-cinquièmes des ouvriers en cause se fut déclarée en faveur de la grève, que l'Union déclara que la grève commencerait le lendemain sur les mines Kings and Beaver. Et ce ne fut pas tout; à peine avions-nous déclaré la grève, que je recevais un télégramme du sous-ministre du Travail me priant de demander aux ouvriers de ne prendre aucune décision avant d'avoir rencontré son représentant. L'assemblée suspendit alors la déclaration de grève jusqu'au lendemain soir.

"Le lendemain soir arrive M. Brunet qui nous dit être envoyé pour faire rencontrer les deux parties; nous nous déclarâmes prêts à suivre ses directions; mais s'étant rendu auprès de la Cie, il lui fut répondu que personne n'avait autorité pour parler au nom de la Cie, et que son président Bois, qui avait prié le ministre du Travail d'intervenir était le seul capable d'intervenir et qu'il était à Thetford. M. Brunet revint nous trouver, ce disant fort mécontent d'être parti de Montréal sur la demande de la Cie et de ne trouver personne à qui parler; il s'excessa de nous avoir interrompu et nous déclara que son devoir était rempli puisqu'il était venu à Thetford tout comme le nôtre était fait, puisque nous avions rencontré le représentant du Ministère du Travail, comme celui-ci nous l'avait demandé. Sur son demande personnelle, il me répondit que nous n'avions plus rien à faire et de considérer sa démarche comme non avenue. Et alors, le soir même, la grève fut votée de nouveau pour prendre effet le lendemain."

L'assemblée du Conseil a été employée à la réception des rapports de comités. M. Roberte a donné son rapport sur la Commission de la Charité. Il a été adopté.

A la fin de la séance, M. l'abbé Hébert a fait un appel en faveur du cercle Léon XIII et a demandé aux ouvriers d'assister en grand nombre aux séances.

— Ce soir, assemblée régulière du

LA RÉPARTITION DES MANDATS

Un vif débat sur cette question, aujourd'hui, à la Ligue des Nations.

Genève, 15 (S. P. A.). — L'examen de la question de la répartition des mandats fait prévoir un vif débat pour aujourd'hui, à l'Assemblée de la Ligue des Nations. Les délégués veulent en finir avec cette question avant la clôture de la présente session. Une sous-commission composée de six membres a étudié ce problème, hier et lundi, et les séances ont été orageuses. Le Dr Nansen, de Norvège et C.-J. Doherty, du Canada, semblaient vouloir stimuler les indifférents. Il paraît que le conseil de la Ligue a éprouvé des difficultés à obtenir des réponses satisfaisantes du conseil suprême allié et des puissances mandataires sur les termes des mandats et les frontières des territoires confiés à la surveillance des diverses nations. De plus on accuse le conseil de la Ligue d'avoir retardé à fournir les renseignements voulus sur d'autres sujets. On est porté à croire au sein du congrès que les mandats qui permettent aux Puissances de fixer elles-mêmes leurs propres termes, ne constituent pas véritablement des mandats et il se pourrait que la question serait renvoyée au conseil suprême allié, au

LA MINORITÉ CATHOLIQUE DE L'ULSTER

Le cardinal Logue signale que le bill du home-rule ne lui garantit aucune protection. — Lloyd George à l'abbé O'Flanigan.

Londres, 15. — (S.P.A.) — Le cardinal Logue, primat d'Irlande, écrit au Times, de Londres, que le "bill de séparation" irlandaise ne contient pas une ligne sur la "protection à accorder aux intérêts, surtout aux intérêts religieux, de la grande minorité catholique des six comtés que l'on se propose de séparer du reste de l'Irlande", et ce la, ajoute le cardinal, "malgré qu'on parle beaucoup de la nécessité de sauvegarder ceux de la minorité dans l'Ulster du nord-est."

Londres, 15. — (S.P.A.) — Le premier ministre Lloyd George a répondu aujourd'hui à l'abbé Michael O'Flanigan, président intérimaire du Sinn Fein, qui lui avait demandé le délai pour consulter Eamonn de Valera, président de la république irlandaise, et Arthur Griffith, fondateur du Sinn Fein et actuellement en prison, pour avoir leur opinion sur les déclarations de guerre et la déclaration de la grève de l'heure demandée par les ouvriers et qu'il avait fait part de ses idées au géant Sharp, de la compagnie King and Bell. Le journal en question disait également que le syndicat catholique des mineurs, avait en l'occurrence refusé le tribunal d'arbitrage.

Voici le texte de la réponse de M. l'abbé Belleau. Après avoir noté qu'il se soit déclaré contre l'augmentation des salaires et cité la conduite au cours de la grève comme appui à cette assertion, il répond de la sorte à la deuxième accusation: "Il est faux que nous ayons déclaré la grève après avoir refusé le tribunal d'arbitrage; c'est le contraire qui est vrai; ce n'est que lorsque la compagnie nous eût répondu qu'elle n'avait rien à faire avec un tribunal d'arbitrage, que l'assemblée à l'unanimité et après une requête signée en faveur de la grève par plus des quatre-cinquièmes des ouvriers en cause se fut déclarée en faveur de la grève, que l'Union déclara que la grève commencerait le lendemain sur les mines Kings and Beaver. Et ce ne fut pas tout; à peine avions-nous déclaré la grève, que je recevais un télégramme du sous-ministre du Travail me priant de demander aux ouvriers de ne prendre aucune décision avant d'avoir rencontré son représentant. L'assemblée suspendit alors la déclaration de grève jusqu'au lendemain soir.

"Le lendemain soir arrive M. Brunet qui nous dit être envoyé pour faire rencontrer les deux parties; nous nous déclarâmes prêts à suivre ses directions; mais s'étant rendu auprès de la Cie, il lui fut répondu que personne n'avait autorité pour parler au nom de la Cie, et que son président Bois, qui avait prié le ministre du Travail d'intervenir était le seul capable d'intervenir et qu'il était à Thetford. M. Brunet revint nous trouver, ce disant fort mécontent d'être parti de Montréal sur la demande de la Cie et de ne trouver personne à qui parler; il s'excessa de nous avoir interrompu et nous déclara que son devoir était rempli puisqu'il était venu à Thetford tout comme le nôtre était fait, puisque nous avions rencontré le représentant du Ministère du Travail, comme celui-ci nous l'avait demandé. Sur son demande personnelle, il me répondit que nous n'avions plus rien à faire et de considérer sa démarche comme non avenue. Et alors, le soir même, la grève fut votée de nouveau pour prendre effet le lendemain."

L'assemblée du Conseil a été employée à la réception des rapports de comités. M. Roberte a donné son rapport sur la Commission de la Charité. Il a été adopté.

A la fin de la séance, M. l'abbé Hébert a fait un appel en faveur du cercle Léon XIII et a demandé aux ouvriers d'assister en grand nombre aux séances.

— Ce soir, assemblée régulière du

CONSTANTIN A VENISE

Venise, 15. — (S.P.A.) — L'ex-roi Constantin et la reine Sophie de Grèce sont arrivés ici avec leurs enfants, vers une heure ce matin, venant de Lucerne. Le croiseur grec "Averof" et une escadrière de petits navires de guerre ont en radat attendant que le monarque embarque pour partir pour le Phaloron, port d'Athènes, où le roi est attendu dimanche. Le voyage de Lucerne à Venise s'est fait sans incident. Constantin et sa famille demeurant dans leur wagon privé tout le trajet. Un certain nombre de Grecs éminents sont venus lui saluer le roi rapatrié. On remarquait surtout la présence de Lambros Corémilas, ambassadeur de Grèce en Italie.

LA VEUVE D'ALEXANDRE.

Athènes, 15. — (S.P.A.) — Un tribunal a autorisé Mme Manos, la veuve du défunt roi Alexandre, à toucher immédiatement la fortune que le roi a laissée. On l'estime à quatre cent mille piastres, et elle consiste surtout en monnaie et en bijoux.

Syndicat catholique et national des employés de manufacture, section Semi-Ready. La question du chômage dans la confection sera discutée. Cette assemblée a lieu à la salle Lavoie, 875 est, rue Ontario, mardi.

CONVOICATIONS.

— Ce soir, à 8 h. 30, assemblée régulière, à la salle Tremblay, 1597 est, rue Sainte-Catherine, du Syndicat catholique et national des employés. La question de la coopération des Syndicats catholiques sera aussi étudiée.

Le Syndicat catholique des Comités de la C.O.C., de Lachine, se réunit ce soir, à la salle de C.O.C., de Lachine, No 14, 13ème avenue. Un rapport de l'assemblée du Conseil Central sera présenté.

Mort d'un homme d'Etat hollandais

La Haye, 15. — (Par courrier.) — Un des principaux hommes d'Etat de la Hollande vient de mourir, dans la personne du docteur Abraham Kuiper. Avec le docteur Schaeppan, le défunt avait fondé la ligue des protestants et des catholiques afin de constituer un gouvernement composé de chrétiens.

La coalition chrétienne obtint la majorité aux élections de juin 1901 et le docteur Kuiper fut appelé à former un ministère et devint premier ministre.

Pendant plusieurs années, le défunt a été le rédacteur-en-chef du "Standaard"; mais il doit son influence à son hebdomadaire "De Herant", qu'il dirigea jusqu'à sa mort. C'est dans ce dernier qu'il a publié ses méditations, connues par tout l'Europe.

Le cadavre est repêché

Cochrane, Ont., 15. — (D.N.C.) — Le policier provincial Hughes, a repêché, hier, le corps de Victor Gallette, assassiné lundi matin à Frederickhouse. Le cadavre porte sur le derrière de la tête, une grande incision, faite par un coup de hache et l'argent du défunt avait disparu. Le corps a été retrouvé dans l'étang près du trou dans la glace où les traces de sang avaient fait supposer qu'il avait été enfoncé.

La police fait d'actives recherches pour retrouver Patrick Dubond, qui aurait avec M. Gallette, Dubond est un vétéran et sujet à des dérangements cérébraux. On n'a pas trouvé l'instrument du meurtre.

Un inconnu tué par un tramway

Un homme dont on ignore le nom et l'adresse a été frappé à mort ce matin, par un tramway de la rue Saint-Laurent, près du boulevard Saint-Joseph. Le tramway sous la direction du chauffeur Louis Flanthe, allait dans la direction du sud lorsque l'accident s'est produit.

L'ambulance de l'hôpital Royal Victoria est venue recueillir le blessé qui a été ramené au docteur de l'ambulance avait cessé de vivre. La victime est un vieillard et paraît être un ouvrier qui s'en allait à son travail. L'enquête du coroner aura lieu demain matin.

L'enquête sur l'accident d'Yamaska

Les Trois-Rivières, 15 — (D.N.C.) — Le docteur A.-C. Camiré, coroner-juge du district de Richelieu, a tenu hier soir une enquête sur l'accident qui s'est produit hier matin, près de Yamaska, et qui a coûté la vie à un nommé J.-B. Per-

rotte, domicilié au No 1138, avenue Ebel, Verdun, Montréal. L'enquête a été tenue à la maison du Dr Gagnon, à Yamaska, M. A.-L. Currie, surintendant de la compagnie Québec Montreal and Southern Railway, y assistait. Après l'audition de nombreux témoins, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle. M. Currie n'a pas voulu faire au-

H. E. BOURASSA

INGENIEUR MECANICIEN Réparations générales d'automobiles. SPECIALITE: Pièces de rechange, roues d'entraînement et rectification des cylindres. (Expérience de 28 ans) Rectification des cylindres (Cylinders Reground). TEL. LAB. 3345. 1495 NOTRE-DAME EST.

CHOSSES MUNICIPALES IL NE RESTE RIEN A FAIRE LES OUVRIERS ET LES ENTREPRENEURS SONT CONVAINCUS, AVEC M. DECARY, QUE LA LOI DES LOGEMENTS OUVRIERS NE PEUT BENEFICIER D'UNE MANIERE A LA CLASSE OUVRIERE DE MONTREAL. M. Decary a déclaré formellement hier que la loi des logements ouvriers est devenue lettre morte à Montréal, à cause des conditions spéciales qu'imposent les autorités fédérales. Il a prévenu les représentants des ouvriers et des entrepreneurs qui étaient venus se renseigner, que la commission ne chercherait en aucune manière à profiter de la loi, tant que ses restrictions ne seront pas enlevées. Il appert que le gouvernement fédéral accorde un octroi d'un million pour la construction de logements ouvriers en imposant des conditions que ne peuvent remplir la majorité des ouvriers. Ainsi les maisons devaient être détachées ou semi-détachées, à deux étages et à un seul logement; en outre les matériaux sont choisis comme de première qualité, et les dimensions des pièces seront telles que la plus petite devra mesurer 120 pieds de superficie. Des maisons de ce genre coûteraient au bas mot \$5,000 à \$6,000, et l'ouvrier devra déboursier au moins \$50 par mois pour faire ses paiements et payer les intérêts et les taxes. La grande majorité des ouvriers de la métropole ne peut se permettre ce luxe. En outre, le gouvernement ne prête l'argent qu'aux individus, qu'à l'ouvrier lui-même, de sorte que dans son expérience du coût des matériaux et de la main-d'œuvre, il pourrait fort bien dépenser tout l'argent qu'on lui a prêté, avant que sa maison soit complètement terminée. Il lui faudra alors déboursier de sa poche. Les délégués sont partis convaincus que la loi était inopérante pour les ouvriers de la métropole. MM. J. T. Foster et Gustave Franco représentaient les ouvriers, tandis que MM. John Quinlan, J. E. Wilder et F. Wright représentaient les entrepreneurs. LE CONSEIL METROPOLITAIN Les membres du comité des finances et des faubourgs de la commission de la charte, ont avancé d'une étape l'étude du projet d'établir un conseil métropolitain exerçant le contrôle des finances de toutes les municipalités de l'île de Montréal. Ils ont défini hier, la composition de ce conseil. Le conseil métropolitain se composera de dix membres. La ville de Montréal aura quatre représentants, ayant chacun deux votes, et l'un de ces représentants sera le contrôleur des finances de la ville. Les municipalités environnantes auront aussi quatre représentants, n'ayant chacun qu'un vote seulement. Enfin, les deux autres membres représenteront les compagnies de fiducie et auront deux votes chacun. Il y aura un représentant d'une compagnie de fiducie canadienne-française et un représentant d'une compagnie de fiducie anglaise. Ces deux représentants seront nommés par la succursale montréalaise de l'Association des Banquiers. Le total des votes sera donc de 16. Le président du conseil sera choisi parmi les dix membres. Il aura droit de vote et en plus, il aura un vote prépondérant, au cas de partage égal des voix. Le terme d'office des membres sera de quatre ans, mais selon la suggestion du maire McLagan un membre devrait se retirer chaque année, donnant lieu ainsi à une élection par rotation, chaque année. La réunion d'hier, très nombreuse, se composa de dix membres suivants: M. F.-W. Evans, au fauteuil, sir Hormidas Laporte, échevin, Brodeur, MM. Joseph Girard, Victor Morin, M. Sénécal, J. T. Foster, E. G. Cape, et les maires Beauchemin, Prieur, Ranger, Guibault et McLagan. MM. Justinien Pelletier, contrôleur et auditeur de la cité; P. Collins, trésorier, et J.-H. Ferns, président du bureau des évaluateurs, assistaient à la séance, à la demande de M. Laporte. Le seul dissident a été M. J.-T. Foster; il s'est énergiquement opposé à la nomination de représentants de compagnies de fiducie par l'Association des Banquiers, et a soutenu cette façon d'agir est absolument antidémocratique et contraire aux principes élémentaires sur lesquels il a été dès le début décidé de baser la nouvelle charte. Le président du Conseil des maiers et du travail ne voit pas les raisons justifiant l'octroi de privilèges spéciaux à une classe sociale. Sir Hormidas Laporte, le maire Beauchemin et le maire McLagan, ont, au contraire, expliqué que le conseil doit exercer simplement un contrôle sur les dépenses et les emprunts des municipalités, afin que celles-ci ne se surchargent pas de dettes écrasantes, comme la chose s'est vue dans le passé, et ils considèrent que les plus intéressés à maintenir le crédit des municipalités sont précisément les compagnies de fiducie et les banques qui ont de l'argent engagé dans les municipalités. M. Foster veut bien accepter la nomination de deux représentants de compagnies de fiducie, mais il voudrait les voir choisis par les représentants des municipalités dans la Commission, plutôt que par l'Association des Banquiers. Dans l'opinion de sir Hormidas Laporte, le conseil métropolitain aurait enargné \$50,000,000 à Montréal et à certaines municipalités annexées depuis quelques années, s'il avait existé, à cette époque. On en attend beaucoup de bien, vu qu'il exercera un contrôle efficace sur les dépenses et les emprunts des municipalités, et pourra ainsi empêcher les gaspillages qui ont été le fait si fréquent du passé. Arrérages Ceux de nos lecteurs qui doivent des arrérages à un journal, pour abonnement, sont priés de se le rappeler et de bien vouloir nous faire tenir au plus tôt leur chèque accepté pour le montant dû. Au prix où est le papier, de ce temps-ci, les journaux ont besoin de tout leur argent.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE J. Albert La Rue ARCHITECTE MONTREAL 24 St-Jacques TEL. 46 1547. QUEBEC 50 Grande Allée TEL. 632. ASSURANCES ET VITRES Etabli en 1885 ISIDORE CRÉPEAU Assureur contre l'incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc. 1410 Elvd St-Laurent Bâtisse Isidore Crépeau. Agent général: Atlas Assurance Company Limited Directeur Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Mirrors Phons: St-Louis 6401-6402. Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

Dr Moras Manseau CHIRURGIEN-DENTISTE Heures de bureau: 9 h. de l'avant-midi à 9 h. du soir. 607 avenue Atwater. Up. 9115. Angle St-Jacques. 161, St-Louis 2300. Heures de bureau: 9 h. am. à 6 h. p.m. Tous les soirs de 7 à 9 h. SPECIALITE: DENTIER, PONTS ET COURONNES. Dr PAUL PREVOST Chirurgien-Dentiste Extraction et traitement des dents absolument sans douleur. 227 RUE CHAMBORD Montréal. Côté Mont-Royal. Téléphone: Est 608. Consultations: 9 à midi, 1:30 à 5:30. Bureau du soir: 7 à 9. DR. EUGENE SEERS CHIRURGIEN-DENTISTE 425, EST RUE SAINT-CATHERINE, Angle Saint-Christophe, Montréal. Tél. Laval 95. Dr. Joseph Schiller Maladies des femmes et des enfants 620 RUE ADAM MONTREAL. SYNDICS E. H. BEGIN Syndic autorisé de la Loi de Faillite 180 rue St-Jacques, ch. 303. St-Jacques 4984. ESTAMPES EN CAOUTCHOUC Estampes en Caoutchouc EN TOUS GENRES A. Derome & Cie 80 NOTRE-DAME EST, TEL. M. 4079. NOTAIRES Chs. ARCHAMBAULT Notaire Nouvelle adresse: 755 MONT-ROYAL EST Montréal. J.-L. ISIDORE DUCHARME Notaire (Successor de Beauchamp et Ducharme) Edifice "La Sauvegarde", chambre 95 92 RUE NOTRE-DAME EST Montréal. Domicile: Tél. Laval 292. Tél. Main 3197. THOMAS DUCHARME Notaire, Comptable et Commissaire, Chambre 20, Edifice de la Banque d'Épargne 180 ST-JACQUES, TEL. MONT 774. Résidence: bureau du soir. Tél. Est 598. 465 LaGauchetière Est. 41, Laval 3542. Paul GUILLET, B. A. Notaire et Commissaire 412, 5ème avenue, ROSEMONT. Heures de bureau: 9 à 9 p.m. HORACE H. LIPPÉ Notaire 80 ST-JACQUES Main 3228. PROFESSEURS Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues, en français et en anglais. Préparation aux examens, brevets, ART DENTAIRE, DROIT, MÉDECINE, PHARMACIE, SERVICE CIVIL, etc. RENE SAVOIE, I.C. et I.E. Bachelier des-arts et des-sciences appliquées, Professeur au collège Sainte-Marie et au collège Loyola. Enseignement individuel et collectif facile le jour et le soir. Cours pour dames et messieurs. Renseignements fournis sur demande. 28 RUE SAINT-DENIS. Tél. Est 6162. En face de l'église Saint-Jacques. Olivier Thibault, Edmond La Roche, L.L.L. ass.-directeur, B.S. directeur. INSTITUT LA ROCHE, Engr. LETTRES ET SCIENCES Cours strictement privés le jour et le soir. Préparation aux cours classiques, brevets, service civil. 105 RUE STE CATHERINE EST TEL. EST 7406. Leblond de Brumath 259-EST, RUE ONTARIO, Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages. Le plus ancien cours de préparation aux examens établis à Montréal. Qui veut devenir rapidement médecin? avocat? dentiste? pharmacien? PERCEPTION L'AGENCE PROVINCIALE achète, collecte comptes au pourcentage, ville ou campagne, (tel que billets, salaires, loyers, comptes de banques, etc.), risques assurés. — 97 St-Jacques, Main 7123.

Dr Moras Manseau CHIRURGIEN-DENTISTE Heures de bureau: 9 h. de l'avant-midi à 9 h. du soir. 607 avenue Atwater. Up. 9115. Angle St-Jacques. 161, St-Louis 2300. Heures de bureau: 9 h. am. à 6 h. p.m. Tous les soirs de 7 à 9 h. SPECIALITE: DENTIER, PONTS ET COURONNES. Dr PAUL PREVOST Chirurgien-Dentiste Extraction et traitement des dents absolument sans douleur. 227 RUE CHAMBORD Montréal. Côté Mont-Royal. Téléphone: Est 608. Consultations: 9 à midi, 1:30 à 5:30. Bureau du soir: 7 à 9. DR. EUGENE SEERS CHIRURGIEN-DENTISTE 425, EST RUE SAINT-CATHERINE, Angle Saint-Christophe, Montréal. Tél. Laval 95. Dr. Joseph Schiller Maladies des femmes et des enfants 620 RUE ADAM MONTREAL. SYNDICS E. H. BEGIN Syndic autorisé de la Loi de Faillite 180 rue St-Jacques, ch. 303. St-Jacques 4984. ESTAMPES EN CAOUTCHOUC Estampes en Caoutchouc EN TOUS GENRES A. Derome & Cie 80 NOTRE-DAME EST, TEL. M. 4079. NOTAIRES Chs. ARCHAMBAULT Notaire Nouvelle adresse: 755 MONT-ROYAL EST Montréal. J.-L. ISIDORE DUCHARME Notaire (Successor de Beauchamp et Ducharme) Edifice "La Sauvegarde", chambre 95 92 RUE NOTRE-DAME EST Montréal. Domicile: Tél. Laval 292. Tél. Main 3197. THOMAS DUCHARME Notaire, Comptable et Commissaire, Chambre 20, Edifice de la Banque d'Épargne 180 ST-JACQUES, TEL. MONT 774. Résidence: bureau du soir. Tél. Est 598. 465 LaGauchetière Est. 41, Laval 3542. Paul GUILLET, B. A. Notaire et Commissaire 412, 5ème avenue, ROSEMONT. Heures de bureau: 9 à 9 p.m. HORACE H. LIPPÉ Notaire 80 ST-JACQUES Main 3228. PROFESSEURS Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues, en français et en anglais. Préparation aux examens, brevets, ART DENTAIRE, DROIT, MÉDECINE, PHARMACIE, SERVICE CIVIL, etc. RENE SAVOIE, I.C. et I.E. Bachelier des-arts et des-sciences appliquées, Professeur au collège Sainte-Marie et au collège Loyola. Enseignement individuel et collectif facile le jour et le soir. Cours pour dames et messieurs. Renseignements fournis sur demande. 28 RUE SAINT-DENIS. Tél. Est 6162. En face de l'église Saint-Jacques. Olivier Thibault, Edmond La Roche, L.L.L. ass.-directeur, B.S. directeur. INSTITUT LA ROCHE, Engr. LETTRES ET SCIENCES Cours strictement privés le jour et le soir. Préparation aux cours classiques, brevets, service civil. 105 RUE STE CATHERINE EST TEL. EST 7406. Leblond de Brumath 259-EST, RUE ONTARIO, Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages. Le plus ancien cours de préparation aux examens établis à Montréal. Qui veut devenir rapidement médecin? avocat? dentiste? pharmacien? PERCEPTION L'AGENCE PROVINCIALE achète, collecte comptes au pourcentage, ville ou campagne, (tel que billets, salaires, loyers, comptes de banques, etc.), risques assurés. — 97 St-Jacques, Main 7123.

ARCHITECTE J. Albert La Rue ARCHITECTE MONTREAL 24 St-Jacques TEL. 46 1547. QUEBEC 50 Grande Allée TEL. 632. ASSURANCES ET VITRES Etabli en 1885 ISIDORE CRÉPEAU Assureur contre l'incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc. 1410 Elvd St-Laurent Bâtisse Isidore Crépeau. Agent général: Atlas Assurance Company Limited Directeur Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Mirrors Phons: St-Louis 6401-6402. Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

Anatole Vanier Guy Vanier. VANIER & VANIER AVOCATS 161, Main 2922, 97 rue Saint-Jacques. BANQUE D'ÉPARGNE LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 175 rue Saint-Jacques et succursales à Montréal. CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Anatole Vanier Guy Vanier. VANIER & VANIER AVOCATS 161, Main 2922, 97 rue Saint-Jacques. BANQUE D'ÉPARGNE LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 175 rue Saint-Jacques et succursales à Montréal. CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

ASSURANCES Atlas Assurance Company Limited Directeur Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Mirrors Phons: St-Louis 6401-6402. Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

ASSURANCES Atlas Assurance Company Limited Directeur Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Mirrors Phons: St-Louis 6401-6402. Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

ASSURANCES Atlas Assurance Company Limited Directeur Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Mirrors Phons: St-Louis 6401-6402. Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

ASSURANCES Atlas Assurance Company Limited Directeur Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Mirrors Phons: St-Louis 6401-6402. Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

ASSURANCES Atlas Assurance Company Limited Directeur Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Mirrors Phons: St-Louis 6401-6402. Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

ASSURANCES Atlas Assurance Company Limited Directeur Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Mirrors Phons: St-Louis 6401-6402. Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

ASSURANCES Atlas Assurance Company Limited Directeur Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Mirrors Phons: St-Louis 6401-6402. Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

ASSURANCES Atlas Assurance Company Limited Directeur Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Mirrors Phons: St-Louis 6401-6402. Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

ASSURANCES Atlas Assurance Company Limited Directeur Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Mirrors Phons: St-Louis 6401-6402. Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

ASSURANCES Atlas Assurance Company Limited Directeur Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Mirrors Phons: St-Louis 6401-6402. Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

ASSURANCES Atlas Assurance Company Limited Directeur Gérant: Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc. Fabrication des Verrières et Mirrors Phons: St-Louis 6401-6402. Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant de pieds plats, chaussures fatigues, chute de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos arches-supports extra légers faits d'après empreinte du pied. Traitement à domicile. A. E. RAYMOND, spécialiste. 100, rue Saint-Catherine, Uptown 7600. COMPTABLES Div. Est, Main 3956. Etabli en 1896. Div. Ouest, Main 7154. BEAUDOIN LIMITEE Achats de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES Membre du service de collection américain. Téléphone Main 3570 L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

CHOSSES MUNICIPALES

IL NE RESTE RIEN A FAIRE LES OUVRIERS ET LES ENTREPRENEURS SONT CONVAINCUS, AVEC M. DECARY, QUE LA LOI DES LOGEMENTS OUVRIERS NE PEUT BENEFICIER D'UNE MANIERE A LA CLASSE OUVRIERE DE MONTREAL. M. Decary a déclaré formellement hier que la loi des logements ouvriers est devenue lettre morte à Montréal, à cause des conditions spéciales qu'imposent les autorités fédérales. Il a prévenu les représentants des ouvriers et des entrepreneurs qui étaient venus se renseigner, que la commission ne chercherait en aucune manière à profiter de la loi, tant que ses restrictions ne seront pas enlevées. Il appert que le gouvernement fédéral accorde un octroi d'un million pour la construction de logements ouvriers en imposant des conditions que ne peuvent remplir la majorité des ouvriers. Ainsi les maisons devaient être détachées ou semi-détachées, à deux étages et à un seul logement; en outre les matériaux sont choisis comme de première qualité, et les dimensions des pièces seront telles que la plus petite devra mesurer 120 pieds de superficie. Des maisons de ce genre coûteraient au bas mot \$5,000 à \$6,000, et l'ouvrier devra déb



Page du Foyer

AVEC LES FETES

Ces petits chapeaux de fantaisie, très clairs, très vifs qui tranchent harmonieusement sur le sombre des cols de fourrure. On a pas épuisés les ressources qu'offrent les hochés et les lamés d'or et d'argent. C'est encore ce qui domine, ce qui tente le plus : turbans variés, pas très turbans en vérité, mais chapeaux serrant bien la tête et drapés avec art.

Ces petits chapeaux se font surtout en velours, sous l'or ou l'argent; du rousse, du vert jade, du bleu paon. Ce sont les couleurs dominantes.

Il y a des toquets qui restent bien proches parents des bécots. Ceux-là sont en étoffe, velours de laine très pelucheux, très souple. On en a vu un modèle exquis, serré au bord d'une ceinture d'or finie par une boucle en arrière, et ornée en avant d'une enfilade d'anneaux en agates. Car les pierreries sont en faveur pour la garniture des robes comme des chapeaux.

En velours noir, on revêt un toquet qui

ressemble au bonnet de l'alsacienne. Ce chapeau est facile à faire, et il fait très bien à certains visages ronds ou sur les cheveux d'une jolie blonde. On prend une forme; rien qu'une calotte; on taille une bande de velours, rectangulaire, de deux-tiers de verge environ, par une demi de largeur. On plie en deux, sur le sens de la plus grande longueur. On coud à chaque extrémité. Cela fait une poche, si vous voulez. Vous drapiez et cousez au bord de votre calotte. Quand elle est bien enveloppée, vous traversez le milieu, ou à peu près, d'une couture de soie, qui formera plissé, et retiendra le velours au rond de la calotte : les extrémités du velours de chaque côté feront les ailes du bonnet.

On annonce un retour de faveur pour les grands chapeaux. Mais nous n'en resterons pas moins en faveur des petits, pour l'hiver. On se sent trop heureuse chez nous, aux grands vents, avec un petit chapeau bien serré qui retient les cheveux, et ne se dérange pas lui-même.

Cousine GILLETTE

Conseils pratiques

COURBATURE, MAL DE REINS

Friction extérieure à l'alcool camphré et à l'intérieur 6 perles d'essence de térébenthine en deux fois avant le repas. Deux jours de ce traitement et vous serez dispos.

REPASSAGE DU VELOURS

Pour rendre au velours son poil, acorné par le mouillage, imbiber l'eau à l'envers et présenter cette surface à la chaleur; l'eau se vaporise, passe à travers les fibres de la soie et les redresse.

UTILISATION DES BOUTS DE BOUGIE

Economie de bouts de chandelle. Il n'y a rien de plus facile que de faire des bougies. Prenez un peu de cire, rempez dans la cire en fusion des nœuds de coton tordus, très serrés. Faites écouler ces mèches, laissez-les refroidir et vous aurez d'excellents rats de cave.

Maximes et pensées

Les abeilles ne travaillent que dans l'obscurité, la pensée ne travaille que dans le silence, et la vertu dans le secret.

La jeunesse est comme une cuirasse portée depuis peu; elle donne l'illusion qu'on est invincible et ne neurit pas encore.

La conscience est comme une glace qui se ternit un peu chaque jour, il faut l'essuyer souvent sous peine de ne plus y voir.

Le cœur parfaitement droit n'admet pas plus d'accablement en morale qu'une oreille juste n'admet une fausse note en musique.

Marchéchal de TRIVULCE.

La compassion qui accompagne l'aumône est un don plus grand que l'aumône même. FLECHIER.



La bonne cuisine

Pondage au macaroni : Prendre une chopine de lait, quatre batons de macaroni, un œuf, deux cuillères à table de sucre, de la muscade,

de une cuillerée à table de graisse, et du sel au goût.

Faites cuire le macaroni en petits bouts d'un demi-pouce de long; faites bouillir le lait, brassez dans le macaroni, et saisissez-le. Laissez bouillir tranquillement pendant une demi-heure, ou jusqu'à ce que le macaroni soit tendre; pendant la cuisson remuez quelques fois. Graissez un vaisseau à pondage, puis battez votre œuf. Ajoutez le sucre et la graisse au macaroni, laissez refroidir quelque peu, puis versez dedans l'œuf et mêlez bien. Râpez sur le dessus un peu de muscade, et faire recuire au four jusqu'à ce que le dessus soit d'un brun délicat.

Soufflé aux amans : Mettez en crème une cuillerée et demie de graisse (une cuillerée à table) et autant de farine, puis ajoutez-y une tasse d'ananas haché et de jus. Cuisez pendant cinq minutes, enlevez du feu, ajoutez un peu de sel, une cuillerée à table de jus de citron, et trois jaunes d'œuf battus. Faites cuire au four vingt minutes. Servez avec une sauce faite de la manière suivante : Faites cuire deux cuillerées à table de graisse battue en crème, au bain-marie, avec deux jaunes d'œufs, battus et mis l'un après l'autre, quatre cuillères à table de sucre, deux cuillères à table de jus d'orange, une cuillerée à thé de jus de citron, et une demi tasse de crème fouettée, servez chaud.

Croquettes aux pois : Faites bouillir une tasse de pois secs, qui auront préalablement trempés toute une nuit; faites les cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres, coulez et passez au tamis. Faites frire un oignon dans une cuillerée à table de graisse, ajoutez aux pois, avec une cuillerée à table de farine, du sel et du poivre au goût, deux œufs battus, et des miettes de pain en quantité suffisante pour épaissir et mouler en croquette. — Brassez le dessus avec de l'œuf battu, roulez dans la graisse. Servez chaud avec une sauce aux tomates.

POUR LE JOUR DE L'AN

Achetez les livres de Michelle Le Normand, Couleur du Temps, quatre-vingt sous franco, *Autour de la maison*, cinquante-cinq sous franco. En vente au Devoir et à l'Action Française.

Université de Montréal

La troisième leçon d'histoire de l'Art (professeur T.B. Lagacé), sera donnée à l'École dentaire, le mercredi, 15 décembre à 8 h. du soir. Sujet : « La peinture française. — L'école symboliste; Puits de Châtaignes et Gustave Moreau ». Entrée libre. (Communiqué.)

Noël et le Jour de l'An

DANS LES CANTONS DE L'EST.

Aux voyageurs du temps de Noël qui se proposent de passer les fêtes chez les vieux parents, le chemin de fer Pacifique Canadien offre un service de trains excellents et fréquents entre Montréal et Sherbrooke.

(POUR L'EST.)

Départ de Montréal, Gare Windsor : A 8 h. 25 a.m. tous les jours, arrivant à Sherbrooke à 12 h. 15 p.m. A 12 h. (midi) tous les jours, arrivant à Sherbrooke à 3 h. 25 p.m. A 4 h. 10 p.m. tous les jours sauf le dimanche, arrivant à Sherbrooke à 7 h. 45 p.m. A 7 h. p.m. tous les jours sauf le samedi, arrivant à Sherbrooke à 10 h. 15 p.m.

(POUR L'OUEST)

Départs de Sherbrooke, P. O. : A 4 h. 55 a.m. tous les jours, sauf le lundi, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 8 h. 10 a.m. A 8 h. a.m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 11 h. 40 a.m. A 9 h. 10 a.m. tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 12 h. 20 a.m. A 3 h. p.m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 6 h. 50 p.m. A 5 h. 40 p.m. le dimanche seulement arrivant à Montréal, gare Windsor, à 9 h. 10 p.m. (réc.)

Montréal-Sherbrooke

PAR VOIE DU GRAND-TRONC Le service du chemin de fer du Grand-Tronc offre un choix de trains commodes pour les voyageurs, à l'occasion de Noël. Vous pouvez partir de Montréal à 8 h. 30 a.m. et à 8 h. 20 p.m. tous les jours et à 4 h. 16 p.m. tous les jours, sauf le dimanche. Il y a un wagon-saloon au train de 4 h. 16 p.m. Au retour, le voyageur pourra quitter Sherbrooke à 3 h. 15 a.m. et à 3 h. p.m. tous les jours, et à 8 h. 5 a.m. tous les jours, sauf le dimanche. Le train de 3 h. 15 a.m. a un wagon-lit pour Montréal, lequel est prêt à occuper à Sherbrooke à 10 h. la veille au soir. Le train de 3 h. p.m. a un wagon-café-saloon. (réc.)

"Dollard"

Une seconde représentation de "Dollard", de Hervé Gagnier, sera donnée le 20 janvier prochain, au Monument National. A la première représentation, le 11 novembre dernier, le public fit un bel accueil à cette œuvre. On annoncera plus tard quand les billets seront mis en vente. La distribution sera exactement la même qu'à la création. (Communiqué.)

LES SEMAINES AGRICOLES

UN CONGRÈS PRÉPARATOIRE EST TENU À QUÉBEC — L'ITINÉRAIRE DES PROFESSEURS

Québec, 15. — (D.N.C.) — Hier après-midi à deux heures, s'est ouvert au parlement le congrès préparatoire aux cours spéciaux donnés par le ministère de l'Agriculture dans les semaines agricoles. Le but de cette réunion est de mettre les professeurs au courant des conditions particulières de l'agriculture dans les régions qui seront visitées cet hiver par cette école ambulante.

Ce congrès durera quatre jours. Hier après-midi à 2 h., M. A. Désilets, directeur des cours, a ouvert le congrès.

M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, a prononcé une allocution. MM. A. Désilets, Ant. Mathieu, Léo Brown, P.-H. Vézina, J.-H. Tremblay et N. April. Remarques par M. Roy, chef du Service de grandes cultures, ont fait l'étude des conditions générales de la grande culture et de ses applications dans la partie sud de la province.

Voici le programme des autres jours : Aujourd'hui, à 10 h. : Elevage, hygiène des animaux, construction rurale et médecine vétérinaire par MM. J. Gaudreau, X.-N. Rodrigue, Dr J.-D. Grothé, M.-V. Ph. Rodrigue et L. Therrien. 2 h. : Elevage, (suite). Remarques relatives aux sociétés et syndicats d'élevage par M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'agriculture. Jeudi, à 10 h. : Industrie laitière, par MM. L. Bibeau, J.-B. Trudel; remarques par M. Alexandre Dion du Service d'industrie laitière. 2 h. : Horticulture par MM. G. Billeault et E. Paradis. Arboriculture, par M. J.-M. Talbot; protection des plantes cultivées par M. B. Chartier; remarques par M. J.-H. Lavoie, chef du Service Horticole.

Vendredi, par MM. L. Crevier, E. Gauthier, R. Dumaine et A. Raymond. Remarques par le Rév. Ligouri, chef du Service Avicole. Vendredi, à 10 h. : Apiculture et industrie sucrière, par M. L.-J.-A. Dupuis. Remarques par M. C. Vaillancourt, chef du Service Apicole et sucrier. 2 h. : Revue générale, questions de direction et d'administration, démonstrations et projections lumineuses.

LES SEMAINES AGRICOLES

Nous publions ci-dessous l'itinéraire que suivront les professeurs des semaines agricoles durant leur tournée de 1921.

LIGNE DU CHEMIN DE FER NATIONAL

Saint-Nicolas, comté Lévis, semaine du 19 au 22 décembre. Saint-Louis de Pintendre via Lévis, 6 m. Lévis semaine du 10 au 15 janvier. Lotbinière, Lotbinière, semaine du 17 au 22 janvier.

LIGNE DU QUEBEC MONTREAL NHEILLILOS

Gentilly, comté Nicolet, semaine du 24 au 29 janvier; Nicolet, comté Nicolet, semaine du 1 au 5 février; Pierreville, comté Yamaska, semaine du 7 au 12 février; Saint-Ours, comté Richelieu, semaine du 14 au 19 février; Varénes, comté Vercheres, semaine du 21 au 26 février.

LIGNE DU CHEMIN DE FER NATIONAL

Saint-Cyville, comté Drummond, semaine du 1 au 5 mars; Sainte-Hélène, "Bagot", comté Bagot, semaine du 7 au 12 mars; Saint-Jean-Baptiste, comté Rouville, semaine du 14 au 19 mars; Saint-Hubert, comté Chambly, semaine du 21 au 24 mars.

LIGNE DU PACIFIQUE CANADIEN

Gracefield, comté Hull, semaine du 5 au 9 avril.

LIGNE DU TEMISCAMINGUE ONTARIO NO.

Ville-Marie, comté Temiscamingue, semaine du 15 au 21 avril.

"Evangeline" de Leroux

La "Société Nationale d'Opéra" est à préparer une représentation, ou plutôt une création de "Evangeline" de Xavier Leroux. Cet opéra n'a jamais été chanté en Amérique. Il appartiendra donc à la "Société Nationale d'Opéra" de nous le faire connaître et ainsi de le créer de ce côté-ci de l'Atlantique. Cet opéra nous sera donné au commencement de l'année 1921. (Communiqué.)

UNE MERVEILLEUSE VENTE DE MERVEILLEUSE LINGERIE

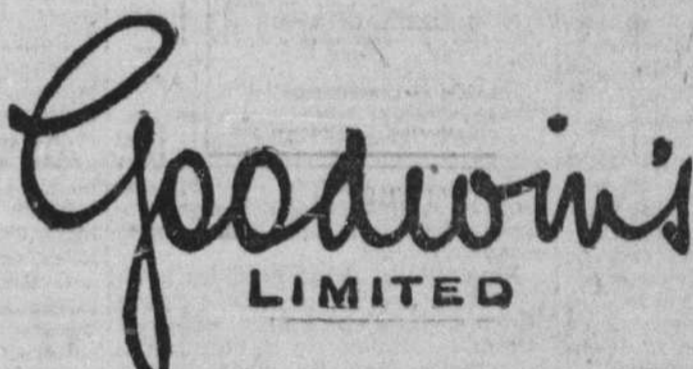


Lingerie de soie japonaise, brodée à la main, confectionnée spécialement pour les magasins Goodwin.

En vente au rabais de 33 1-3 %

La beauté et la qualité de cette superbe lingerie... mais à quoi bon essayer de décrire une aussi exquise lingerie ! Soie Habutai, satin et crêpe de Chine — tous lavables. En blanc, chair, azur et lavande. Robes de nuit — manches longues ou courtes ou encore sans manches. Genre fermé, modèle empire, encolure haute. En blanc et chair. Pyjamas, deux morceaux — En blanc, chair, et azur avec bordures de couleurs. Superbes pyjamas confectionnés d'après nos propres instructions et dont il faut admirer l'ampleur de coupe. Chemises droites et enveloppes. Nous avons aussi de la lingerie française ainsi qu'un lot de camisoles et caleçons en soie "Vanité". Enfin, une des ventes de lingerie les plus remarquables que nous ayons jamais faites.

Goodwin—Au deuxième.



Nouveau service de trains directs

A TRAVERS LE CANADA LE TRAIN QUOTIDIEN PAR VOIE DU CANADIEN NATIONAL GRAND-TRONC EST POPULAIRE.

Le service quotidien de trains directs entre Montréal et Vancouver, par voie du chemin de fer Canadien National-Grand Tronc est de plus en plus populaire. C'est un public voyageur. Les excellentes commodités qui comprennent wagons observatoire, dernier modèle, les wagons-lits de touristes et de colons, et les avantages généraux qu'offre cette route, attirent ceux qui savent apprécier le confort en voyage. Le nouveau train de jour, le "Continental Limité", part de la gare Bonaventure, Montréal, à 5 h. p.m. tous les jours; arrive à Ottawa à 8 h. p.m., pour continuer vers North Bay, Port Arthur, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et les pays Jasper et Mount Robson (Montagnes Rocheuses Canadiennes) à Vancouver. Des raccordements sont faits à Winnipeg avec des trains directs pour les principaux endroits de l'Ouest du Canada. Pour billets de lits et autres informations, etc., s'adresser à n'importe quel agent des chemins de fer Canadien-National-Grand-Tronc. (réc.)

Le centenaire de la cathédrale d'Halifax

Halifax, 15. — (S.P.C.) — C'est aujourd'hui le centenaire de la Cathédrale Saint-Mary, et tous les fidèles de la ville sont accourus en foule au premier temple catholique érigé en cette ville. De nombreux dignitaires ecclésiastiques assistent aux cérémonies du jubilé, entre autres S. E. le délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria; Mgr Roy, de Québec, représentant le cardinal Bégin. Parmi les autres prélats, on remarque : Mgr McCarthy, archevêque d'Halifax; Mgr Chénouard, évêque de Chatham; Mgr Leblanc, évêque de Saint-Jean; Mgr Forbes, évêque de Joliette; Mgr O'Leary, évêque de Charlottetown; Mgr Morrison, évêque d'Antigonish, et une foule de prêtres venus de la province, du Canada et des Etats-Unis. C'est en 1783 que fut établie la première chapelle catholique dans Halifax; elle était située dans une grange, rue South, là où s'éleva aujourd'hui la conciergerie Alexander. Le Père Bailly, de Louisbourg, venait de temps à autre dire la messe devant la petite colonie de chrétiens réunis à cet endroit. Plus tard, les catholiques érigèrent une autre chapelle sur les bords du bassin Bedford. Enfin, en 1820, Mgr Burke jeta les bases de l'église Saint-Mary; et vingt ans plus tard, le temple actuel s'éleva majestueux, à l'angle de la rue Barrington et du chemin Spring Garden. La paroisse compte 8,000 âmes; avant l'érection de l'église Saint-Thomas d'Aquin, toute la population catholique du sud et

de l'ouest de la ville se rendait à Saint-Mary, pour les exercices du culte. Les fêtes vont se poursuivre durant deux jours.

Nettoyage des couvertures de meubles

Nous ne dérangeons en rien les meubles et, par notre procédé scientifique, nous pouvons remettre à neuf toutes les anciennes couvertures. Téléphonez tout de suite.

Toilet Laundries Limited

Tél. Up. 7640 "Nous teignons à perfection"

SAUCISSE

au porc frais seulement. marque S. L. CONTANT Mentionnez le nom chez votre fournisseur.

Feuilleton

LISE

par Victor Féli

du DEVOIR

33 SUITE

Avec une sorte de défi, le jeune homme le regarda durement : — Puis-je avoir quelque espoir de présenter mes hommages à Madame votre mère et à Mlle Lise, avant mon départ ?

A son tour, le marquis posa sur lui un regard glacial : — Je n'en vois pas la possibilité. La moindre émotion est interdite à ma mère en ce moment, et vos adieux en seraient une pour elle, car elle a pour vous une vive sympathie, vous le savez. Quant à Lise, elle ne sera en état de descendre que dans la journée de demain, m'a-t-elle fait prévenir.

— J'en suis désolé ! dit simplement Lambellec en s'inclinant. La mondaine avertie qu'était Mme de Kerrotet sentit passer un soufuffle froid entre les deux hommes et reprit hâtivement une conversation animée avec le marquis, mais l'absence de Lise, le départ inattendu de ce capitaine, vraiment charmant, s'était-elle avoué dès la veille, tout cela était fort clair pour son expérience.

L'officier aspirait à la main de Lise, et prétendant évincé, disparaissait, laissant la place libre à Lucien, qui lui avait dit, dès le soir de leur arrivée au château, avec sa gaieté railleuse : — Ma mère, je vous pardonne-

rais peut-être votre irruption dans mes petites affaires... qui marchaient si bien !... et le noir complot aboutissant à me conduire dans ce pays invraisemblable, si vous me mettez en possession de la petite cousine Lise, un fin bijou s'il en fut !

Et la mère, radieuse, avait vivement orienté ses projets vers la jeune fille auprès de laquelle la présence du garçon distingué et intéressant qu'était Georges de Lambellec ne laissait pas que de l'inquiéter un peu.

Aussi sa verve joyeuse égaya-t-elle la fin du déjeuner.

En se levant de table, Lambellec remonta dans sa chambre et hâta fiévreusement ses préparatifs de départ, cherchant à étourdir sa douleur et cessant, malgré lui, un espoir irraisonné. Michel n'était-il pas là, malade, il est vrai, mais les nouvelles reçues annonçaient un léger mieux. Le plus simple était de courir à Lyon, et, dès que possible, conter toutes choses à son camarade, lequel, il n'en doutait point, interviendrait auprès de son père et protégerait Lise contre elle-même.

Oh ! partir ainsi sans la revoir ! Pas plus que la chère vieille grand-mère, si bonne, qui eût, elle, sûre-

ment, accueilli avec joie le doux projet si tendrement caressé... le cher projet qui était sa vie à lui ! Il le savait bien. Mais le visage impassible du marquis passa, vision de dureté. Il ne pouvait rien, par ses devoirs de correction mondaine, devant l'impassable attitude du maître de maison qui lui interdisait ainsi de faire la moindre tentative...

Vers la fin de l'après-midi, il montait en auto à la ferme, après des adieux fort corrects à M. de Saint-Genièvre et entouré de tous les jeunes gens, des jeunes filles et de Mme de Kerrotet. Au moment où la voiture démarrait, Robert s'élança sur le marchepied et embrassa follement le capitaine. Lui ne put comprendre "l'état de passion" de Robert, comme avait dit plaisamment Lucien de Kerrotet, mais ce baiser d'enfant fut doux au malheureux. C'était le lien, le lien que nul ne pouvait rompre, un lien, entre Lise et lui, et le rappel de la nuit effroyable où il avait été si heureux de lui prouver son amour, et l'espoir fragile qui vacillait en lui s'accrut de tous les chers souvenirs.

Lise, fiévreuse, somnolente, entendit un bruit de moteur. Elle ne savait pas qui fuyait ainsi, et

reposa sur l'oreiller sa tête douloureuse... Le soir, Marguerite, debout devant le lit de sa sœur, l'appela à mi-voix : — Lise ? tu dors ? papa m'a défendu de te faire parler, mais je voulais te dire... Quoi donc ? murmura indifféremment la jeune fille. — Je voulais te dire que le capitaine, avant de partir, m'a parlé de toi plusieurs fois. Il était désolé, désolé de ne pas te revoir, et il m'a bien recommandé de te le répéter. De même à Robert. Et il avait l'air si malheureux ! Je crois qu'il se plaisait beaucoup ici, conclut l'enfant.

Lise écoutait anéantie... — Quand est-il parti ? demanda-t-elle faiblement. — Vers 5 heures. Nous étions tous avec lui. Tante de Kerrotet a été même très gentille, elle l'a invité à aller les voir, à Paris. — Et papa ? — Oh ! papa n'était pas là. Il l'avait vu avant, dans son cabinet. — Couche-toi, ma chérie, put dire Lise, et ne me parle plus.

Un instant plus tard, Marguerite dormait profondément dans son petit lit, tandis que Lise enfonçait dans l'oreiller son visage inondé

de larmes... Il était parti ! Oh ! si vite ! Pourquoi n'avait-elle pu le revoir ? Puis elle rendit grâce de n'avoir pas dû subir le reproche du cher regard loyal. Qu'aurait-elle pu lui répondre et qu'avait-il pensé, lui ? Qu'elle l'avait trompé dans l'heure grave qui avait dévoilé son secret ? Non, non, il savait bien qu'elle ne pouvait tromper... pas plus que lui ! Alors ? Et une houle douloureuse ballottait sa pensée, lui enlevant la possibilité d'entrevoir une conclusion. Parfois, un demi-sommeil l'emportait, comme la veille, en des régions de cauchemars aux réveils de brisement devant la réalité. La nuit passa, lourde.

Au matin, elle se leva, faible et lasse, mais elle avait hâte de revoir son père pour l'interroger sur la façon dont Lambellec avait accueilli le refus à sa demande. En outre, elle savait que l'abandon pendant vingt-quatre heures de devoirs de maîtresse de maison avait déjà compliqué toutes choses ! Il fallait reprendre le fardeau sans intérêt ! La femme de chambre venait de lui dire que sa grand-mère la réclamait. Oui, elle était bien la chose de tous ! L'unique ! la "privilegiée", celle qui

n'avait pas le droit au bonheur, pensa-t-elle amèrement... Mais quand elle s'agenouilla dans la chapelle, pour la prière du matin, et qu'elle posa ses yeux humides sur ses doigts joints, un apaisement inattendu vint en elle et elle eut l'impression subite que c'était là, sous l'oeil de Dieu, qu'elle recevait la réponse maternelle à son naïf appel : — Maman, envoyez-moi un signe, quelque chose de vous à moi, quelque chose connu de Dieu seul ! La paix inexplicable s'infiltrait en son cœur venait de bien plus aith que la terre, emportant désespérans, acrimonies, pensées tumultueuses... Une douceur mélancolique s'infiltrait sous la croix et elle sentit la protection de celle qui avait dit : "Je serai là, invisible." Une pointe lancinante restait en elle, pourtant ; il se consolera ! assurait son père. Il se consolera ! et il fallait qu'il lui consolé ! Alors, navrée, mais ferme, Lise pria... longuement... pour qu'il lui consolé, le malheureux qui avait fui, abandonné par elle...

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No. 42 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), Jos. J. Blanchard, gérant.

LA PRESSE ET L'ACTION INTELLECTUELLE

(Suite de la 1re page)

droire, à l'ordre social qu'il a établi, au bien moral intellectuel de ses semblables et de la société générale ou particulière dont chacun fait partie.

La science orgueilleuse et égoïste, sûre d'elle-même, se complait en elle-même, se fait sa propre fin, c'est la science pour la science, c'est aussi l'art pour l'art — "qui n'est pas de l'art", disait avec raison Louis Veuillot. De l'égoïsme collectif, cette fausse science tombe vite dans l'égoïsme individuel; elle devient, pour ceux qui la manient, un simple instrument de jouissance et de domination; elle tend à satisfaire des appétits de plus en plus bas, de plus en plus matériels; elle aboutit à sa propre destruction et à l'abrutissement des peuples qui s'y laissent prendre. Dieu frappe de folie et d'impuissance, sauf pour le mal, les prophètes et les disciples: ils finissent par ne plus rien comprendre, les uns à ce qu'ils disent, les autres à ce qu'ils entendent.

L'orateur cite ce passage de saint Paul: "La science enfle, mais la charité édifie. Si quelqu'un se persuade savoir quelque chose, il ne sait pas encore comment il doit savoir... J'aime mieux dire cinq mots que je comprends, pour en instruire les autres, que dix mille en une langue (non comprise). Mes frères, ne devenez pas enfants par l'intelligence; mais soyez petits enfants en malice, et hommes forts en intelligence."

Il était bon, continue-t-il, que ces paroles fussent dites par le seul savant, le seul lettré, parmi les hommes que Dieu a choisis pour régénérer l'humanité.

OÙ EN EST LE MONDE ?

Le monde n'offre-t-il pas aujourd'hui l'exemple du renversement complet de l'ordre rétabli par le Christ et la démonstration palpable des désastres accomplis par l'action intellectuelle purement humaine ?

Où en sont les promesses si pompeusement proclamées depuis un siècle par les prophètes de la science orgueilleuse, de la science laïque, — promesses de paix, de bonheur, de concorde, de liberté, de progrès universel ?

La science philosophique a détruit tout critère de croyance et de morale; la science politique, toute base d'autorité, toute garantie de liberté; la science sociale, tout accord de justice et de charité. La science expérimentale, la plus prodigieuse et la plus pratiquée de toutes les sciences, n'a ni prolongé la vie humaine, ni adouci ses souffrances; au contraire, en étendant le champ des connaissances dites pratiques, elle n'a fait qu'augmenter les appétits, accroître les concurrences, intensifier les haines auxquelles elle apporte de nouveaux et puissants moyens de s'assouvir.

Les hommes qui mènent le monde, chefs d'Etat ou chefs d'école, sont les anti-typés du modèle proposé par saint Paul. Hommes faits en malice, ils sont d'une merveilleuse habileté et d'une grande puissance pour détruire, pour faire le mal et paralyser le bien; "petits enfants en intelligence", ils sont totalement impuissants à reconstruire, à enrayer les conséquences des maux qu'ils ont déchainés.

Ce n'est pas la science qui est coupable; ce sont les hommes qui ont commis, le péché de l'esprit, qui ont voulu séparer la science de la foi, de Dieu, auteur et fin de toute science; ce sont les faux éducateurs qui ont entrepris de cultiver l'intelligence humaine, sans tenir compte des droits supérieurs de l'âme et de la conscience.

Il y a plus d'un siècle, l'un des maîtres de la pensée moderne, Joseph de Maistre, faisait déjà ces constatations, dont les cent années passées n'ont fait que souligner la cruelle vérité.

"Bacon... a dit que la religion était "un aromate nécessaire pour empêcher la science de se corrompre". En effet, la morale est nécessaire pour arrêter l'action dangereuse et très dangereuse de la science, si on la laisse marcher seule.

C'est ici où l'on s'est cruellement trompé dans le siècle dernier. On a cru que l'éducation scientifique était l'éducation, tandis qu'elle n'en est que la partie, sans comparaison, la moins intéressante, et qui n'a de prix qu'autant qu'elle repose sur l'éducation morale. On a tourné tous les esprits vers la science, et l'on a fait de la morale une espèce de hors d'oeuvre, un remplissage de pure convenance. Ce système, adopté à la destruction des Jésuites, a produit en moins de trente ans l'épouvantable génération qui a renversé les autels et égorgé le roi de France."

CHEZ NOUS.

N'allons pas croire, dit l'orateur, que le mal n'existe point chez nous. Il est peut-être plus dangereux parce que plus ignoré, plus insidieux, et favorisé par ceux-là mêmes qui en auraient horreur s'ils le voyaient en face: des pères de famille et des éducateurs.

On peut lui attribuer quatre causes principales: la part faite à l'Etat dans notre système d'enseignement, d'autant plus dangereuse que nous vivons sous le régime démocratique; l'hypnotisation qu'exerce sur trop de parents les professions libérales; l'invasion de l'industrialisme; la surcharge des programmes.

Et nous nous acheminons ainsi vers l'élimination graduelle de l'enseignement religieux, vers l'élimination totale dans les écoles supérieures.

Régime absurde, même du seul point de vue intellectuel.

Citons encore le philosophe éminent que l'on consultait sur l'adoption par la Russie d'un programme d'études encyclopédique et qui répondait: "On a peine à se persuader que ce plan ait été écrit et présenté sérieusement. Quoi! toutes les nations de l'Europe ont consacré sept ans à l'étude de la langue latine, des classiques écrits dans cette langue, et à quelques éléments de philosophie; l'étude était constante, la discipline sévère; et cependant c'était un proverbe parmi nous qu'un collègue ou pouvait seulement apprendre à apprendre."

"Et l'on ose présenter à une nation neuve, dont les inclinations ne sont pas encore bien déterminées vers les sciences, un plan qui réunit des objets dont un seul occuperait

le temps du cours entier!... "Vous ne pouvez donc, Monsieur le comte, rendre un service plus essentiel à votre souverain et à votre pays qu'en faisant d'abord main-basse sur ce tas extravagant de sciences accumulées par un homme qui n'a pas eu ou n'a pas voulu distinguer les connaissances qui conviennent à tout le monde, de connaissances spéciales qui ne sont nécessaires qu'à certaines professions."

L'erreur des Russes — n'est-ce pas la nôtre? — c'était de vouloir acquérir en quelques années ce que les autres peuples n'avaient pu atteindre qu'après des siècles de labeur et de culture progressive. Écoutons sur ce point encore, Joseph de Maistre:

"C'est un grand malheur que cette illustre nation joigne encore à l'erreur d'estimer trop la science, celle de vouloir la posséder brusquement, et de s'humilier parce qu'elle se voit, sur ce point, en arrière des autres nations. Jamais préjugé ne fut plus faux et plus dangereux. Les Russes pourraient être la première nation de l'univers, sans avoir aucun talent pour les sciences naturelles. Car la première nation du monde serait incontestablement celle qui serait la plus heureuse chez elle et la plus redoutée des autres. Le surplus, au fond, n'est que parade... Par quel fétal empressement les Russes veulent-ils franchir les J.ances établies par la nature et s'humilier, parce qu'ils ont été obligés d'obéir à l'ère de ces premières lois? On croit voir un adolescent qui aurait honte de n'être pas, vieillard. Toutes les autres nations de l'Europe ont balbutié pendant trois ou quatre siècles avant de parler; nous pourrions donc les Russes ont la prétention de parler d'emblée?... Cette espèce de végétation morale qui conduit graduellement les nations de la barbarie à la civilisation, a été suspendue chez vous, et pour ainsi dire coupée par deux grands événements: le schisme du dixième siècle et l'invasion des Tartares."

NOS DEUX GRANDS ÉVÉNEMENTS.

Ici, dit le conférencier, la comparaison devient plus juste encore. Les deux "grands événements" qui ont "coupé" le développement normal de notre culture intellectuelle sont: la conquête anglaise et protestante, l'invasion du matérialisme anglo-américain.

Nous étions, il est vrai, les héritiers d'une très haute culture; nous étions sortis d'une nation qui avait atteint le sommet de la culture intellectuelle. Mais les vieux ruraux comme moi savent la difficulté des transplantations en pays nouveau: une plante délicate, nous étions encore faibles, déprimés par le joug colonial, lorsqu'un nouveau joug est venu s'ajouter à l'ancien.

Depuis — et l'orateur fait ici un tableau d'histoire que nous ne pouvons qu'indiquer — nous avons été cahotés entre un faux attachement à la France et un faux loyalisme envers l'Angleterre. Double obstacle à la formation d'une vie intellectuelle virile, complète, agissante.

Toute notre formation intellectuelle — et par conséquent toute notre action intellectuelle — s'est ressentie, pendant plus d'un siècle de cette double entorse.

LA GUERRE.

Nous étions sur le point d'en guérir, quand on nous a jetés à corps et à tête, perdus dans le chaos de la guerre européenne. Cette action inconsidérée, on l'a fait précéder, accompagner et suivre de la plus extraordinaire cacophonie d'idées, de principes, de théories, de faits vrais, faux ou détournés, de sens réels. A peine sortions-nous de cette crise de délirium tremens, que la manie de l'éducation dite "pratique" s'emparait d'un nombre croissant de cerveaux. Plus que jamais, notre vie et notre action intellectuelles sont menacées.

Tel autre passage terrible de Joseph de Maistre sur les faux prophètes que la Russie allait chercher à l'étranger pourrait nous inciter à des réflexions salutaires. "Sans amour et sans estime pour le pays, disait-il, sans liens domestiques, civils ou religieux, ils se moquent de ces Russes inclinaient vers leur confiant ce qu'ils ont de plus cher; ils se hâtent d'accumuler assez d'or pour se procurer ailleurs une existence indépendante; et, après avoir cherché d'en imposer à l'opinion par quelques essais publics qui ne sont, pour les véritables juges, que des spectacles d'ignorance, ils partent, et s'en vont, dans leur patrie se moquer de la Russie, dans de mauvais livres que la Russie achète encore de ces misérables, si même elle ne les traduit pas."

"Et cet état de choses est d'autant plus sensible, que, par un préjugé déplorable, on est à peu près convenu tacitement en Russie de regarder la morale comme quelque chose de totalement séparé et indépendant de l'enseignement; de manière que si, par exemple, il arrive à un professeur de physique ou de langue grecque qui passe d'ailleurs publiquement pour un homme dépravé ou pour un athée, on entendrait dire assez communément: "Qu'est-ce que cela fait à la physique ou à la langue grecque? C'est ainsi que les balayures de l'Europe sont accueillies dans ce pays; et l'infortunée Russie paie à grands frais une armée d'étrangers uniquement occupée à la corrompre."

Sans doute le mal n'est pas aussi grand ici qu'en Russie, il serait injuste de rapprocher ce tableau de la situation canadienne, si l'on ne regardait qu'à l'enseignement proprement dit. Mais il faut tenir compte des conférences, des propagandistes, des congressistes, des missionnaires de l'impérialisme anglais, de la bonne entente ontarienne ou de l'Entente cordiale anglo-française.

Tout cela, c'est de l'éducation intellectuelle, de l'éducation populaire.

De là, comme de nos faiblesses propres, la confusion de toutes les notions fondamentales, de tous les principes directeurs qui doivent éclairer la conscience de notre peuple et guider son action intellectuelle.

De là, tant d'inconcevables notions chez nos "intellectuels", sur les droits de l'Église et de l'Etat, de

choses intellectuelles, en même temps qu'à la défense des principes catholiques. Leur éloquence vous a persuadés davantage de l'importance vitale de leur cause, vous a aussi charmés et fait oublier les heures. Avec toute ma bonne volonté je ne réussis pas à vous faire oublier qu'il se fait tard, et je ne pourrais rien augmenter la conviction que vous avez déjà d'avoir passé une soirée charmante, tout à la fois agréable et bienfaisante.

LE RÔLE DE LA PRESSE.

On ne saurait exagérer le rôle de la presse dans cette œuvre de désarroi intellectuel. Comme pour l'éducation, le mal est d'autant plus grand, d'autant plus dangereux, qu'il est moins apparent.

Le journal quotidien est devenu l'unique aliment intellectuel des masses populaires. En soi, indépendamment, même des idées qu'il professe, le journal est un agent de désagrégation intellectuelle; il fausse et rétrécit la pensée; il la rend intermitte et superficielle; il tend à empêcher de penser.

En l'état actuel des choses, avec la direction qui lui est imprimée, on peut dire que la presse, en général, brouille les valeurs morales, intellectuelles, économiques, etc. Rappelez-vous le mot terrible d'Ezéchiel, que le maître du journalisme appliquait à la presse elle-même: c'est la grande prostituée.

Analysant la situation canadienne, l'orateur examine l'effet, sur l'action intellectuelle, particulièrement des deux types de journaux qui ont surtout régné chez nous: le journal de parti qui ramène tout à l'intérêt de parti et, si l'intérêt de l'Église, fausse tous les principes sociaux, oblitère les lumières de l'intelligence, étouffe la voix de la conscience; le journal à sensation, qui développe la puérilité d'esprit, éveille les appétites basses, flatte la vanité, exploite les instincts mauvais, et fait un saisissant rapprochement entre l'action de ce journal et le cinéma.

Et cette presse, conclut-il, tend bien à nous faire enfants par l'intelligence, hommes faits par la malice.

REACTION NÉCESSAIRE.

Une réaction s'impose. Mais cette réaction ne peut être le fait que de la presse elle-même. Ainsi parlait déjà Veuillot. Ainsi ont parlé Pie IX, Léon XIII et Pie X.

Pour contrecarrer l'action des journaux de parti et des journaux jaunes, il faut fonder des journaux radicalement différents par le fond et par la forme. Et c'est ce que nous avons voulu faire en fondant le *Devoir*.

Nous avons voulu remettre les idées en honneur. Nous avons voulu créer un lien entre les diverses activités intellectuelles, empêcher l'isolement des travailleurs, le rétrécissement des idées qui en résulteraient, combattre le dilettantisme naissant. Nous avons voulu rappeler aussi la hiérarchie des idées et des devoirs, donner, dans la pensée de nos lecteurs, à la nation, à la race, à la société, à l'Église, à Dieu la place qui leur appartient, rappeler qu'au-dessus de toutes les causes humaines, il y a celle de Dieu et de son Christ.

Cela, c'est l'idéal, et nous ne sommes que des hommes, des hommes faillibles. Nous sommes prêts à confesser toutes nos fautes. Comme Veuillot lui-même, nous sommes tout prêts à dire: "Si l'on veut qu'il y ait des fautes, je ne me ferai pas presser... Je ne me flatte que de n'avoir pas rougi de la vérité, ni désespéré de la conscience humaine."

Nous avons pu frapper trop fort, ne pas apercevoir tous les aspects d'une situation; mais je puis l'affirmer sur mon honneur d'homme, sur ma conscience de chrétien, notre attitude n'a jamais été inspirée par la haine. Et j'ai le droit de défier ceux-là même qui diffèrent d'opinion avec nous, d'établir que nos attitudes n'ont pas été commandées par les intérêts supérieurs des nôtres, tels qu'ils nous apparaissent.

Notre effort constant, en dépit de nos faiblesses et de nos erreurs, a été le ramené de la vérité et son application aux faits de la vie quotidienne: vérité religieuse, vérité sociale, vérité économique, vérité historique — sans souci des hommes et des partis, des vanités, des ambitions et des intérêts particuliers. Et nous avons constamment voulu faire appel à la raison, au bon sens, à la conscience.

De bons juges, l'orateur rappelle les témoignages explicites de Mgr Latulippe et de M. Antonio Perrault — ont bien voulu nous dire que nous n'avions pas mal servi notre cause. Du reste, si nous poursuivons cette tâche, c'est que des voix autorisées nous ont convaincus de son urgente nécessité.

UN APPEL.

Mais c'est une tâche particulièrement difficile, conclut l'orateur.

Nous vivons dans un temps et un pays où la peur de la vérité — plus encore que la haine — est générale; où la voix de la conscience est couverte par mille pensées ou préoccupations secondaires.

Les uns — c'est la masse — ont peur de la vérité intégrale, de la vérité dans les idées, de crainte d'être forcés d'y conformer leurs actes. Les autres, ce sont les chefs, ont peur de la vérité des faits, de crainte d'être obligés d'appliquer les sanctions que commanderait la conscience. Quel soulagement pour tous si aucune voix importante ne venait troubler leur sommeil!

Pourtant, il faut la dire la vérité, pourtant il faut le troubler ce sommeil, car c'est le sommeil précurseur de la mort.

Ceux qui se dévouent à cette tâche ingrate mais nécessaire ne méritent-ils pas quelque appui de ceux, trop rares, qui comprennent la bienfaisance de leur action sur les intelligences et sur les volontés?

De longs applaudissements accueillirent cette conclusion.

M. Arthur Letondal

Après l'excellent discours du président de l'A. C. J. C., M. Guy Vanier, et la très éloquente conférence de M. Henri Bourassa, je me gardais bien, dit M. Letondal, de chercher à retenir plus longtemps votre attention par un discours. Permettez-moi d'ajouter seulement quelques mots. Les orateurs que vous venez d'entendre ont convaincus tout à tour du rôle bienfaisant d'une jeunesse studieuse qui se prépare à l'action et de la nécessité d'une presse vouée aux

le sentiment. Enfin, mesdames et messieurs, le *Devoir* sera comme il a toujours été depuis sa fondation, le trait d'union de toutes ces activités générales. Tout ce que nous pourrions faire pour l'aider à poursuivre son œuvre sera dans l'intérêt de notre progrès moral et intellectuel. Depuis dix ans nous l'avons vu à l'œuvre: qu'a-t-il reçu en retour des immenses services qu'il a rendus à la race canadienne française, en retour de la part active qu'il a prise au relèvement de son action intellectuelle?

Je crois donc être l'écho de vos sentiments en rendant hommage au courage moral, au talent, au désintéressement de ceux qui ont voulu doter notre pays d'une presse catholique, nationale, vouée au progrès intellectuel. Ce sont ces hommes dont l'effort tend à nous débarrasser de l'influence néfaste d'une presse jaune, de reportage sensationnel et malsain, de l'asservissement aux partis politiques. Et ce qui est réconfortant à constater, c'est qu'une si belle cause est entre les mains d'écrivains de premier ordre, l'honneur des lettres canadiennes-françaises.

Bien qu'il ne soit pas le seul à poursuivre ce but, il convient de rendre ici particulièrement hommage au *Devoir*. Cette correction, cette tenue littéraire qui caractérisent le *Devoir* sont l'un des faits les plus significatifs du progrès de nos lettres depuis une dizaine d'années. Que ce soient les thèses solidement construites de M. Henri Bourassa, les commentaires sobres et élégants de M. Omer Héroux ou la documentation impitoyable de M. George Pelletier, toujours le *Devoir* s'impose à l'attention des intellectuels, amis ou adversaires. Autour de son œuvre il a su, du reste, grouper un nombre imposant d'écrivains que je ne puis vous nommer tous, mais que vous connaissez avantageusement. À la littérature, à la poésie, à la critique littéraire et artistique, il a ouvert toutes grandes ses pages, et laissé couler franches ses idées, qu'il ne craignait pas de dire leur pensée et de signer leurs noms.

M. Guy Vanier, en m'invitant à la présidence de cette soirée, a eu la délicate pensée d'associer les artistes à cette manifestation de l'action intellectuelle; ou plutôt il n'a pas voulu séparer le mouvement intellectuel du mouvement artistique, — qui sont inséparables lorsqu'ils s'inspirent aux mêmes sources de beauté morale et de vérité. Quoique cet honneur, en ce qui me concerne personnellement, soit imérité, je l'ai accepté néanmoins avec reconnaissance.

Pendant longtemps les artistes, en notre pays, ont passé pour des rêveurs inutiles. Il ne sont pas pratiqués, disaient-ils, leur entendement est fermé aux réalités. Par dilettantisme, on les applaudissait; tout bas on les plaigait un peu, surtout si l'on constatait qu'ils n'avaient pu faire autre chose. Je veux bien que les artistes plangent généralement au-dessus de certaines réalités; ils ont peut-être cela de commun avec les poètes. Encore faudrait-il s'entendre sur ce que l'on comprend par réalités. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est que plusieurs d'entre eux, dans le domaine des idées générales, ont pu voir juste et lointain, et préparer ainsi le mouvement intellectuel qui se dessine aujourd'hui. Il me suffirait pour appuyer cette thèse de citer un nom désormais historique, un nom cher au conférencier de ce soir, le nom d'un précurseur de notre littérature et de nos beaux-arts: celui de Napoléon Bourassa.

Napoléon Bourassa ne concevait pas qu'on dut séparer les arts et que chacun d'eux soit cultivé dans sa stricte individualité. Il faisait de l'art une vaste synthèse, agrégant ainsi les horizons, au lieu de limiter l'artiste aux procédés d'un art particulier hors duquel le reste du monde n'existe pas. Je crois qu'il était dans le vrai. L'art malheureusement ne prend pas la place qu'il devrait occuper dans l'éducation, et il est permis de se demander si, dans la formation de nos futurs écrivains, l'absence de culture artistique n'est pas l'une des causes du manque d'originalité, du côté livresque et un peu factice qu'on reproche parfois à notre littérature. Le dessin, la musique, le nom d'art d'agrément, le roman, le partage des jeunes filles; on songe plus rarement à faire bénéficier les jeunes gens de notions artistiques, même élémentaires. On allègue que les programmes d'études sont assez chargés; à quoi bon cette perte de temps ?

Un jour, écrit le peintre-philosophe Topffer, le sentiment et la philosophie sortirent de compagnie. Et il arriva quelque chose de terrible. Le sentiment égara sa compagnie, et pour se venger, la philosophie tua le sentiment.

Je ne crois pas toutefois que la rupture soit définitive, encore moins que le sentiment soit mort de coups qu'il a reçus au cours de cette aventure assez peu romanesque. J'ai même la faiblesse de croire que les choses peuvent encore s'arranger. Et précisément, le terrain d'entente n'est-ce pas l'art, l'art où la raison et la sensibilité jouent deux rôles complémentaires indispensables? Non, les idées claires, précises, l'ordre dans les idées, le mécanisme du raisonnement ne sont pas tout dans l'éducation; si l'on n'y ajoute le sentiment esthétique, le culte de la forme qui fait jaillir la splendeur de l'idée, on restera dans les formules ennemies, de toute spontanéité et de tout élan. M. Henri d'Arles, dans une conférence récemment reproduite dans le *Devoir*, a parlé de la *Revanche de l'Art*. Rejetons ce mot qui fait image; faisons en sorte qu'il devienne une réalité. Les intellectuels ont vécu trop longtemps chez nous quelque peu étrangers aux beaux-arts, comme aussi les artistes sont restés peut-être en dehors du mouvement de la pensée. Sans faire le procès ni des uns ni des autres, souhaitons qu'ils se connaissent mieux, qu'ils s'inspirent mutuellement et qu'ils concourent aussi à un plus grand développement de l'originalité et de la personnalité dans les œuvres de l'esprit. Il ne faut pas laisser subsister toutes ces cloisons étanches qui séparent les divers appartements de notre activité. Ouvrons du moins, de temps à autre, les couloirs qui les font communiquer entre eux; faisons-y même circuler de bienfaisants courants d'air, qui ne feront pas contracter de rhumatisme à la logique, et qui n'enrhumeront pas

service de nos plus chers cotillons le concours de toute activité, il accroit notre patrimoine intellectuel; c'est de la fierté toute la collectivité. Et l'neur, mesdames et messieurs, un bien inestimable; il augme la douceur de vivre, ou p c'est le rayonnement même de vie. Quel que soit son développement matériel, une race n'ex ne vit réellement que lorsqu'elle a une foi, un idéal, des aspirations et qu'elle a des artistes pour trad vains et des artistes pour trad son âme.

ACHETEZ VOS FOURRURES A LA MAISON DESJARDINS. Les milliers de personnes qui nous ont fait l'honneur de visiter nos salons ont toutes trouvé ici ce qu'elles désiraient: des fourrures véritablement parfaites sous le rapport de la qualité, du style et de la confection. Manteaux, Etoles et Manchons. Notre choix est incontestablement le plus beau et le plus important que vous puissiez voir. Nous avons des centaines de modèles différents en manteaux, et quant à nos créations en paures, elles sont innombrables. Visitez-nous; une visite vous prouvera mieux que tout ce que nous pourrions vous dire, combien nous avons raison d'être fiers de notre splendide collection de fourrures. Voyez au Cinéma PASSE-TEMPS, aujourd'hui et demain, un film intéressant sur l'industrie de la fourrure. Chas. Desjardins & Cie, Limitée, 70, Rue St-Denis, Montréal.

"Canadienne aux yeux bleus". LA "Canadienne aux yeux bleus." C'est la femme de chez-nous, celle que nous admirons et respectons, celle que nous aimons et lorsque Pellerin chante cette délicieuse mélodie si populaire, on sent qu'il laisse parler son cœur et son patriotisme. L'autre mélodie, "Dans le sein d'une rose," a un grand charme musical et poétique et Pellerin y ajoute la chaleur de sa franche diction et de sa belle voix de baryton. Record "La Voix de son Maître" No. 263078. Autres nouveautés sur les disques "La Voix de son Maître". Nid d'amour, Le petit réve, Les Montagnards, O. Canada terre de nos aïeux, Maître moi, Ton sourire, Si j'étais jardinier, En chemin, Si tu savais combien je t'aime, Dans tes grands yeux, La Marcelline, La Vrandière, Ma vigne et ma mie, Noël d'Irlande, Hector Pellerin, 263075, Hector Pellerin, 263076, Quantor Canadien, 263057, Charles Dalbert, 263059, Charles Dalbert, 263064, Roland Conrad, 263066, Henri Prieur, 263069, Paul Dufault, 263070, Paul Dufault, 263070, Paul Dufault, 263070. Tous des disques de 10-pous à double face—Le prix demeure toujours le même \$1.00. Nous gagnons la tenue. Nous nous ferons un plaisir de jouer tous les morceaux que vous désirez entendre. FOISY FRÈRES, Est 1644, 210-216 Ste-Catherine Est. Magasin ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hrs d'ici au jour de l'an.

CONFÉRENCE

OOPÉRATION NECESSAIRE

GEORGE-E. MACILWAIN, HOTE DU YOUNG MEN'S CANADIAN CLUB. HIER, PARLE DES RAPPORTS QUI DEVRAIENT EXISTER ENTRE PATRONS ET OUVRIERS. — LA SITUATION ACTUELLE.

M. Georges-E. Macilwain, chef du bureau des statistiques Babson, de Boston, a parlé de la question ouvrière en présence d'une assistance plus nombreuse que d'habitude, dîner du Young Men's Canadian Club. Il a déclaré que de nos jours, patrons et employés doivent nécessairement avoir des relations plus saines. Il est vrai, dit-il, que du fait de la guerre les ouvriers menaient une existence plus dure que jamais et qu'ils étaient privés de la main-d'œuvre. Mais depuis six mois environ, la situation a tourné et les employés commencent à s'en apercevoir. Est-ce pourquoi chefs d'industrie et ouvriers doivent s'entendre plus que jamais, plus même qu'avant pendant la guerre. Des organisations doivent se charger d'interpréter les sentiments des deux groupes, orateur a signalé en passant que les conditions ouvrières se sont grandement améliorées au cours des quinze dernières années et qu'il est probablement devenu encore meilleur d'ici 1935.

L'orateur rappelle un film cinématographique dans lequel on montrait, en moins de cinq minutes, l'épanouissement d'un bouton de rose qui devenait une belle fleur parfumée, chose qui prend, dans le cours normal des choses, au moins quelques semaines, et il dit qu'il en a été ainsi des ouvriers. La période de guerre, relativement courte si on la compare aux périodes écoulées avant, a tout changé et il faut aujourd'hui se tracer un nouveau programme.

Bien des problèmes doivent être résolus aujourd'hui envisagés, dont le principal est celui du chômage. Aux Etats-Unis, il y a plus de 3,000,000 d'ouvriers sans emploi et cela veut dire que l'on devra faire face à cette situation durant au moins cinq années, car d'ici là, l'industrie devra se réorganiser et reprendre peu à peu le nombre d'ouvriers qu'on employait avant la guerre. Cette réorganisation prendra certainement quelques années, car les marchés mondiaux ne sont pas ce qu'ils étaient avant la guerre.

L'un des moyens de remédier au chômage, c'est de restreindre l'émigration, de l'empêcher d'ici quelques années, afin de conserver pour nos ouvriers les positions disponibles.

Un autre moyen serait aussi d'instruire des comités de coopération entre les ouvriers et les patrons dans les usines, ce qui mettrait fin à bien des disputes et rétablirait des conditions normales parmi le travail. Les industries qui ont adopté ce système n'ont qu'à s'en féliciter et jamais elles n'ont à souffrir des pertes d'une grève.

L'orateur veut également que les ouvriers aient une part des bénéfices réalisés avec leur travail. A cet effet, il cite quelques statistiques sur la répartition de la richesse aux Etats-Unis. Il constate avec étonnement que pour cent seulement de la population américaine détiennent 80 pour cent de la richesse des Etats-Unis. De plus, moins de 10 pour cent seulement de la population ont payé la taxe du revenu.

En 1919, les conditions de travail ne se sont pas beaucoup améliorées, on considère le coût élevé de la vie l'an dernier. Soixante-cinq pour cent des ouvriers gagnaient 825 et moins, tandis que 75 pour cent des femmes employées dans les usines n'avaient pas plus que ce à quoi ils avaient droit. Il en a été de même aux Etats-Unis, et dans chaque cas on a dû se rendre à l'évidence que les demandes étaient raisonnables et ont été accordées.

La conférence a été présentée par le président du club, M. L. I. McMahon et le vote de remerciements a été proposé par M. Fred W. Stewart. On remarquait à la table l'honneur quelques citoyens en vue comme sir Hormisdas Laporte, M.M. Jos. Quintal, Jos. Daoust, le maire McLagan, de Westmount, J. Stanley Cook, etc., tous venus manifester leur appréciation de l'orateur et du club des Jeunes Gens.

Noël dans l'Ouest canadien

NOUVEAU SERVICE DE TRAINS DIRECTS.

A ceux qui désirent passer le Noël dans l'ouest canadien le service de trains quotidiens directs entre Montréal et Vancouver par voie des chemins de fer Canadien National-Grand Tronc offre des avantages exceptionnels. Les excellentes commodités fournies comprennent wagons-observatoires, wagons-lits, modèles de touristes et de colons et les caractéristiques générales du trajet attirent ceux qui aiment à avoir la plus grande somme possible de confort possible en voyage. Le nouveau train quotidien, le "Continental Limited" quitte la gare Bonaventure, Montréal, à 5 h. p.m. tous les jours, arrive à Ottawa à 8 h. p.m. et continue par voie de North Bay, de Port Arthur, de Winnipeg, de Saskatoon, d'Edmonton et des Pares Jasper et Mount Robson (Rocheuses Canadiennes) jusqu'à Vancouver. Il y a un raccordement à Winnipeg avec un service de wagons directs pour les autres principaux endroits de l'ouest canadien. Pour renseignements complets, réserve de places, etc., s'adresser à l'importeur quel agent des chemins de fer Canadien National-Grand Tronc.

(réc.)

TRIBUNAUX CIVILS

COMPTEURS DÉFECTUEUX

LE JUGE PURCELL DECIDE QU'UN ABONNE QUI TROUVE QUE SON GAZOMETRE FONCTIONNE MAL, DOIT LE FAIRE EXAMINER PAR UN INSPECTEUR DU GOUVERNEMENT — LES COMPTES DE GAZ.

Le juge Purcell a rendu un jugement en cour de circuit hier qui intéresse à peu près tous les citoyens de Montréal qui tiennent maison.

M. S. L. Dale, contestait les détails d'un compte de gaz qui lui avait été envoyé par la Montreal Light. Cette dernière réclamait \$24.62. L'abonné prétendait que ce compte était exagéré puisqu'il n'avait payé pour l'année précédente que la somme de \$9.83. Il alléguait que le gazomètre fonctionnait mal. Il a payé son compte mais a poursuivi la compagnie en demandant à cette dernière de lui rembourser la différence entre le montant payé pour l'année dernière et celui payé pour cette année.

Le juge Purcell a renvoyé l'action de l'abonné en déclarant que le contrat passé entre l'abonné et la compagnie faisait loi. Dans ce contrat se trouvait une clause qui disait que l'abonné devait se conformer aux indications du gazomètre. Dans le cas où l'abonné trouve que le gazomètre ne fonctionne pas, ce dernier peut faire examiner le compteur par un inspecteur du gouvernement. L'abonné doit payer les frais de cet examen à moins que le compteur ne soit trouvé défectueux, dans ce dernier cas, c'est la Montreal Light qui paye les frais.

LE BAIL D'HYMAN, LTD.

Le juge Panneton a entendu hier une cause concernant une demande d'annulation de bail et des dommages pour avoir changé la destination des lieux loués.

William Sutherland a loué à S. Hyman, Ltd., un magasin de tabac au numéro 173, rue Saint-Jacques pour le montant annuel de \$5,000 ou \$416.66 par mois. Le terme du bail était du 1er mars 1919 au 30 avril 1924. Le bail pourvoyait à ce que toutes les améliorations et changements qui seraient faits aux lieux loués deviendraient la propriété du locataire à la fin du bail.

Le 20 novembre 1919, M. Sutherland, le locataire, a averti M. Hyman qu'il avait vendu sa propriété au Montreal Trust. A partir de cette date, M. Hyman a payé son loyer au Montreal Trust. Seulement le locataire a appris que le Montreal Trust avait acheté l'immeuble occupé par Hyman pour le compte de Benson and Hedges. Hyman, se doutant que cet achat avait pour but de le déloger du numéro 173 de la rue Saint-Jacques, n'a pas attendu qu'on lui signale son départ et il a loué en face, au numéro 150, rue Saint-Jacques, tout en gardant le numéro 173, comme entrepôt.

Le demandeur allègue que c'est un abandon illégal des lieux loués et que c'est aussi une tentative pour jeter du discrédit sur ces mêmes lieux. Le demandeur allègue que le départ d'Hyman lui a causé pour \$5,000 de dommages.

Le Montreal Trust dit qu'en vertu de l'article 1624 du Code civil il a le droit de demander la résiliation du bail, l'expulsion du défendeur des lieux loués et le droit de réclamer de ce dernier \$5,000 de dommages et le reste du loyer jusqu'au 1er mai prochain c'est-à-dire \$2,500.

Le Montreal Trust se plaint que M. Hyman a rompu son bail en enlevant les effets mobiliers qui auraient pu garantir le loyer. Le défendeur répond que le loyer est assez garanti et que les pièces sont bien chauffées et tenues en bon ordre.

M. H.-B. Hyman a déclaré que la seule raison qui l'avait poussé à louer, ailleurs, était qu'il croyait que Benson and Hedges allait établir un magasin au numéro 173. M. Hyman n'a pas voulu attendre au mois de mai prochain pour demander craignant un retard des logements, c'est pourquoi il a loué le numéro 150 au mois de novembre dernier.

La question légale se pose de savoir si le Montreal Trust qui agit pour le compte de Benson and Hedges, peut poursuivre le défendeur en son nom propre. Une autre question est de savoir si le demandeur a le droit de faire résilier le bail parce que la destination du magasin de tabac de M. Hyman a changé de destination. L'avocat du demandeur affirme qu'il y a changement réel dans la destination des lieux loués. Le magasin de détail de Hyman est maintenant un entrepôt.

Le défendeur déclare que le Montreal Trust ne souffre aucun préjudice financier parce que le défendeur a offert de payer le reste de son année de loyer, à l'avance. Le défendeur ajoute que le demandeur n'a pas le droit de poursuivre parce que ce dernier n'agit pas en son nom personnel.

Le juge Panneton a pris cette cause en délibéré.

Noël à Ottawa

SERVICE DU GRAND-TRONC

Départ de Montréal à 8 h. 15 a.m., tous les jours, à 4 h. p.m., tous les jours, dimanche excepté, à 5 h. p.m., et 8 h. 5 p.m., tous les jours.

Arrivée à Ottawa à 11 h. 45 a.m., tous les jours; à 7 h. 30 p.m., tous les jours, dimanche excepté; à 8 h. p.m., et 11 h. 5 p.m., tous les jours.

Départ d'Ottawa à 8 h. 30 a.m., à 1 h. 45 p.m., à 3 h. 30 p.m., tous les jours, et à 5 h. 20 p.m., tous les jours, dimanche excepté.

Arrivée à Montréal à 12 h. (midi), à 4 h. 45 p.m., à 6 h. 30, tous les jours, et 10 h. 50 p.m., tous les jours, dimanche excepté.

En sus d'excellentes voitures de première classe il y a des wagons-salons-buffet sur tous les trains. Les trains de Montréal de 4 h. p.m., et 8 h. 5 p.m., et ceux d'Ottawa de 8 h. 30 a.m., et de 3 h. 30 p.m., ont de plus des wagons avec grande pièce-observatoire à l'arrière et grand compartiment à fumer. Ces wagons-observatoires sont très populaires auprès des dames. Des wagons-salons-café-observatoire et wagons-restaurants sont attachés au train de 5 h. p.m., de Montréal et de 1 h. 45 p.m., d'Ottawa.

(réc.)

Les oreillons

Les oreillons sont plus répandus en hiver et au printemps que pendant les autres saisons. Cette année nous en avons un certain nombre de cas, mais ils ne sont pas encore bien nombreux. Nous croyons cependant devoir donner au public quelques renseignements qui lui aident à prévenir l'expansion de la maladie.

La parotidite, comme on appelle cette maladie en langage médical, est contagieuse; elle se manifeste par un gonflement, dû à l'inflammation des glandes salivaires qui siège à l'angle des mâchoires, à l'avant et à l'arrière de l'oreille. Ce gonflement s'étend ensuite le long de la mâchoire et devient considérable; il est douloureux au toucher et rend difficile l'ouverture de la bouche.

Les enfants de 5 à 15 ans sont plus particulièrement exposés à cette maladie. Ils sont assez gravement malades, avec de la fièvre, du mal de tête et de la dépression. Des complications spéciales à cette maladie surviennent assez souvent. Quand un enfant présente ces symptômes, il faut le mettre immédiatement au lit et appeler le médecin. Le malade doit garder le lit au moins durant toute la période fébrile et être isolé du reste de la famille.

Le germe de cette affection n'est pas encore connu; on est cependant d'opinion que la contagion se fait par les sécrétions du nez, de la gorge et de la bouche. Pour prévenir la contagion, il faut isoler le malade et désinfecter les sécrétions du nez et de la bouche. L'isolement doit durer huit jours au moins après la disparition de tous les signes de la maladie.

Quand il y a un malade dans une maison, il vaut mieux avertir le Service de santé, division des maladies contagieuses, afin qu'une infirmière soit envoyée pour enseigner comment on évite la contagion et quels sont les moyens à prendre pour faire les désinfections d'une manière efficace.

LA VARICELLE

La varicelle est l'une des maladies contagieuses les plus difficiles à contrôler; elle demande donc des soins très particuliers. Sans être très répandue, il en existe toujours un certain nombre de cas. Comme elle ressemble à la varicelle, nous attirons l'attention sur la nécessité de consulter un médecin toutes les fois qu'un enfant présente une éruption.

Quoique cette maladie ne soit pas en général très grave, elle présente souvent des complications sérieuses qui laissent des lésions permanentes.

La maladie se communique par le pus et les croûtes de l'éruption; la contagion peut se produire tant que les croûtes ne sont pas complètement tombées.

L'enfant atteint de cette maladie a souvent une fièvre assez élevée, l'éruption n'apparaît que douze à vingt-quatre heures plus tard.

Il faut isoler soigneusement le malade et avertir le Service de Santé, division des maladies contagieuses, qui envoie des infirmières enseigner à faire un isolement efficace et les désinfections nécessaires.

Les enfants qui ont eu cette maladie ne doivent pas retourner à l'école sans un certificat du Service de Santé.

La chorale de Lachine

A la demande de quelques personnes de Montréal, qui assistaient au concert donné à Lachine, par la chorale de cet endroit, le 24 novembre dernier, il a été décidé de donner une seconde audition, le 21 décembre, au Monument National. Ce concert a été fixé un mardi, pour permettre aux différents maîtres de Montréal, d'y assister, pour en-

tendre cette chorale d'enfants, tous élèves de l'Académie Piché de Lachine, au nombre de 80. Entre autres pièces, le programme comprend sept choeurs et en particulier le poème lyrique "Jeanne d'Arc", composition d'Emile Wambach, directeur du Conservatoire d'Anvers, qui était chanté pour la première fois à ce concert.

Dans le but d'encourager les membres des chorales à profiter de

l'opportunité d'entendre ce choeur d'enfants que M. Fréd. Pelletier a comparé aux choeurs du Vatican venus ici, l'an dernier, on offre aux maîtres de chapelle qui en feront la demande, le nombre de billets qu'ils désireront pour les membres et leurs compagnes, à un prix de faveur, en s'adressant à M. J.-Allyre Roy, organisateur, 71a, Saint-Jacques; tél. Main 410. (Communiqué.)

Allez à Québec par la Voie Nationale

Le train de nuit du chemin de fer National du Canada, pour Québec par le pont de Québec—la Voie Nationale—part de Montréal, (gare Bonaventure), à 11 h. 15 p.m., tous les jours, et arrive à Québec (gare du Palais), à 6

h. 15 a.m. Au retour, départ de Québec (gare du Palais) à 11 h. 55 p.m. et arrive à Montréal (gare Bonaventure) à 7 h. 10 a.m. Des wagons-lits du type le plus moderne et éclairés à l'électricité sont attachés aux trains dans les deux directions. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser aux agents de billets du chemin de fer National-Grand-Tronc. (réc.)

UN ESCOMPTE TRES OPPORTUN DE

20%

C'est notre Escompte Régulier de Janvier que nous mettons en force immédiatement sur tous nos meubles: Tapis, Prêlarts, Rideaux, Draperies et Papiers Muraux. Une Véritable économie d'un cinquième sur nos prix réguliers qui vous aidera dans l'achat de vos cadeaux de Noël et du Nouvel An.

- En mettant notre Escompte de Janvier en force immédiatement nous créons une demande plus forte de meubles comme cadeaux de Noël que si nous nous servions de tous les arguments au monde. Tous nous savons quel magnifique cadeau constitue un rug, une lampe ou un meuble, quel qu'il soit, mais le prix régulier de ces articles est souvent un obstacle. En avançant notre escompte de janvier nous faisons disparaître cet obstacle et nous mettons à portée de toutes les bourses le seul cadeau pratique pour cette Noël.
- En mettant notre Escompte de Janvier en force immédiatement nous créons aussi le désir immédiat de tous les acheteurs de meubles qui attendaient les réductions de janvier pour l'achat de meubles de salle à manger, de chambre à coucher ou de vivoir. Tout notre stock est au complet et nous vous assurons honnêtement que les prix réguliers, moins l'escompte de 20%, sont les mêmes qui seront en force en janvier prochain.
- Il est une coutume établie dans des centaines de foyers de changer pour Noël draperies et rideaux, et plusieurs aussi font une nouvelle décoration de leurs murs. L'escompte de janvier s'applique aussi à notre département de papiers muraux, et ce qui vous coûterait régulièrement \$60.00 ne vous coûtera maintenant que \$48.00 — c'est réellement UN PENSEZ-Y BIEN.
- UNE OFFRE "PATHE" SPÉCIALE POUR NOEL
 - 1 véritable Phonographe PATHE style "A", acajou ou chêne fumé.
 - 1 Cabinet à records pouvant contenir 100 records, en acajou ou chêne fumé.
 - 1 Reproducteur Pathe.
 - 1 Reproducteur pour disques à aiguilles.
 - 1 Saphir Pathe fort.
 - 1 Saphir Edison.
 - 100 Aiguilles d'acier de la meilleure qualité.
 - 12 Sélections Pathe: chant, danse, orchestre (6 records.)

\$98.50

N.G. Valiquette

471-477 STE. CATHERINE EST.

PHONOGRAPHES

UN CADEAU QUI SERA APPRÉCIÉ

Le Phonographe CASAVANT est le phonographe qui sera le plus apprécié comme cadeau de Noël ou du Jour de l'An, c'est l'instrument de musique qui sera, pour votre famille, une source inépuisable d'agrément; pour votre home, un meuble digne de figurer dans le plus riche appartement.

Créé par les mêmes experts et artisans qui ont fourni au pays et à l'étranger les célèbres orgues CASAVANT qui font l'admiration des plus grands artistes du monde, le Phonographe CASAVANT est parfait sous tous les rapports. Tonalité merveilleuse, mécanisme puissant, robuste et silencieux, cabinet artistique et d'un fini irréprochable, il possède toutes les qualités qu'on est en droit d'attendre d'un instrument appelé à reproduire avec une fidélité absolue le chant de nos virtuoses et la musique instrumentale des maîtres. Il joue avec une égale perfection les disques de toutes les marques.

Avant d'acheter un phonographe, ne manquez pas d'aller voir et entendre, chez nos représentants, le célèbre Phonographe CASAVANT.



La Cle des Phonographes Casavant, Limitée, ST-HYACINTHE, Qué.

CASAVANT

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE UNE NOUVELLE LA MATINÉE HÔTELLERIE À LA BOURSE

LES PRIX DES ŒUFS STRICTEMENT FRAIS SONT DE \$1.00 LA DOUZAINES CHEZ LE MARCHAND DE GROS...

Les œufs ont encore augmenté depuis le début de la semaine et se vendent maintenant à raison de \$1.00 la douzaine...

Voici les prix cotés chez les marchands de gros: Sucre d'érable 26 à 28c, Sirop d'érable \$1.90 à \$2.20...

Farine-Type: Franco à bord (f.o.b.) Montréal 111.10, En lots fractionnés et aux épiciers 111.40...

De beurrierie, pasteurisée 51% à 53c, De beurrierie, premier choix 51 à 52c...

Pommes de terre: Les ventes de ce produit sont assez fortes, et les prix sont à la hausse...

Les viandes fumées: Jambons de 8 à 10 livres, 35 sous; de 10 à 15 livres, 32 à 33 sous...

LE MARCHÉ AUX BESTIAUX: Il est arrivé, hier, 27 chars de bestiaux. Au marché d'avant-hier, les meilleurs animaux ont été vendus...

Les prix ont été fermes. Les bovins ont obtenu de \$9.50 à \$11.50 pour les meilleurs; et les autres de \$8.50 à \$9.50...

Emprunts du Gouvernement du Canada: Tableau des cours, fourni par L. G. Beaudin et Cie...

Tableau des cours des emprunts du gouvernement du Canada, incluant des colonnes pour les dates, les montants et les prix.

Emprunt Français 5% DE LA VICTOIRE. BRYANT, ISARD & CO. Agents de Change, 84-90 rue St-Fr-Xavier, Montréal.

LE MONT-ROYAL HOTEL VA ÊTRE CONSTRUIT AU CÔTÉ DE \$7,000,000. L'ORGANISATION FINANCIÈRE DE CETTE ENTREPRISE...

Le coût de la construction du nouvel hôtel dont sera doté Montréal dans un avenir rapproché, sera de \$7,000,000. Cet immeuble sera construit à l'angle des rues Peel et Sainte-Catherine...

Comme cette construction n'aura que dix étages elle s'étendra sur tout le terrain où est actuellement situé le High School, rue Peel. L'étage inférieur sera occupé par des magasins...

Le commerce du Canada: Ottawa, 15. - Le communiqué mensuel des fluctuations commerciales indique que l'augmentation du commerce au Canada pour les huit derniers mois écoulés est de \$283,843,799...

La valeur de nos exportations de marchandises domestiques a augmenté de \$17,332,824. La valeur totale de nos exportations de marchandises domestiques a été de \$825,636,394 au cours des huit mois se terminant le 3 novembre dernier...

BOURSE DE NEW-YORK: Cours fournis par la maison Fortier, Beauvais et Cie, courtiers, 88-ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Tableau des cours de la Bourse de New-York, incluant des colonnes pour les noms des sociétés, les cours et les variations.

LA SEANCE EST PEU INTERESSANTE ET LES COURS RESTENT A LA BAISSE. LES VALEURS DU MERGER, LES CANADA STEAMSHIP LINES TOUCHENT LEUR PLUS BAS NIVEAU...

Les transactions ont encore été sans intérêt ce matin sur notre place locale en dépit du fait que les cours ont été plus forts sur la place new-yorkaise. Seules quelques valeurs ont réussi à se transiger en assez fortes quantités...

OPERATIONS DE LA MATINÉE: (Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie).

Tableau des opérations de la matinée, incluant des colonnes pour les noms des valeurs, les cours et les variations.

BOURSE DES MINES: Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin et Cie, 103, rue Notre-Dame, Montréal.

Tableau des cours de la Bourse des Mines, incluant des colonnes pour les noms des mines, les cours et les variations.

Cours du change: Cote des devises étrangères de L. G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

Tableau des cours du change, incluant des colonnes pour les destinations, les cours et les variations.

La Coopérative agricole de la Nouvelle-Ecosse: (Service de la Rente, fait par Versailles-Vidricaire-Boullais, Ltée). Une dépêche d'Amherst dit que l'Union agricole (United Farmers) de la Nouvelle-Ecosse, réunie à Tignish, a été la base d'une coopérative agricole pour le comté de Cumberland...

DIMANCHE, 19 DECEMBRE PROCHAIN DANS TOUTES LES PAROISSES DE LA PROVINCE. Nous mettrons en souscription chez les notaires nos correspondants \$500,000 de la COOPERATIVE CENTRALE D'ACTIONS DES AGRICULTEURS DE QUEBEC

Pourquoi il faut souscrire tout de suite (9e annonce. - La suite demain) CULTIVATEURS! Il faut souscrire maintenant

- 1o Parce que la COOPERATIVE CENTRALE, votre société, votre chose, a atteint le chiffre d'affaires maximum qu'elle peut réaliser avec son effectif (7,800 membres) et son capital (\$57,000) actuels. 2o Parce que la COOPERATIVE CENTRALE, devant commencer au printemps la construction des vastes entrepôts modèles, veut pouvoir compter tout de suite sur les fonds nécessaires. 3o Parce que la COOPERATIVE CENTRALE, assujettie au contrôle du ministre de l'Agriculture, n'est ni une affaire nouvelle ni une affaire douteuse, et que vous n'avez aucune raison de différer votre souscription. 4o Parce que la souscription datera réellement du 1er mars 1921, mais que, en attendant, tout paiement anticipé portera intérêt au taux de 7% l'an.

VOTRE NOTAIRE RECEVRA VOTRE SOUSCRIPTION: De 1913 à 1916 la Coopérative a payé 6% et depuis elle paie 8% de dividende. La loi autorise jusqu'à 10%.

VERSAILLES-VIDRICAIRE-BOULLAIS (limitée) MONTREAL 101, Versailles QUEBEC Rue St-Pierre, 69 OTTAWA Imm. Banque Nationale

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PROVINCE DE QUEBEC CABINET DES MINISTRES. Québec, le 20 novembre 1920. M. Versailles, Vidricaire & Boullais, Ltée., Messieurs. La souscription de \$500,000.00 au capital-actions de "La Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec", laquelle souscription vous êtes chargés d'organiser, rencontre mon approbation personnelle et celle des officiers de mon département. Je ne saurais trop encourager les cultivateurs de notre province à faire partie de cette coopérative, qui a rendu des services signalés à la classe agricole, depuis sa fondation. L'augmentation énorme des affaires de cette société nécessite un capital additionnel, que les agriculteurs soucieux de leurs intérêts s'empresseront de souscrire, je n'en doute pas. Veuillez, messieurs, agréer, avec mes souhaits de succès prompt et complet, l'expression de mes meilleurs sentiments. Votre bien dévoué, J. Staro



L'HONORABLE M. CARON Ministre de l'Agriculture

Le Placement du Jour Obligations 6% - à 5 ans PROVINCE DE QUEBEC Remboursables le 1er juin 1925 Cote 110.00 Prix: 100.00 et intérêts courus Beausoleil Limitée 112, rue St-Jacques Montréal

Bons de Guerre et Bons de la Victoire Ces bons sont maintenant cotés à la Bourse de Montréal. Aux prix actuels ils rapportent jusqu'à 7% d'intérêt. Renseignements complets chez GEOFFRION & CIE MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL 96 RUE NOTRE-DAME OUEST. M. 3073.

LES GRAINS Cote de la Maison Bryant, Isard & Co. CHICAGO Ouverture Midi Mais: Décembre 69 5-8 69 5-8 Mai 70 3-4 71 3-8 Blé: Décembre 46 1-2 45 7-8 Mai 49 1-4 49 1-8 Blé: Décembre 166 166 1-2 Mars 160 1-2 160 1-4 WINNIPEG Avoine: Décembre 53 53 Mai 58 57 3-4 Blé: Décembre 178 170 Mai 178 177 5-8

Mort de M. William Power: Québec, 15. - (D.N.C.) - M. William Power, ex-député de Québec-Ouest à Ottawa, un des marchands de bois les plus importants de Québec, qui vient de réorganiser la Cie W. et T. Sharples, est décédé hier rue Sainte-Ursule. M. Wm. Power est le père de M. Chubby Power, député de Québec-Ouest, à Ottawa. Le défunt était âgé d'environ soixante et dix ans. Une démission dans le cabinet Leygues: Paris, 15. - (S.P.A.) - André Lefèvre, ministre de la guerre, va probablement annoncer aujourd'hui sa démission du cabinet Leygues, parce qu'il diffère d'opinion avec ses collègues sur certaine clause du bill du service militaire présenté à la Chambre des députés hier. Au cours du débat, M. Lefèvre a insisté pour les jeunes gens fassent deux ans de service, tandis qu'au contraire le président du Conseil, M. Leygues et les autres ministres soutiennent qu'un entraînement militaire moins prolongé serait suffisant. Grève terminée en Norvège: Christiania, Norvège, 15. - (S.P.A.) - La grève des cheminots s'est terminée par une capitulation complète des grévistes, à aucune demande desquels on n'a fait droit. Le trafic reprend et les chemins de fer fonctionneront normalement demain.

RENE-T. LECLERC 1901 L'importance des nouveaux tarifs: La mise en œuvre de nos ressources hydrauliques remédiera dans une large mesure à la pénurie et à la cherté du combustible. Il faut le pousser. D'accord. Mais ces installations sont d'un établissement coûteux et on ne saurait attirer des capitaux importants vers ces entreprises sans une rémunération suffisante. Voilà précisément le problème qui s'est posé pour les entreprises d'utilité publique - traction urbaine, éclairage et force motrice. Le public a compris qu'il vaut mieux payer un peu plus pour s'assurer d'être bien servi; il s'est prêté de bonne grâce au relèvement des tarifs. Les sociétés concessionnaires voient déjà leurs revenus s'élever sensiblement. La baisse du prix des fournitures et de la main-d'œuvre améliorera encore leur situation. Il en résulte que les services publics bien établis sont maintenant parmi les valeurs les plus intéressantes de la liste. Notre maison offre en janvier les actions privilégiées 7% à dividende cumulé d'une des plus grandes entreprises canadiennes d'utilité publique. Le prix d'achat à l'émission, très avantageux, comportera l'attribution d'une prime (boni) substantielle en actions ordinaires. Sur demande, nous fournirons par anticipation tous renseignements utiles à ce sujet.

RENE-T. LECLERC BANQUIER ET COURTIER MONTREAL 160, rue St-Jacques QUEBEC 76, rue St-Pierre (Maison fondée en 1861)

Le Meilleur des Cadeaux pour le Jour de l'An L'indépendance pour l'avenir Par un paiement mensuel, ou une somme ronde payée d'avance, les jeunes ou les personnes âgées s'assurent une rente viagère du Gouvernement Canadien de \$50 à \$5,000 par an, leur vie durant, payable tous les mois ou tous les trois mois. Elle s'achète soit sur une seule vie ou sur deux vies conjointement. Les patrons peuvent acheter pour leurs employés.

Qui ne sème ne moissonne. Le Meilleur des Cadeaux pour le Jour de l'An L'indépendance pour l'avenir Par un paiement mensuel, ou une somme ronde payée d'avance, les jeunes ou les personnes âgées s'assurent une rente viagère du Gouvernement Canadien de \$50 à \$5,000 par an, leur vie durant, payable tous les mois ou tous les trois mois. Elle s'achète soit sur une seule vie ou sur deux vies conjointement. Les patrons peuvent acheter pour leurs employés. Pour avoir la nouvelle brochure et tout renseignement que l'on désire, s'adresser au maître de poste local, ou bien écrire, en franchise, à S. T. Bastoge, Surintendant des Rentes viagères, à Ottawa. Mentionner votre âge à votre dernier anniversaire de naissance, et votre sexe.

La Vie Sportive

LE CHAMPION JACK DEMPSEY A CONSERVE SON TITRE

Le protégé de Jack Kearns a mis Knockout Bill Brennan hors de combat en douze rondes, hier soir, au Madison Square Garden. — Les recettes se sont élevées à plus de \$200,000. — Les autres combats.

New-York, 15. — Jack Dempsey a conservé son titre de champion du monde des poids lourds à la boxe en triomphant de Knockout Bill Brennan, en douze rondes, hier soir, au Madison Square Garden. Dempsey a mis son adversaire hors de combat au commencement de la douzième reprise d'une bataille qui devait durer quinze rounds. C'est un crochet de droite porté au-dessous du cœur qui assura la victoire à Dempsey. Le coup fut suivi d'un crochet de gauche au corps et Brennan alla au plancher. L'arbitre Haukop comptait les six secondes réglementaires et comme Brennan ne pouvait se relever il accorda la victoire au protégé de Jack Kearns.

Ce fut le premier combat de championnat à New-York depuis la passation de la loi Walker. Bien des opinions ont été exprimées au sujet de l'impossibilité pour Dempsey de disposer de Brennan plus facilement. Lorsque Dempsey s'y lança pour de bon il ne fut pas lent à se débarrasser de son adversaire mais ce ne fut qu'après que Brennan eut prouvé qu'il n'avait pas peur des coups qu'il n'avait pu en qu'il lui eût fendu l'oreille gauche qu'il parvint à s'en débarrasser.

Le champion s'est affirmé le maître de Brennan dans presque tous les engagements, mais l'aspirant à encaissé bien des coups grâce à sa bonne condition et à son endurance inouïe.

À 7 heures, aussitôt que les portes de Madison Square Garden furent ouvertes, ce fut une poussée et en moins d'une heure, il n'y avait pas une seule place de libre. On estime que 14,000 personnes assistaient à l'assaut. Les recettes totales dépasseront \$200,000.

La direction a annoncé que la part de Dempsey serait de \$100,000. On comprend que Brennan a reçu \$35,000.

La foule se composait de représentants de toutes les classes de la société. On remarquait aussi un grand nombre de dames.

FARRELL VICTORIEUX.
Marty Farrell, poids moyen, a dé-

L'INAUGURATION DES SÉRIES DE LA LIGUE DE LA CITÉ

Les premières parties seront jouées le dernier lundi de décembre à l'Aréna Mont-Royal. — Huit clubs se disputeront les honneurs du championnat. — Le calendrier des joutes.

La saison de la ligue de hockey de la Cité sera inaugurée le 27 décembre à l'Aréna Mont-Royal alors que les clubs Victoria et Westmount feront les frais de l'ouverture. La deuxième joute de la soirée mettra aux prises les clubs McGill et M.A.A.A.

La direction de la ligue a décidé, à l'assemblée tenue hier soir, de préparer une série simple et de faire rencontrer les quatre premiers clubs dans des demi-finales et finales à la fin de la saison pour décider du championnat. Le club champion pourra jouer avec les champions de la ligue de la Cité de Québec dans les éliminatoires pour la coupe Allan, emblème du championnat amateur du Canada.

Huit clubs se disputeront les honneurs du championnat de la ligue de la Cité cette saison. Les joutes seront disputées à l'Aréna Mont-Royal tous les lundis et jeudis soirs, alors que deux parties seront au programme.

Cette année la ligue de la Cité sera beaucoup plus forte que par les années passées, car tous les joueurs de l'ancienne ligue de Montréal passeront avec cette organisation. Les équipes seront mieux balancées.

À l'Aréna Mont-Royal, on a décidé de l'eau sur le terrain mais la

DEMAIN SOIR AUX BAINS LAURENTIENS

Une intéressante joute de polo aquatique sera disputée entre le M.S.C. et le M.A.A.A. — Hodgson, McGill, Schneider et les frères Bouchard sur l'alignement.

Les joueurs de Polo Aquatique du McGill s'étant assurés le championnat pour 1920, deux clubs se trouvent en lice pour la deuxième place, le *Montreal Swimming Club* et le *M.A.A.A.* Ce dernier qui fut champion pendant les cinq dernières saisons, veut vaincre à tout prix jeudi soir. D'un autre côté, le *M.S.C.* qui a formé de forts joueurs durant la saison, escompte déjà la victoire, car il réserve de grosses surprises pour la circonstance. C'est donc dire qu'il y aura de quoi régaler les amateurs, qui verront ces deux équipes à l'eau, pour se disputer la meilleure place auprès des champions et par ce fait, ne

LES SÉRIES DE LA CLASSE "B" DE LA M. B. A.

Les joutes disputées, hier soir, dans les séries de la classe "B" de la *Montreal Bowling Association*, ont donné les résultats suivants:

Healy	154	155	166	475
Mahoney	178	211	168	557
Mare	204	193	191	588
Ravel	154	192	172	518
Kemp	153	187	144	484
Totaux	843	938	841	2622

C. Y. M. C. A.	195	155	159	509
Mulcair	203	195	170	568
B. Kyle	143	165	156	464
Moir	162	138	134	434
H. D. Kyle	212	169	139	520
Totaux	915	872	758	2545

Dominion C. de C.	177	183	190	550
Brown	193	196	147	536
Kelly	152	190	162	504
Kennedy	180	181	130	497
Sparey	166	169	213	548
Totaux	868	919	848	2635

St. Lambert	176	179	170	525
Chamberlain	153	145	139	437
Croteau	133	176	146	455
Le Royer	130	128	135	393
St. Marie	139	128	163	430
Totaux	731	756	753	2240

Imperial	169	174	131	474
St. Maurice	179	171	138	528
Alvard	150	159	186	495
Black	150	163	168	499
Savage	188	143	168	519
Solomon	173	186	189	548
Totaux	859	833	864	2555

National Violet	226	169	172	567
Croteau	144	181	172	497
Dufresne	179	168	193	540
Bernard	193	187	190	570
Frison	170	140	145	455
Totaux	912	845	872	2629

Canadien	172	169	170	511
Lapointe	215	135	180	530
Chartrand	162	165	162	489
Barrett	148	188	166	502
Leblanc	162	162	165	489
Pelletier	167	206	373	746
Gravel	167	206	373	746
Totaux	859	821	887	2567

Standard	168	162	173	503
Shaver	135	178	212	525
Watt	169	123	126	418
Dann	147	256	162	565
Cairns	137	143	174	317
Duranay	137	143	174	317
Sabrett	137	143	174	317
Totaux	747	862	847	2456

Lafontaine C. de C.	156	177	153	486
Charron	149	148	167	464
Constantineau	179	125	125	429
Turgeon	147	147	147	441
Lambert	174	173	118	465
Vincent	146	143	159	448
Charbonneau	146	143	159	448
Totaux	801	766	744	2311

M. A. A. Bleu	181	156	136	473
Charabut	233	167	168	568
Orr	170	152	148	510
Sparey	140	157	147	444
Turpball	157	204	204	565
Earls	157	204	204	565
Totaux	881	876	797	2554

Hochelaga	131	117	111	359
Harrison	145	121	105	371
Thompson	161	121	122	404
Michaud	134	149	153	436
Desjardins	115	144	140	399
Brien	115	144	140	399
Totaux	686	652	631	1969

Press	148	142	153	443
Hague	148	161	167	476
Lawson	148	170	109	427
Dupré	149	161	155	465
Galey	163	115	151	429
Stronach	163	115	151	429
Totaux	801	749	705	2285

National Blanc	104	48	128	380
Brouillard	126	136	157	419
Cardinal	126	160	138	424
Lacasse	190	173	189	552
Scott	148	150	181	479
Totaux	694	767	803	2264

N. Y. M. C. A.	147	155	188	530
Baird	133	136	140	409
Chase	186	174	205	565
Turnbull	149	194	137	480
Ulley	129	153	140	422
Rothchild	129	153	140	422
Totaux	744	852	870	2406

Distribution de trophées

Vendredi soir, le 17, courant, à la soirée organisée par le Cercle d'Amusements du Pacifique Canadien, qui aura lieu à la salle Victoria de Westmount, seront distribués les trophées disputés au cours de l'été sous les auspices du Cercle. Plusieurs officiers de la compagnie ont promis d'être présents à la fête, entre autres M. E. W. Beatty, le président, qui doit remettre personnellement au club de bas-ball du département des Auditeurs, la coupe que celui-ci a décrochée durant la dernière saison. M. Beatty présentera aussi à Eddie Lawrence, le vainqueur de la course de neuf miles, organisée récemment par l'Association Athlétique des usines Angus, une superbe coupe qui devra être gagnée par celui-ci encore deux fois avant qu'elle devienne sa propriété.

M. Alfred Price, gérant-général du C. P. R. présentera la coupe accordée à l'équipe du département des Auditeurs, vainqueurs du tournoi de tennis. La soirée promet d'être un succès sans précédent et depuis quelque temps, elle fait presque l'unique sujet des conversations, parmi les membres du Cercle d'Amusements du Pacifique Canadien.

M.S.C.	Bats	M.A.A.A.	W. Quirk
Duclos	Def.	Earl	Norcott
McKinnon	Def.	McConnell	J. Bouchard
Norcott	Avants	T. Quirk	R. Bouchard
R. Bouchard	Avants	Bruker	D. Stanley
D. Stanley	Avants	McKay ou Silver	
Arbitre:	Armand Gariépy.	Juge:	Albert Farmer.
Chronométrateurs:	Ian McClaren.	Chrs. Goulden.	Marqueur officiel: A. W. Ross.

Son cas semblait désespéré

MAIS LES "FRUIT-A-TIVES" LUI APPORTERENT FORCE ET SANTÉ

29, rue Ste-Rose, Montréal, "Je vous écris pour vous dire que je dois la vie aux "Fruit-a-tives". Ce remède me soulagea, alors que je perdais tout espoir de me rétablir.

"J'ai terriblement souffert de la dyspepsie—je l'ai endurée pendant des années, et rien ne me soulagea. Je lus quelque chose des "Fruit-a-tives" et je les essayai. Après avoir pris quelques boîtes de ce merveilleux remède, je suis maintenant parfaitement bien."

Madame ROSINA FOISIZ.

50 s. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai, 25 s. Chez tous les marchands ou envoyé franc de port sur réception du prix par la Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Elle conservera l'ancien nom

LES MAGNATS DE BASEBALL ONT DECIDE DE NE PAS CHANGER LE NOM DE LA LIGUE INTERNATIONALE. — LE PRESIDENT TOOLE RECEVRA UN SALAIRE DE \$10,000.

New-York, 15 — L'Association Nationale des Club Professionnels de baseball, créée lundi après-midi, comme successeur de la nouvelle ligue internationale, a cessé d'exister, hier, alors que les propriétaires de clubs décidèrent de se servir de l'ancien nom. Le circuit continuera donc de s'appeler la Nouvelle Ligue Internationale.

Cette entente fut prise lorsqu'on apprit que l'Association Nationale des Clubs Professionnels, l'organisation des ligues mineures, avait fait enregistrer ce nom. Ce fut aussi l'opinion des intéressés que le nouveau nom amènerait trop de complications.

John C. Toole, qui a agi comme procureur de la Ligue Nationale depuis 1911, a été officiellement avisé de son élection comme président, qui a eu lieu lundi. Dans un communiqué adressé à la Ligue, il s'exprima ainsi: "Il était heureux de son élection à l'unanimité, mais déclara que les conditions ne lui plaisaient pas en entier. Après s'être consultés les propriétaires de clubs décidèrent de lui voter un salaire de \$10,000 par année pour une période de cinq ans.

M. Toole assume donc la présidence et John Damm ainsi que S. Robertson, de Buffalo, furent nommés pour faire partie du comité chargé de préparer la saison. Le championnat de 1920 fut officiellement déclaré au club Brooklyn.

HEYDLER REELU PRESIDENT

New-York, 15 — La Nouvelle Ligue Nationale à son assemblée annuelle tenue ici hier, a réélu pour une période de trois ans, le président John A. Heydler. On lui a aussi voté une augmentation de salaire de \$10,000 par année. On dit que son salaire sera maintenant de \$15,000.

Le président Dreyfus, du club Pittsburg, a été nommé avec le président Heydler, pour faire partie du comité qui préparera la saison. Le championnat de 1920 fut officiellement déclaré au club Brooklyn.

Oscar Deschamps réclamera le titre

Oscar Deschamps, qui doit rencontrer Young Lewis dans un combat de dix rounds, vendredi soir, à l'Albert Hall, dit qu'il réclamera le titre de champion poids-plume du Canada, s'il l'emporte sur le boxeur de Lachine.

Deschamps était à l'entraînement à la Palestre du National, hier après-midi et après son exercice il a déclaré ce qui suit: "J'ai autant le droit que Lewis de réclamer le championnat du Canada et si je le bats, vendredi soir, ce sera à mon tour de défendre le titre. Puisque Lewis prétend être le successeur à la couronne de Frankie Fleming, je ne vois pas pourquoi je lui concéderais le titre aussi facilement. Si je l'emporte vendredi soir, ce sera donc à mon tour d'avoir le championnat et il sera prêt à le défendre contre qui ce soit."

Deschamps s'entraîne activement car en plus de sa rencontre de vendredi prochain, il aura deux autres combats à livrer d'ici à la fin du mois. La semaine prochaine, il se battra aux Trois-Rivières et l'avant-veille du Jour de l'An, il se rendra à Sherbrooke.

Des changements au Club Régat

Le club Athlétique Régat, vient de faire une nouvelle acquisition, mais cette fois ce n'est pas celle d'un boxeur, mais bien d'un organisateur. A l'avenir, ce sera Jimmie McKimmey qui conclura et arbitra les combats qui auront lieu au Monument National, cet hiver.

McKimmey est actuellement à New-York, où il assiste à la rencontre Dempsey-Brennan, hier soir, à Madison Garden, mais le but le plus important de son voyage est d'obtenir la signature de McTigue pour un assaut avec Jeff Smith. Le protégé de Al Lippe serait, dit-on, anxieux de se battre avec l'Irlandais mais il a réclamé un dépôt de mille piastres comme garantie de bonne foi que McTigue n'arrive pas contremander l'assaut à la dernière minute. Si McKimmey peut obtenir la signature des deux sur le contrat, qu'il a fait préparer, les boxeurs se rencontreront lundi, le 27 décembre.

Georges Lesage continuera cependant avec le club Régat, mais il officiera dans les semi-finales.

COMMERCE ET FINANCE

LA NOTE AMERICAINE

(Suite de la 8e page)
14 décembre, 1920.

Il était une fois des spéculateurs engagés à la baisse à des prix très élevés, qui n'avaient aucun désir d'effectuer les opérations de couverture pour la bonne raison que celles-ci leur assuraient des bénéfices dont ils ne voulaient aucunement verser une grande part au gouvernement. Voilà pourquoi ils se dirent que ce serait par trop naïf de réaliser les millions qu'ils avaient accumulés dans le cours de l'année, puisque le scénario dans leur caisse de ces louis d'or pourrait fort bien éveiller le soupçon des "fidèles de l'Etat". Ayant donc les moyens de se couvrir même à des niveaux plus élevés, ils décidèrent d'attendre en janvier pour ce faire.

On raconte en outre, qu'un opérateur bien connu à Wall Street, se trouvait en fermeture lundi soir, à découvert sur 400,000 actions. Il a fait, dit-on, une fortune énorme lors de la dégringolade des cours et a laissé pyramider ses gains avec la conviction qu'un recul final se produirait avant que la hausse ne soit déclinée. C'est une énigme intéressante à deviner pour les gens de Bourse que celle de savoir si ce capitaliste pourra accroître ses profits ou s'il ne sortira pas du marché avec quelque échec.

Parce que la cote s'est comportée de façon plus intéressante, aujourd'hui, parce que les gains variant de 2 à 7 points ont été enregistrés par certains compartiments gardons-nous bien d'en conclure que les conditions fondamentales se sont subitement améliorées, et que tout va bien dans la boutique économique des Etats-Unis. Les virevoltes d'opinion sont aussi détestables qu'elles sont dangereuses, et les excès d'optimisme font autant de victimes que les excès de pessimisme; le mieux vaut envisager froidement la situation en n'ayant pas crainte des ombres qu'elle peut offrir. — Fairbanks, Gosselet & Co.

AU BOUT DU FIL

Par Paul de Martigny, de la Maison Bryant, Isard & Co.

La dépréciation de la matière première est énorme, mais rien n'indique encore qu'elle ait atteint son point de stabilisation. Nul ne peut affirmer que le bois, la viande ou la laine ne se vendront pas demain, meilleur marché qu'ils ne se vendent aujourd'hui.

Les filatures, les tissages sont en sommeil et les aciéries travaillent à peine à cinquante pour cent de la normale. Mais pour sérieux qu'il soit, le ralentissement industriel est encore insuffisant. On ne peut pré-

Oui ! La Constipation se guérit facilement avec l'Eau Purgative

"RIGA"

C'est le laxatif de famille par excellence, car il agit gentiment sans causer ni nausées, ni crampes, ni coliques.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 44, rue Plémié, Montréal.

N.B.—Cartes à marquer pour cachet (tailles) gratis sur demande.

OLYMPIC

Le Plus Grand PAQUEBOT ANGLAIS

29 déc. 23 mars 20 avril

Passages disponibles pour toutes les classes.

Excellente Cuisine. Cabines Spacieuses. Suites de Luxe. Correspondance en Français.

WHITE STAR LINE 211 Rue McGill Montréal ou Agents Locaux.

Académie Royale Canadienne

La 42ème EXPOSITION DE PEINTURE, DE SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, Etc., aura lieu à l'ART GALLERY, 679-ouest Sherbrooke, du 19 novembre au 18 décembre prochain. Ouverte tous les jours de 10 a.m. à 6 p.m. et les lundis et jeudis soirs, de 8 à 10 h. p.m. Admission 25 cts. Le lundi et le samedi, de 2 à 6 h. p.m. et le jeudi, de 10 h. a.m., à 6 h. p.m., ENTREE GRATUITE.

MAMAN

Pourquoi n'achètes-tu pas la fameuse saucisse, marque

S. L. CONTANT

Faito au porc frais seulement ?

vre. Pour la "prudence" il est un peu là, c'est connu, qu'il a pitiéner ensuite les valeurs tombées. Il n'en faut pas davantage pour pousser assez haut les cours.

Il ne semble pas toutefois que ce mouvement puisse se prolonger, car les offres de baisse existent toujours et dominent la Bourse.

Dividende déclaré

Ogilvie Flour Mills, Co. — Un dividende de 3 pour cent payable le 3 janvier aux actionnaires enregistrés le 22 courant.

Abitibi Power and Paper Co. — Un dividende de 1 3/4 pour cent sur les actions de priorité payable le 3 janvier prochain aux actionnaires enregistrés le 20 décembre.

LES INCOMPARABLES DISQUES PATHÉ

de DECEMBRE sont arrivés

Ils ont cet air de fête que vous désirez avoir autour de votre foyer à l'occasion de la Noël et du Jour de l'An. Ils réjouiront vos oreilles et vos coeurs. Ce serait essayer de peindre le lys que décrire plus longuement tout ce qu'ils possèdent d'harmonie, de tonalité exquise, d'artistique reproduction de chanteurs et de musiciens célèbres, tant en Europe qu'en Amérique.

Nous serons très heureux de vous les faire entendre à nos Salons Pathé.

Aurez-vous un Pathéphone à Noël ? Et à votre disposition le plus grand répertoire au monde de disques français

559—SI J'AI TON COEUR (duo) M. et Mme Duperrey de Chantloup	\$1.15
QUAND FLEURIRONT LES ROSES (duo) M. et Mme Duperrey de Chantloup	\$1.15
561—BLANCHE DE CASTILLE ORCHESTRE PATHÉ	\$1.15
CARILLON PRINTANIER Jean Flor de l'Alhambra	\$1.15
557—LA VALSE NOIRE Jean Flor de l'Alhambra	\$1.15
LA PETITE MARSEILLAISE Georget de l'Eldorado	\$1.15
558—PAGE D'AMOUR Georget de l'Eldorado	\$1.15
DANS LES CIEUX Vaguet de l'Opéra	\$1.75
3046—CHANSON POUR NINA Vaguet de l'Opéra	\$1.75
PRENDS MON BAISER Vaguet de l'Opéra	\$1.75
3067—SERENADE DU PASSANT Vaguet de l'Opéra	\$1.75
VEUX-TU Béard de l'Eldorado	\$1.15
4525—LE ROI BOHEME Béard de l'Eldorado	\$1.15
VERSE BABEL Béard de l'Eldorado	\$1.15
4565—LA COURSE AU CHAPEAU Charles de l'Alcazar	\$1.15
4639—ON DIT QU'EST D'AMOUR Charles de l'Alcazar	\$1.15
SCHUJETTE Charles de l'Alcazar	\$1.15
4616—CHARME SECRET Marcelly	\$1.15
DONNE-MOI TON COEUR Marcelly	\$1.15
4618—FATINA LA BRUNE Marcelly	\$1.15
4668—MARCHÉ DES NATIONS Marcelly	\$1.15
VALSE CHAVIERE Marcelly	\$1.15
22426—WHISPERING (Fox trot) Orchestre Orlando	\$1.00
KISS A MISS (Valse) Orchestre Orlando	\$1.00
22424—CREOLE BLUES (Fox trot) Orchestre Saratoga	\$1.00
IN OLD MANILLA (Fox trot) Orchestre Saratoga	\$1.00
40208—TELL ME LITTLE GYPSY Orchestre Della Robea	\$1.65
THE LOVE NEST Orchestre Orlando	\$1.00
22427—ROSE OF SPAIN Orchestre Black & White	\$1.00
CAN YOU TELL Orchestre Black & White	\$1.00
22440—AVALON Orchestre Biltmore	\$1.00
WILL YOU REMEMBER Orchestre Orlando	\$1.00
54052—LA SONNAMBULA "Prenons cet anneau" Tito Schipa	\$1.50
54055—ELEGIE (Massenet) Yvonne Gall	\$1.50
54056—DON PASQUALE "Cette terre lointaine" Tito Schipa	\$1.50
0032—WERTHER "J'aurais sur ma poitrine" Muroto	\$2.50
BERCEUSE D'AMOUR Jean Noté	\$2.50
0084—CHARLES V "C'est grand-père" Jean Noté	\$2.50
PATRIE "C'est ici" Vaguet	\$2.50
0115—L'E CIE "Prière" Vaguet	\$2.50
LOHENGRI "Récit du Graal" Albert de l'Opéra	\$2.00
137—MINUIT CHRÉTIENS Albert de l'Opéra	\$2.00
PATER NOSTER Albert de l'Opéra	\$2.00

N. S. Valiquette

471-477 STE. CATHERINE EST

IRLANDE

CE SONT LES SOLDATS ANGLAIS QUI ONT INCENDIE CORK

La délégation ouvrière qui invite actuellement l'Irlande offre un démenti catégorique aux déclarations faites par Greenwood aux Communes. — S'il n'y a pas d'enquête indépendante. — Les lords adoptent le Home Rule.

Londres, 15. — Le parti parlementaire a reçu hier la mission ouvrière qui parcourt actuellement l'Irlande: "Les déclarations que le secrétaire en chef a faites à la Chambre des Communes touchant la conflagration de Cork sont grandement erronées. Les membres de la mission ouvrière qui ont visité la ville de Cork ont le conviction que ces incendies ont été l'œuvre des forces de la Couronne. Toute personne ayant quelque connaissance de la topographie de cette ville ne peut admettre que le feu se soit propagé de lui-même de la rue Saint-Patrice à l'hôtel de ville qui est situé de l'autre côté de la rivière. Nous maintenons nos premiers dires concernant les incendies de Cork et nous sommes en état, si l'immunité des témoins est assurée, de produire des preuves dignes de foi de ce que nous avançons. Par conséquent, nous demandons que des enquêtes indépendantes soient tenues sur les événements survenus dernièrement à Cork. Si le gouvernement n'y consent pas, l'opinion publique anglaise devra frapper elle-même les conclusions."

Tenant compte de ce message, les députés travaillistes ont décidé d'adresser au premier ministre une résolution le priant d'ordonner tout de suite une enquête judiciaire devant un tribunal indépendant sur cette affaire.

La plupart des membres de la mission ouvrière sont de retour d'Irlande. M. Cameron, qui présidait le groupe durant les derniers jours en l'absence de Arthur Henderson, prétend que la question irlandaise ne pourra se régler tant que l'armée d'occupation et les Black and Tans n'auront pas été rappelés.

ADOPTION DU "HOME RULE"

Londres, 15. — Le projet de loi du "Home Rule" irlandais a été adopté en troisième lecture, hier à la Chambre des Lords, et c'est le premier bill du genre qui ait réussi à passer par cette filière. Néanmoins, comme les lords l'ont considérablement amendé, le projet de loi va être renvoyé à la Chambre des Communes pour second examen.

COURRIER SAISI

Dublin, 15. — Des sacs de maille contenant des lettres officielles ont été saisis par un petit groupe d'hommes hier au bureau de poste de Ballsbridge de Dublin, au moment où des auxiliaires de la police venaient chercher leur courrier.

PRETRES MALMENES

Cork, 15 (S. P. A.). — Avant les incendies de samedi soir, à Cork, deux prêtres ont été malmenés par des individus portant l'uniforme

Carnets de chimie physique

M. le professeur Jean Flahault, de l'École Polytechnique, vient de faire paraître le premier fascicule d'une série de Carnets de Chimie Physique, où, sous forme de monographies, il se propose d'étudier un certain nombre de questions qui appartiennent au domaine mal défini qui s'étend aux confins de la physique et de la chimie.

"Il s'est efforcé, dit-il, dans la préface de cet opuscule, consacré aux lois fondamentales et à la théorie atomique, de condenser en un petit nombre de pages, de rassembler en ensembles coordonnées, des notions éparses disséminées dans des travaux d'un accès parfois difficile."

L'auteur espère que cet opuscule témoignera à la jeunesse studieuse de l'Université de Montréal et des écoles canadiennes son ardent désir de lui être utile.

Le premier Carnet de Chimie Physique se vend 30 centins à la Librairie Deon, 251, rue Sainte-Catherine est, et à la librairie Saint-Louis, même rue, 288.

Fêtes de Noël et du Premier de l'An à Ottawa Pacifique Canadien

Par la voie courte VERS L'OUEST Départs de Montréal, gare Windsor 8.15 a.m. Quotidien. Arrive à Ottawa à 11.35 a.m.

8.00 a.m. Dimanche seulement, arrive à Ottawa à 12.30 p.m.

9.15 a.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Ottawa à 12.15 p.m.

4.00 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Ottawa à 7.30 p.m.

6.35 p.m. Dimanche seulement, arrive à Ottawa à 10.15 p.m.

8.15 p.m. Quotidien, arrive à Ottawa à 11.15 p.m.

10.15 p.m. Quotidien, arrive à Ottawa à 1.20 a.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.

3.15 p.m. Dimanche seulement, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

3.45 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 6.45 p.m.

6.15 p.m. Quotidien, excepté le dimanche, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

VERS L'EST

Départs d'Ottawa, gare Union 5.50 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 8.50 a.m.

7.00 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 10.00 a.m.

8.35 a.m. Quotidien, arrive à Montréal à 12.05 p.m.